PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

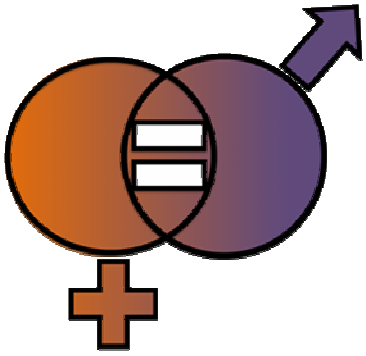

Enquête Egalité femmes/hommes et filles/garçons auprès des équipes éducatives de l'enseignement primaire du Rhône, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement agricole public en région Rhône Alpes

*Une initiative étatique originale en Rhône-Alpes en faveur de **l'égalité à l'école entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes** par les rectorats des académies de Lyon et Grenoble, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes (DRAAF) et le secrétariat général aux affaires régionales - la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Rhône-Alpes - et avec le concours de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), du Groupe de Recherche en Psychologie Sociale, laboratoire EA4163 membre de l'Institut de psychologie de l'Université Lyon 2 et de l'Institut EgaliGone.*

Ces enquêtes s'inscrivent dans le cadre de la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif du 17 décembre 2009 (Préfet, Rectorats, DRAAF), déclinaison de la convention nationale interministérielle du 29 juin 2006.

Vous trouverez ci-après les résultats et les propositions du groupe ayant mené cette action.

Conclusions du groupe de travail Version définitive 22 avril 2013

L'Etat en Rhône-Alpes a proposé à ses équipes éducatives des enquêtes en ligne du **07 au 21 novembre 2011**

Ce présent travail sera adressé aux Rectorats de Rhône-Alpes, à la DRAAF de Rhône-Alpes, aux correspondant.e.s égalité ministériels, à la ministre des droits des femmes, et à sa demande: à la délégation des droits des femmes du Sénat, puis mis en ligne, à disposition du public.

Sommaire :

Questionnaire adressé aux équipes éducatives en novembre 2011 3

Secondaire Rhône-Alpes : synthèse des réponses. 32
Aperçu 32
I : Caractéristiques de l'échantillon 34
II – Vue d'ensemble 35
III – Vue détaillée selon les caractéristiques de répondant.e.s 42
Accès aux outils évoqués 56
Liste des sigles utilisés 56

Primaire et Secondaire Rhône : Synthèse des réponses. 57
Aperçu 57
I : Caractéristiques des échantillons 60
II – Vue d'ensemble 62
III. Le secondaire dans le Rhône :Une exacerbation des tendances constatées en Rhône-Alpes. 73

Conclusions du groupe de travail 74
I. L'action: Un questionnaire pour cerner l'état des lieux, une publicité des résultats 74
II. Les propositions du groupe de travail: un Etat employeur exemplaire, partir des besoins du terrain et des outils et instances existant.e.s 75
A. 1er point : Une dissonance qui illégitime le discours égalité. 76
B. 2nd point : le discours d'égalité intervient trop tard et en décalage par rapport aux priorités du terrain 76
C. 3ème point : Investir l'existant. 78

Annexe 1 : Récapitulatif des propositions du groupe de travail, à l'attention des pouvoirs publics… 81
Du ressort ministériel: 81
Du ressort régional: 82
Du ressort du local, l'établissement : 82
Et au niveau individuel ? 83

Annexe 2 : Mise en lumière sur quelques actions locales 84
Action « sensibilisation à l'égalité » du lycée Albert Camus (Rillieux-La-Pape- Rhône) 84
Action « lutte contre les stéréotypes » du lycée Honoré d'URFE (St Etienne- Loire) 85
Action « prévention des violences sexistes » du collège Honoré de Balzac (Vénissieux- Rhône) . 86
Action « orientation scolaire » du lycée La Martinière - Diderot (Lyon- Rhône) 87
Action « orientation scolaire » du collège Henri Longchambon (Lyon- Rhône) 88
Action individuelle en français 89
Action individuelle d'assistant-e d'éducation 90
Ressources : Printemps de la Jupe et du Respect 91
Ressources : Les petits égaux 92
Ressources : Le fonds Aspasie (IUFM Lyon 1-Rhône) 93

Questionnaire adressé aux équipes éducatives en novembre 2011

Ce questionnaire n'est pas exactement celui qui a été diffusé en novembre 2011.
Tout d'abord, deux questionnaires distincts avaient été diffusés : un pour le 1er degré, un autre pour le secondaire. Le présent rapport présente un questionnaire qui englobe les deux niveaux mais les différences entre les questionnaires initiaux y sont identifiées.
De plus, lors de l'exploitation des données, il est apparu que certaines modalités de réponses devaient être reformulées voire le libellé de certaines questions. Dans la mesure où ces modifications ne gênent pas la compréhension des résultats, il vous est donc présenté ici une version les intégrant, et ce afin de permettre la réutilisation du questionnaire.

Par ailleurs, le questionnaire primaire n'a été adressé qu'aux personnels du Rhône pour limiter l'ampleur de l'échantillon à analyser. Les résultats bruts en possession des institutionnels membres du groupe de travail peuvent toujours être exploités pour approfondir certains aspects.

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Les rectorats des Académies de Lyon et Grenoble, la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Rhône-Alpes et le secrétariat général aux affaires régionales, par le biais de la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité de Rhône-Alpes, se sont associés pour vous proposer ce questionnaire.

Ce questionnaire a été élaboré avec l'aimable participation du laboratoire GRePS, membre de l'institut de psychologie de l'université Lyon 2 et du service statistique de la délégation régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale. Les résultats seront dépouillés par l'institut EgaliGone (association pour le développement égalitaire des potentiels et de l'autonomie des filles et des garçons dès la petite enfance sur le territoire).

Ce questionnaire s'adresse à CHAQUE MEMBRE des EQUIPES EDUCATIVES des établissements publics du primaire Rhône et du secondaire Rhône-Alpes œuvrant au sein de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole et a pour but d'identifier votre perception de la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les filles et les garçons.

La réponse à ce questionnaire est ANONYME et vous prendra 10 minutes environ (21 questions).

Nous vous remercions de prendre quelques instants de votre temps pour y répondre avant **le 21 novembre 2011**

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question préliminaire :

Sur une échelle de 1 à 4 allant de « pas du tout » à « tout à fait », comment situez-vous votre réponse ?		Pas du tout			Tout à fait	
		1	2	3	4	
De manière générale, vous sentez vous concerné-e par la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et garçons ?						

Commentaire non diffusé : A noter que cette question présente seule un biais de désirabilité sociale. Les réponses sont à mettre en regard par rapport aux questions sur les difficultés rencontrées ou la mise en pratique.
L'objectif de la question était de mesurer un sentiment d'implication.

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question n°1 :

Pensez-vous que l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et garçons, au sein de la population française, soit atteinte aujourd'hui dans les domaines suivants :

Sur une échelle de 1 à 4 allant de « pas du tout » à « tout à fait », comment situez-vous votre réponse ?	Pas du tout			Tout à fait
	1	2	3	4
- L'égalité juridique				
- Les jeux et jouets (jouer à la poupée, jeux vidéo…)				
- Les loisirs.....				
- L'orientation scolaire.....				
- La formation professionnelle.....				
- Les salaires				
- Les métiers.....				
- Le temps partiel				

Champ à votre disposition si vous souhaitez illustrer vos réponses :

Commentaire non diffusé :
Objectif de la question : mesurer la perception de l'égalité selon les thématiques.

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question n°2 :

En matière d'égalité entre les sexes, selon vous, l'institution scolaire :

Sur une échelle de 1 à 4 allant de « pas du tout » à « tout à fait », comment situez-vous votre réponse ?	Pas du tout			Tout à fait
	1	2	3	4
- Doit-elle jouer un rôle en faveur de l'égalité ?				
- Si vous avez coché 3 ou 4, réussit-elle à jouer ce rôle, d'après vous ?...				
- Avez-vous le sentiment que l'institution scolaire maintient les stéréotypes de sexes ?.....				

Champ à votre disposition si vous souhaitez illustrer vos réponses :

Commentaire non diffusé : A noter que cette question présente un double biais de désirabilité sociale et d'acquiescement.
Objectif de la question : mesurer le % de répondant.e.s qui ont perçu que l'école a un rôle, que l'égalité se travaille dès l'enfance, notamment à l'école. Mesure du rôle d'acteur de l'école et de la conscience qu'un rôle de reproduction des stéréotypes est possible

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question n°3 :

En matière d'égalité entre les sexes, pensez- vous que dans vos fonctions :

Sur une échelle de 1 à 4 allant de « pas du tout » à « tout à fait », comment situez-vous votre réponse ?	Pas du tout			Tout à fait
	1	2	3	4
- Vous avez un rôle à jouer en faveur de l'égalité ?.....				
- Si vous avez coché 3 ou 4, parvenez-vous à jouer ce rôle ?..				
- Avez-vous le sentiment de maintenir les stéréotypes de sexes ?				
- Question supplémentaire pour le 1er degré : Pensez-vous que vous pouvez dès à présent avoir une influence sur la diversité des choix futurs d'orientation ?				

Champ à votre disposition si vous souhaitez illustrer vos réponses :

Commentaire non diffusé : A noter que cette question présente un double biais de désirabilité sociale et d'acquiescement.
Objectif de la question : mesurer le % de répondant.e.s qui ont perçu que chacun.e a une influence (négative et positive) et déterminer quelle estl'influence qu'ils et elles ont conscience d'avoir.

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question n°4 :

Dans le cadre de votre pratique professionnelle, avez-vous été confronté-e à des situations difficiles liées à la question de l'égalité des sexes ? (plusieurs réponses sont possibles)

Echelle	Jamais ou rarement	Parfois	Souvent ou très souvent
- En lien avec les stéréotypes de sexe.....			
- En lien avec les stéréotypes de sexe en matière d'orientation scolaire			
- En lien avec les stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires.....			
- En lien avec la place des femmes dans l'histoire et les sciences			
- En lien avec la gestion de la mixité dans la classe.....			
- En lien avec les violences sexistes.....			
- En lien avec la méconnaissance de la législation et de la réglementation en vigueur			
- Autres, précisez :			

Commentaire non diffusé : les résultats à cette question seront à rapprocher des réponses relatives aux formations

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question 5 : Supports pédagogiques

Dans la pratique, portez-vous une attention particulière aux supports pédagogiques que vous utilisez par rapport à :
(plusieurs réponses possibles)

Echelle	Jamais ou rarement	Parfois	Souvent ou très souvent
- La question des représentations visuelles des hommes et des femmes, des garçons et des filles….			
- La question des descriptions textuelles des hommes et des femmes, des garçons et des filles….			
- La féminisation et la masculinisation des noms de métiers			
- Commentaires :			

Commentaire non diffusé : Déterminer s'il existe une réflexion sur les supports

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question 6 : Supports de communication

Dans la pratique, portez-vous une attention particulière aux supports émis par votre établissement par rapport à :
(plusieurs réponses possibles)

Echelle	Jamais ou rarement	Parfois	Souvent ou très souvent
- La question des représentations visuelles des hommes et des femmes, des garçons et des filles….			
- La question des descriptions textuelles des hommes et des femmes, des garçons et des filles….			
- La féminisation et la masculinisation des noms de métiers			

- Commentaires :

Commentaire non diffusé : Déterminer s'il existe une réflexion sur les supports

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question 7 :

Avez-vous connaissance des outils et/ou textes suivants ? (plusieurs réponses sont possibles)

- La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif du 29 juin 2006		
- La déclinaison régionale du 17 décembre 2009 de cette convention entre les rectorats, la DRAAF et le préfet de Région.....		
- Les statistiques **nationales** ventilées par sexe sur		
- L'orientation scolaire		
- L'accès aux filières professionnelles		
- L'insertion professionnelle.....		
- Les statistiques **académiques** (ou régionales pour la DRAAF) ventilées par sexe sur		
- L'orientation scolaire		
- L'accès aux filières professionnelles		
- L'insertion professionnelle.....		
- Les statistiques **de votre établissement** ventilées par sexe sur		
- L'orientation scolaire		
- L'accès aux filières professionnelles		
- L'insertion professionnelle.....		
- Le concours des Olympes de la parole		
- Le fonds ASPASIE de l'IUFM de Lyon 1		
- Le site Onisep : http://www.surlechemindelamixite.fr		
- Des études psychosociales menées sur les thèmes « genre et éducation » ? (exemple d'auteures : Nicole Mosconi, Marie Duru-Bellat).....		
- Aucun		

Commentaire non diffusé : mesurer la connaissance des éléments ci-dessus mais pas leur utilisation

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes		
Question 8 (uniquement pour le secondaire**) : Prix de la vocation scientifique et technique**		
Connaissez-vous le prix de la vocation scientifique et technique ? *(Si non, passez à la question 9)*		
- Oui.....		
- Non.....		
Si oui, avez-vous déjà aiguillé des jeunes filles vers ce prix ? *(cochez la case correspondant à votre situation)*		
- Oui.....		
- Non.....		
- J'exerce en collège et ne suis pas concerné-e.....		
Commentaire non diffusé : mesurer « l'utilisation » du prix (aujourd'hui non reconduit).		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes		
Question 9 : Formations déjà suivies *(formations professionnelles initiales et/ou continues)* **:**		
Avez-vous déjà suivi des formations liées à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes ? *(Si non, passez à la question 11)*		
- Oui.....		
- Non.....		
Si oui, quels en étaient les thèmes? (plusieurs réponses sont possibles)		
- La prévention des stéréotypes de sexe : construction, impacts et moyens d'agir.....		
- Les stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire		
- Les stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires.....		
- La place des femmes dans l'histoire et les sciences		
- La gestion de la mixité dans la classe.....		
- La prévention des violences sexistes.....		
- Législation et réglementation en vigueur.....		
- Autres, précisez :		
Commentaire non diffusé : questions 9 à 11, objectifs des questions : mesurer les formations thématiques suivies (mais pas l'état de l'offre) et les raisons pour lesquelles elles ont été ou non suivies		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes		
Question 10 : Formations déjà suivies (*formations professionnelles initiales et/ou continues)* **:**		
Pourquoi avez-vous suivi ces formations (plusieurs réponses possibles) **:** *(Puis passez à la question 12)*		
- Pour résoudre des difficultés professionnelles en lien avec cette thématique		
- Par intérêt personnel		
- Par respect des directives ministérielles		
- Pour une bonne application du programme		
- Par intérêt professionnel.....		
- Autres, précisez :		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes		
Question 11 : Formations déjà suivies (*formations professionnelles initiales et/ou continues*) **:**		
Pourquoi n'avez-vous pas suivi ces formations (plusieurs réponses possibles) :		
- Je ne m'intéressais pas à ces questions.....		
- Je pensais maîtriser ces questions.....		
- Je ne rencontrais pas de difficultés particulières.....		
- Je n'avais pas le temps		
- J'avais d'autres priorités professionnelles dans l'immédiat		
- Ce n'était pas dans mes attributions.....		
- Ce type de formation n'a jamais été proposé.....		
- Je ne savais pas que des formations existaient sur ce thème.....		
- Je n'ai jamais été autorisé-e à suivre de telle formation.....		
- Je n'en ai pas eu l'occasion.....		
- Autres, précisez :		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question n°12 : Souhait de formation (*formations professionnelles initiales et/ou continues*) **:**

Sur quel thème relatif à l'égalité entre les femmes et les hommes, aimeriez- vous éventuellement suivre des formations ? (plusieurs réponses possibles)

Sur une échelle de 1 à 4 allant de « pas du tout » à « tout à fait », comment situez-vous votre réponse ?		Pas du tout			Tout à fait	
		1	2	3	4	
- La prévention des stéréotypes de sexe : construction, impacts et moyens d'agir						
- Les stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire						
- Les stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires						
- La place des femmes dans l'histoire et les sciences						
- La gestion de la mixité dans la classe.....						
- La prévention des violences sexistes						
- Législation et réglementation en vigueur.....						

- Autres, précisez :

Commentaire non diffusé : questions 12 à 14, objectif des questions : définir un besoin éventuel de formation et cerner les raisons de ces besoins.

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes		
Question 13 : Souhait de formation (*formations professionnelles initiales et/ou continues*) **:**		
Pour quelles raisons, aimeriez-vous suivre de telles formations (plusieurs réponses possibles) **:**		
- Pour résoudre des difficultés professionnelles en lien avec cette thématique		
- Par intérêt personnel		
- Par respect des directives ministérielles		
- Pour une bonne application du programme		
- Par intérêt professionnel.....		
- Autres, précisez :		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes		
Question 14 : Souhait de formation (*formations professionnelles initiales et/ou continues*)**:**		
Pour quelles raisons, seriez-vous susceptible de ne pas suivre de telles formations (plusieurs réponses possibles) :		
- Je ne m'intéresse pas à ces questions		
- Je pense maîtriser ces questions.....		
- Je ne rencontre pas de difficultés particulières		
- Je n'ai pas le temps		
- J'ai d'autres priorités professionnelles dans l'immédiat		
- Ce n'est pas dans mes attributions		
- Autres, précisez :		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes		
Question 15 : Besoin d'autres outils		
En dehors de la formation, de quel(s) autre(s) moyen(s) de connaissance auriez-vous besoin ? (plusieurs réponses possibles)		
- Information sur la législation et la réglementation en vigueur		
- Conférences théoriques générales		
- Outils d'évaluation des pratiques		
- Lettres mensuelles d'information		
- Bibliographie		
- Sitographie Internet		
- Fiches action		
- Je n'ai besoin de rien		
- Je ne sais pas		
- Autres, précisez :		
Commentaire non diffusé. Objectif de la question : déterminer s'il existe des besoins précis et si oui lesquels.		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question 16 : Actions spécifiques *(projet éducatif imaginé par vous-même ou des collègues, participation à des actions telles que le printemps de la jupe et du respect , Ingénieure demain…)* **:**

Avez-vous déjà participé à des actions en lien avec la question de l'égalité entre les sexes ? *(Si non, passez à la question 20)*		
- Oui.....		
- Non.....		
Si oui, quels en étaient les thèmes? (plusieurs réponses sont possibles)		
- La prévention des stéréotypes de sexe : construction, impacts et moyens d'agir.....		
- Les stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire		
- Les stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires.....		
- La place des femmes dans l'histoire et les sciences		
- La gestion de la mixité dans la classe.....		
- La prévention des violences sexistes.....		
- Législation et réglementation en vigueur.....		
- Autres, précisez :		

Commentaire non diffusé. Objectif de la question : déterminer si des actions sont mises en places et leur thème.

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question 17 : Actions spécifiques *(projet éducatif imaginé par vous-même ou des collègues, participation à des actions telles que le printemps de la jupe et du respect , Ingénieure demain…)* **::**

Si vous avez déjà participé à de telles actions, sont-elles, en général, renouvelées chaque année ? (une seule réponse possible)		
- Oui.....		
- Non.....		
- Je ne sais pas.....		
- Commentaires :		

Commentaire non diffusé. Objectifs des questions 17 à 19 ; déterminer le contexte des actions mises en place.

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes		
Question 18 : Actions spécifiques *(projet éducatif imaginé par vous-même ou des collègues, participation à des actions telles que le printemps de la jupe et du respect , Ingénieure demain…)* **:**		
Savez-vous avec quels moyens financiers ces actions sont financées ? (plusieurs réponses sont possibles)**:**		
- Les crédits de l'établissement.....		
- D'autres financements publics		
- Des financements privés.....		
- Bénévolat.....		
- Je ne sais pas.....		
- Autres, précisez :		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes		
Question 19 : Actions spécifiques *(projet éducatif imaginé par vous-même ou des collègues, participation à des actions telles que le printemps de la jupe et du respect , Ingénieure demain…)* **:**		
D'après vous, pourquoi ces actions ont-elles été mises en place (plusieurs réponses sont possibles)**:**		
- En réponse à un incident remonté		
- A l'initiative de mon établissement		
- A mon initiative		
- A l'initiative du réseau associatif		
- A l'initiative des parents d'élèves		
- En réponse à une demande hiérarchique		
- Dans le cadre des actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)		
- Je ne sais pas.....		
- Autres, précisez :		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Question 20 : Actions spécifiques *(projet éducatif imaginé par vous-même ou des collègues, participation à des actions telles que le printemps de la jupe et du respect , Ingénieure demain…)* **:**

Si vous ne participez pas à de telles actions, quelles en sont les raisons (plusieurs réponses possibles) ?		
- Je n'ai pas connaissance de l'existence de telles actions		
- Par manque de temps		
- Par manque de moyen notamment financier.....		
- Echec de l'expérience précédente		
- Autorisation de mise en place refusée		
- Ce n'est pas dans mes attributions		
- Autres, précisez :		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Et pour finir, quelques éléments signalétiques anonymes nécessaires au dépouillement :

A. Vous êtes :		
- une femme.....		
- un homme.....		
B. Vous avez entre :		
- 20-30 ans.....		
- 31-40 ans.....		
- 41-50 ans.....		
- 51-60 ans.....		
- Plus de 60 ans.....		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Eléments signalétiques

C. Vous avez une ancienneté dans votre fonction actuelle :		
- De moins d'un an.....		
- Entre un et 5 ans		
- Entre 6 et 10 ans		
- Entre 11 et 20 ans		
- Entre 21 et 30 ans		
- Plus de 30 ans.....		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Eléments signalétiques

D. Votre fonction :		
- Enseignante ou enseignant.....		
- Personnel de direction		
- Conseillère ou conseiller d'orientation psychologue		
- Conseillère principale ou conseiller principal d'éducation.....		
- Assistante ou assistant d'éducation		
- Assistante ou assistant social		
- Infirmière ou infirmier, personnel médical.....		
- Autres		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Eléments signalétiques

E. Votre statut :		
- Personnel enseignant titulaire poste fixe.....		
- Personnel enseignant titulaire statut TZR		
- Personnel titulaire non enseignant.....		
- Personnel titulaire non enseignant.....		
- Contractuelle ou contractuel		
- Vacataire		
- Stagiaire		
E.1 **Vous exercez sur :**		
- 1 établissement		
- 2 établissements		
- 3 établissements		
- plus de 3 établissements		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Eléments signalétiques

F. Vous exercez en : (plusieurs réponses possibles) **:**		
- Collège		
- Lycée général et technologique		
- Lycée professionnel.....		
- Lycée agricole public		
- Autres.....		
G. Votre temps de travail :		
- A temps partiel.....		
- A temps plein.....		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Eléments signalétiques

A noter : en raison du faible nombre d'établissement public agricole, il n'a pas été demandé aux répondant.e.s de l'enseignement agricole de répondre à cette question et ce afin de garantir l'anonymat des réponses.

H. Pour les établissements relevant de l'éducation nationale <u>uniquement</u>, quel est le code du département de votre établissement de rattachement ?		
- 01		
- 07		
- 26		
- 38		
- 42		
- 69		
- 73		
- 74		
I. Vous situeriez votre établissement de rattachement plutôt :		
- En zone à dominante rurale.....		
- En zone à dominante urbaine		
- En zone péri-urbaine		

Enquête auprès de chaque membre des équipes éducatives du primaire et du secondaire (public) à propos de l'égalité des filles et des garçons, des femmes et des hommes

Nous vous remercions d'avoir bien voulu consacrer un peu de temps à répondre à ce questionnaire.

La restitution de cette enquête vous sera faite au cours du second trimestre 2012.

Merci de ne pas oublier de cliquer sur le bouton "Valider"

Secondaire Rhône-Alpes : synthèse des réponses. 28 juin 2012

Analyse réalisée par Elodie Brisset, L'Institut EgaliGone, en collaboration avec l'Université Lyon2.

Aperçu

L'enquête a été diffusée grâce à un lien internet[1] adressé par les rectorats de Lyon et Grenoble ainsi que par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Rhône-Alpes aux directions d'établissement chargées de le diffuser auprès de leurs équipes éducatives.
La composition de l'échantillon de répondant-e-s reflète suffisamment celle de la population-mère pour en tirer des enseignements, avec une bonne représentativité des enseignant-e-s et des personnels de santé. Les personnels de direction, ASS, conseillers-ères principaux-ales d'éducation et conseillers-ères d'orientation psychologues sont même davantage représentés dans l'échantillon que dans la population-source. Ainsi, sur les **2489** personnes ayant répondu à toute ou partie de l'enquête, **1874** nous ont communiqué leur profil, ce qui représente 4% des équipes éducatives de Rhône-Alpes.[2]

*<u>Précaution de lecture :</u> Les résultats qui suivent présentent une **photographie des réponses de cet échantillon** à l'enquête. Des compléments d'analyse pourraient venir affiner et compléter ces résultats sur lesquels des préconisations d'actions seront développées.*

La grande majorité des répondant-e-s disent se sentir concerné-e-s par l'égalité (87%, Question préliminaire), perçoivent le domaine professionnel comme inégalitaire (81% pour les salaires, 75% pour les métiers et 74% pour le temps de travail, Q1), et sont 60% à déclarer avoir déjà rencontré des difficultés en lien avec cette thématique (Q4).
Les enquêté-e-s déclarent massivement penser avoir un rôle à jouer sur cette question (94%, Q3), tout comme l'école (97%, Q2). En ce qui concerne la capacité à tenir ce rôle, ils et elles estiment plus largement y parvenir que l'école (81%, Q3, pour 62%, Q2), et moins maintenir les stéréotypes de sexe que l'école (29%, Q3, pour 44%, Q2). Précisons que peu d'entre eux et elles semblent connaître les études psycho-sociales mettant en évidence le maintien non conscient des stéréotypes (Q7).

Comme indiqué plus haut, la majorité des répondant-e-s déclarent avoir déjà vécu, parfois, souvent ou très souvent, des situations difficiles en lien avec le genre dans le cadre professionnel (60%, Q4). Pour autant, la plupart n'ont pas bénéficié de formations (84%, Q9) et la résolution de difficultés ne constitue pas la première motivation pour en suivre (14% des motivations citées, Q10 et 13).
Globalement, les répondant-e-s n'accordent pas une grande attention à la dimension de genre véhiculée par les supports visuels et/ou textuels qu'ils, elles ou leurs établissements utilisent (20% à 38% ont répondu « souvent ou très souvent » accorder une attention aux différents supports, Q5 et 6).

Quand ils ou elles disent connaître des outils ou des textes de référence (67%, Q7), ce sont en premier lieu les statistiques nationales sur l'orientation scolaire. La convention interministérielle nationale pour l'égalité dans le système éducatif et le site mixité de l'ONISEP sont moins fréquemment cités comme étant connus. Remarquons que l'existence du fonds Aspasie[3] est ignorée (1% de citations).

[1] http://egalite.rhonealpes.over-blog.com/
[2] A noter : peu d'assistant-e-s d'éducation et de personnels de la DRAAF dans les profils renseignés. Par ailleurs, l'enquête montrant peu d'écarts entre les académies de Lyon et Grenoble, un rapport par Académie ne se justifie pas.
[3] Des informations sur les différents outils et dispositifs évoqués dans le document sont accessibles via les liens Internet listés p26.

Peu de nos répondant-e-s affirment connaître le Prix de la Vocation Scientifique et Technique (19%, Q8) et encore moins y orienter des jeunes femmes (6% des répondant-e-s). Ce constat pourrait-il expliquer la faible participation à ce prix, qui par ailleurs mobilise souvent les mêmes établissements et départements ?

Les principales raisons pour lesquelles les répondant-e-s n'ont pas suivi de formations liées à l'égalité des sexes sont que ces dernières n'ont pas été proposées et que leur existence est méconnue (Q11). Ils ou elles sont enclin-e-s à suivre des formations surtout par intérêt personnel et professionnel (Q10 et 13), de préférence sur le thème de la prévention des violences sexistes (Q12). Cependant, la proposition de telles formations risque de se heurter à d'autres occupations ou thématiques professionnelles estimées prioritaires (Q14). Sans avoir pour autant recensé de difficultés vécues (Q4) ni exprimé un besoin de formation sur la législation et la réglementation en vigueur (Q12), ils ou elles souhaitent en priorité disposer d'éléments sur le sujet, puis de fiches action (Q15).

Comme pour les formations, beaucoup n'ont jamais participé à des actions en faveur de l'égalité (78%, Q16), surtout par méconnaissance de leur l'existence (63% des citations, Q20). Les modes de financement, quand ils sont connus, sont principalement des subventions publiques extérieures à l'établissement (44% des citations, Q18). Quand ces actions existent, elles sont plutôt à l'initiative du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (33% des citations, Q19) et portent sur la prévention des stéréotypes de sexe ou celle des violences sexistes (Q16) ; ce dernier thème constitue d'ailleurs le premier objet de formation suivie ou souhaitée (Q9 et 12).

I : Caractéristiques de l'échantillon

Sur les **2489** personnes ayant répondu à toute ou partie de l'enquête, 1874 nous ont communiqué leur profil, ce qui représente 4% des équipes éducatives de Rhône-Alpes. Globalement, nous avons suffisamment de réponses pour tirer des enseignements de l'enquête.

L'échantillon en bref :

L'enquêté-e type est une enseignante exerçant en collège en tant que personnel titulaire à temps complet et en poste fixe. Elle exerce dans l'académie de Grenoble, plutôt en zone urbaine.

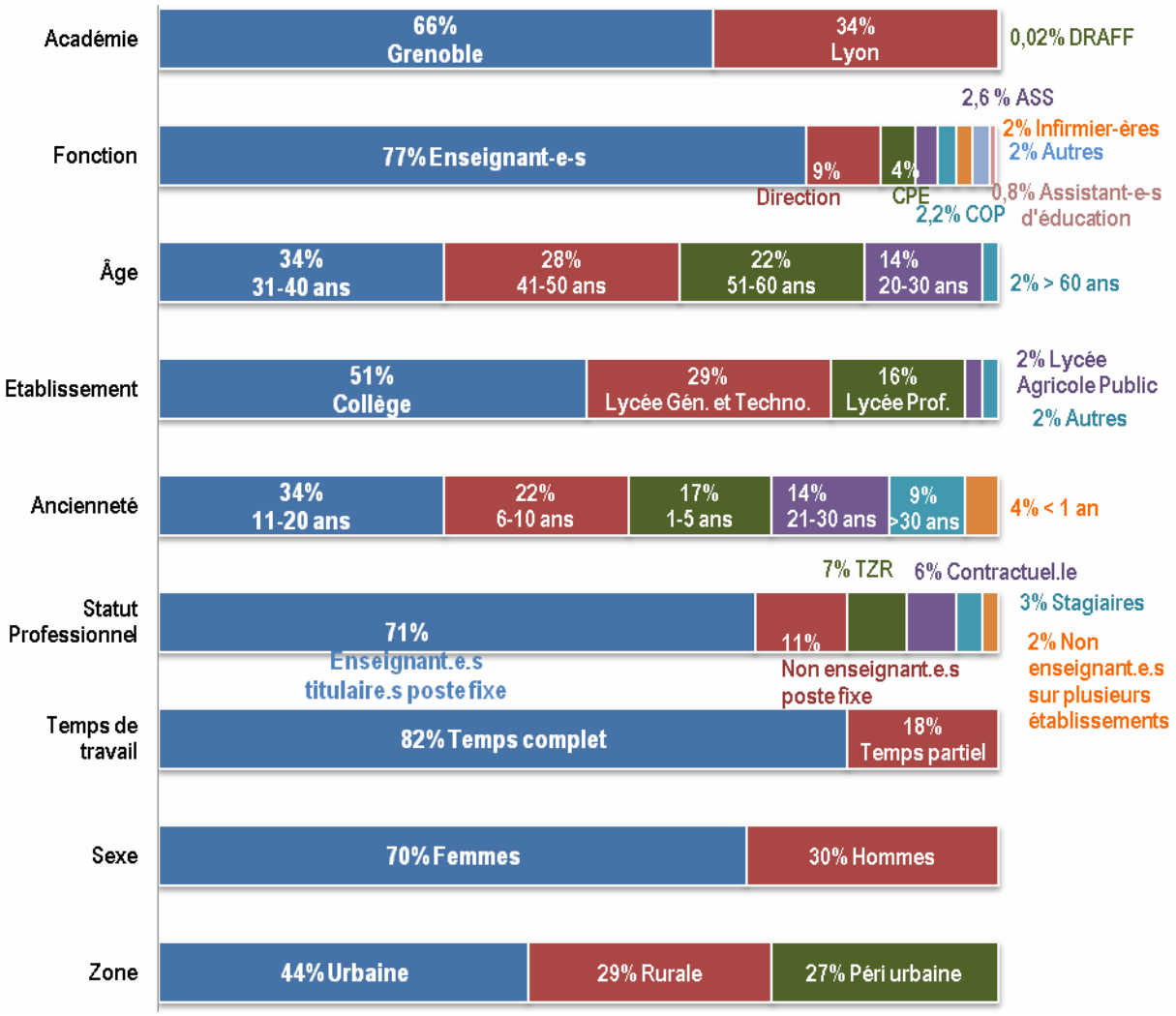

II – Vue d'ensemble

➢ IMPLICATION, PERCEPTION, VECU - En bref :

Nos répondant-e-s se déclarent concerné-e-s, semblent tout-à-fait conscient-e-s de leur rôle et de celui de l'institution scolaire, confiant-e-s dans leur capacité à le tenir. Ils-elles déclarent penser ne pas maintenir les stéréotypes de sexe, même si leur attention semble relative vis-à-vis des représentations de genre véhiculées dans les supports pédagogiques ou de leur l'établissement. Ils et elles sont conscient-e-s de la persistance des inégalités surtout dans les domaines de la vie professionnelle, mais considèrent le domaine juridique comme plutôt égalitaire. Ces enquêté-e-s déclarent à 60% avoir déjà été confronté-e-s à des difficultés en lien avec le genre.

IMPLICATION :
L'institution scolaire, ma fonction et moi

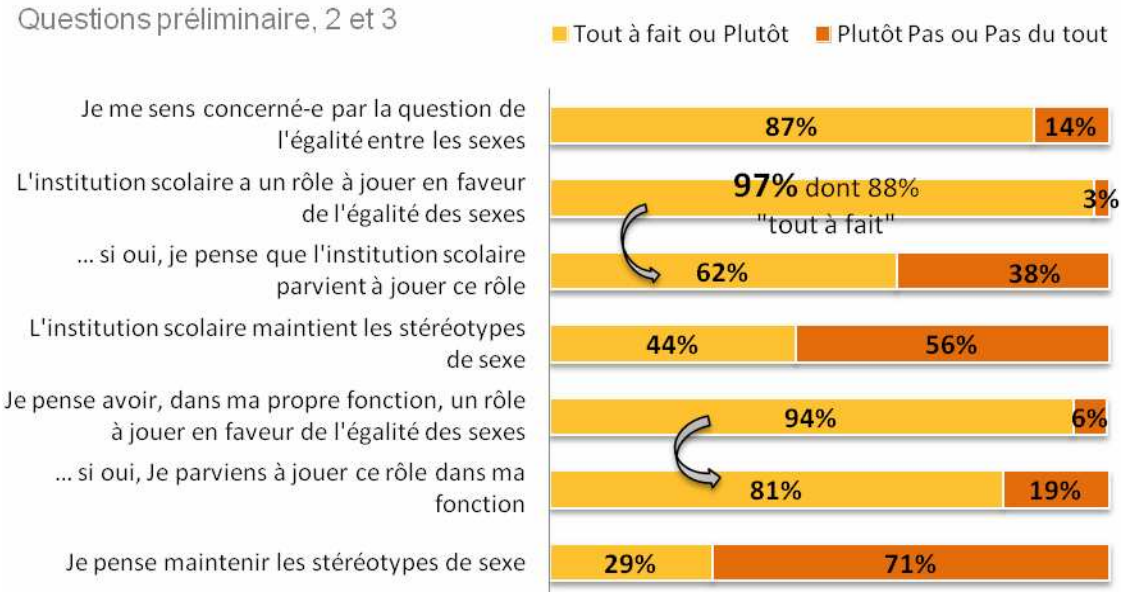

Supports : "Je porte attention à/aux..."

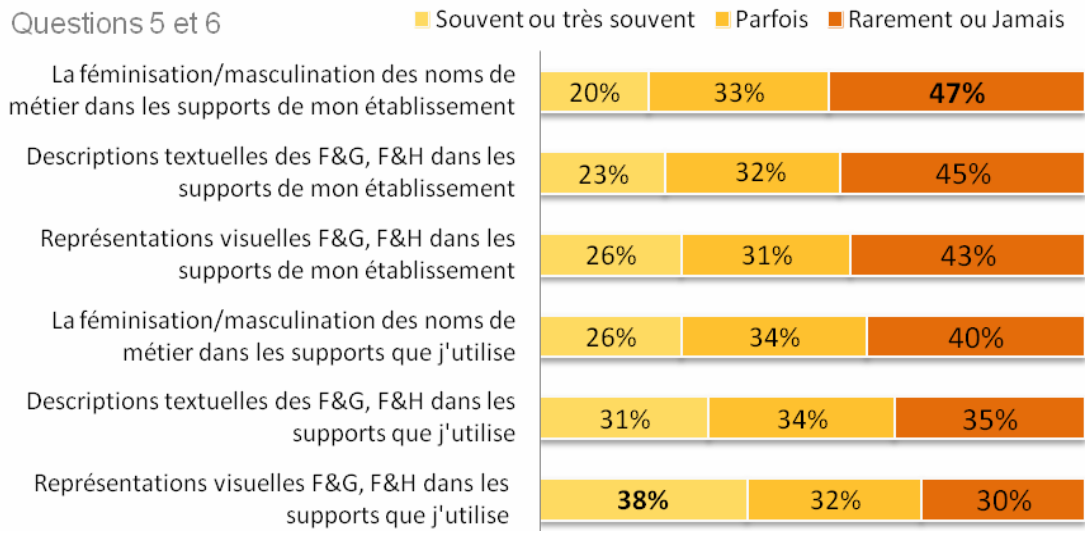

PERCEPTION :

"Je pense que l'égalité est atteinte dans les domaines ... "

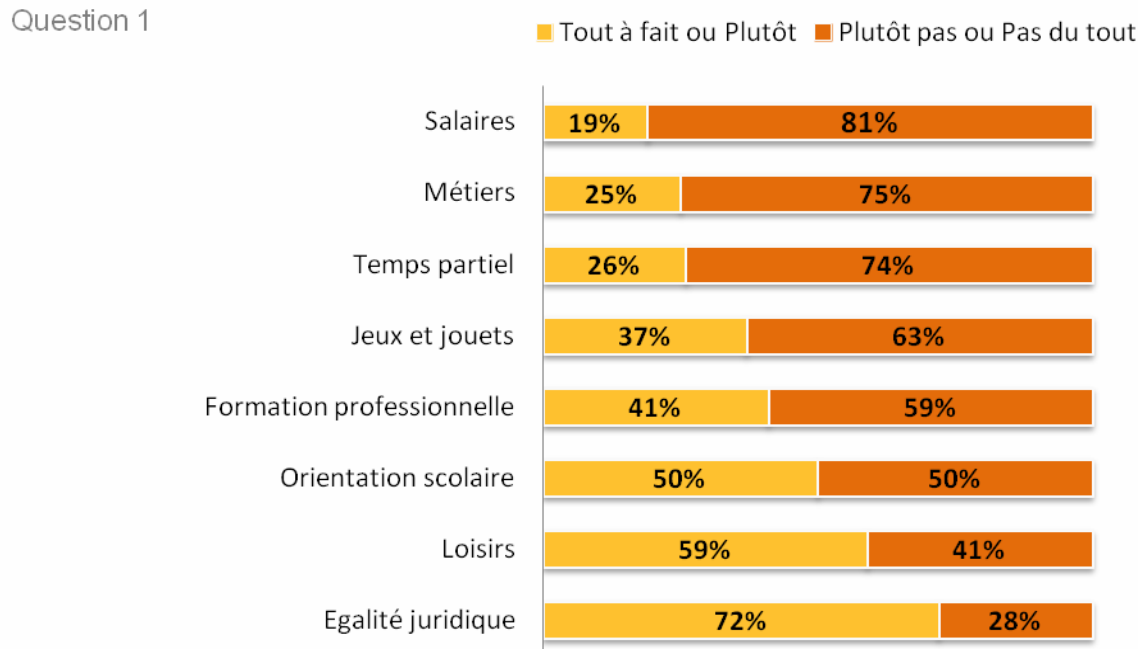

VECU :

"J'ai déjà rencontré des situations difficiles en lien avec..."

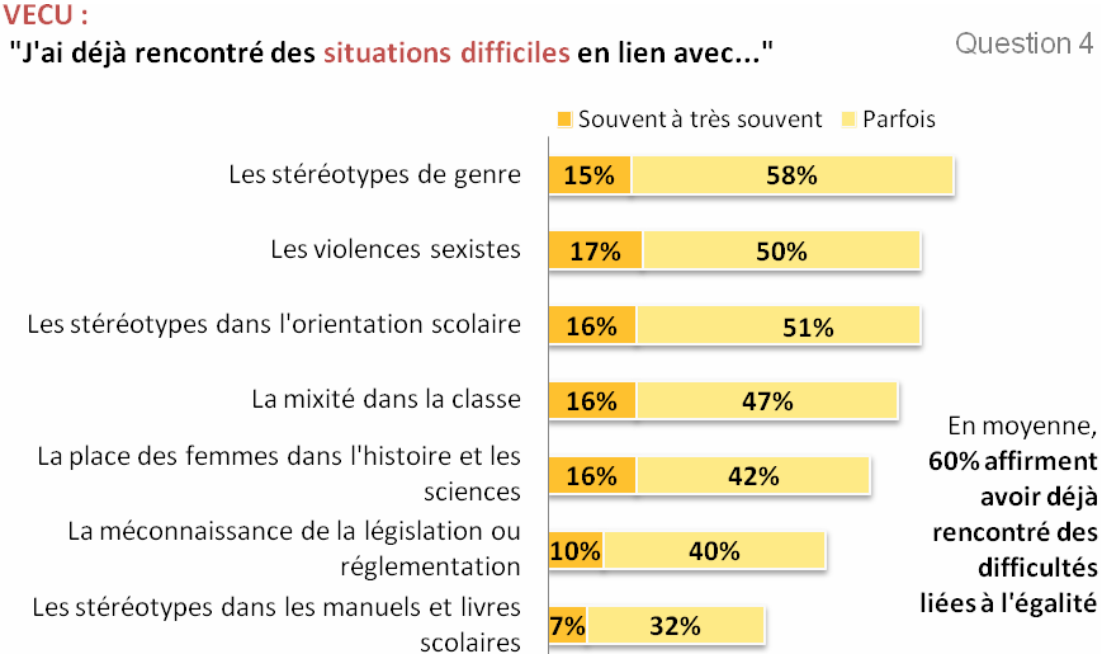

4

[4] Il est choisi ici de présenter dans le graphique seulement les réponses « Souvent à très souvent » et « parfois ». Pour exemple, la part des réponses « jamais ou rarement » de l'item « stéréotypes de genre » représente 27%.

➢ OUTILS ET FORMATIONS - EN BREF :

Très peu des dispositifs et outils existants cités semblent être connus, peu de formations à l'égalité avoir été suivies ou d'actions avoir été investies. Les thèmes d'actions et de formations privilégiés, comme plusieurs outils estimés utiles, sont plutôt ceux permettant de tester des pratiques, immédiatement et de façon autonome, et de prévenir ou résoudre des situations-problèmes, comme les violences sexistes. Les motivations sont intrinsèques (l'intérêt personnel ou professionnel). L'engagement dans ces actions et formations semble avoir été freiné par le fait que ces formations n'ont pas été proposées ou que les actions sont méconnues.
Malgré l'obligation professionnelle que l'éducation à l'égalité constitue et une implication très forte déclarée, les répondant-e-s placent cette question en retrait dans leur logique éducative lorsqu'il s'agit de se former. Ils et elles souhaitent cependant être informé-e-s en priorité sur la législation et la réglementation en vigueur.

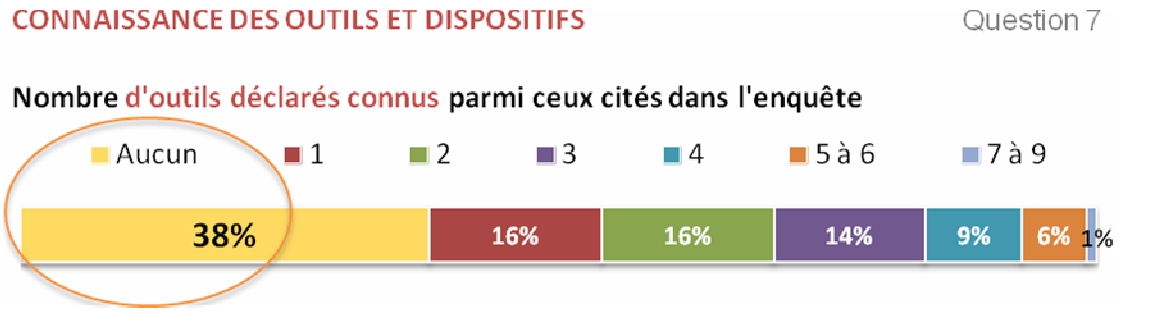

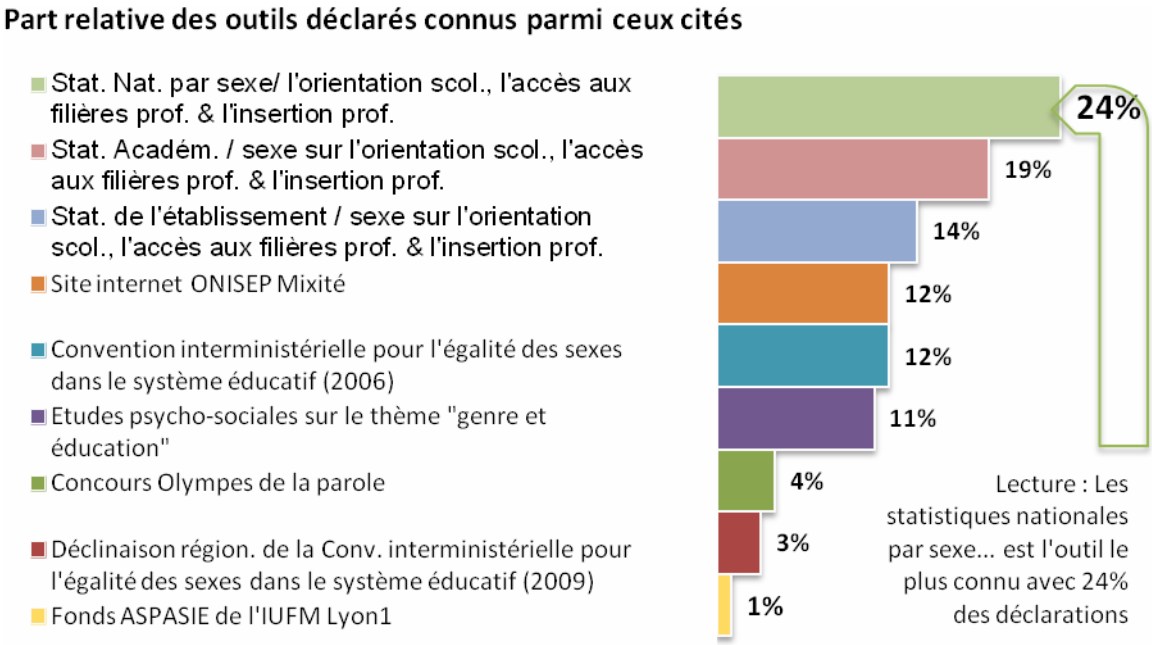

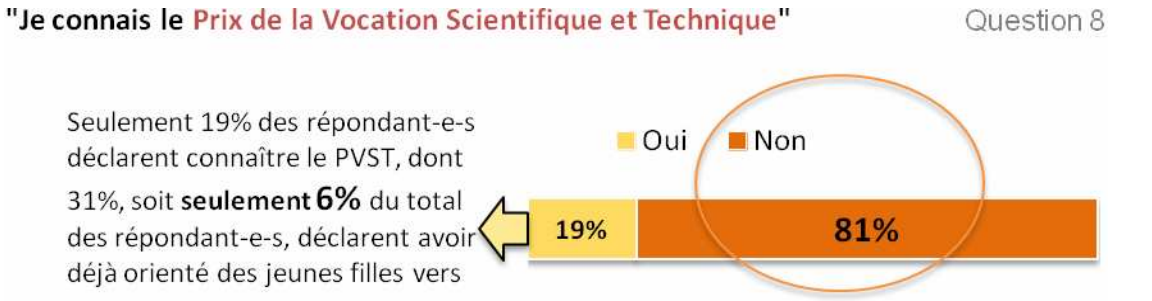

FORMATION & PRATIQUES

Questions 9a et 16a

"J'ai déjà suivi une FORMATION ou participé à une ACTION en lien avec l'égalité des sexes"

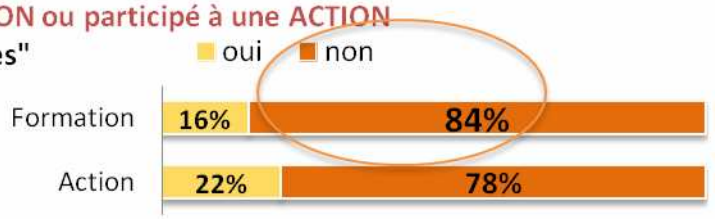

Lecture :
84% des répondant-e-s n'ont jamais suivi de formation en lien avec l'égalité des sexes.

Thématiques suivies : "J'ai déjà suivi une formation, j'aimerais suivre une formation, ou j'ai déjà pris part à une action sur les thèmes... "

Questions 9b, 12 et 16b

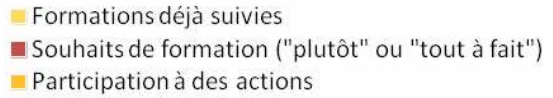

En moyenne, **47 % intéressé-e-s par de futures formations.**

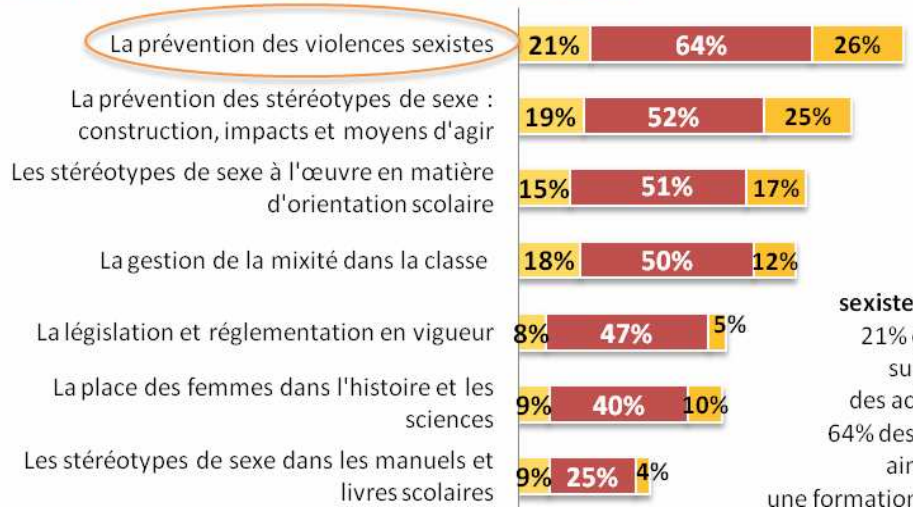

Lecture :
la prévention des violences sexistes fait l'objet de 21% des formations suivies et de 26% des actions menées ; 64% des répondant-e-s aimeraient suivre une formation sur ce thème.

[5]

Motivations pour une FORMATION : "J'ai suivi ces formations ou souhaiterais en suivre une pour les raisons suivantes"

Questions 10 et 13

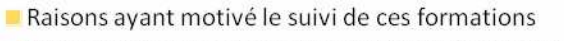

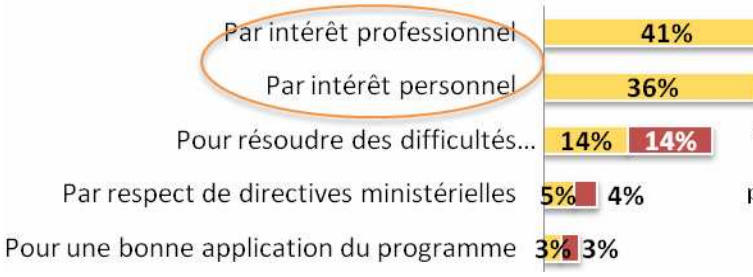

Lecture :
41% des réponses vont vers l'intérêt professionnel comme motivation première pour suivre une formation.
Les causes extrinsèques sont très peu citées.

[5] Pour les questions Q9b et Q16b, Q10 et Q13, plusieurs réponses étaient possibles. Les pourcentages ne s'additionnent pas en lecture horizontale mais de façon verticale puisque le dénominateur est l'ensemble des réponses cochées et non l'ensemble des répondant-e-s.
En revanche pour la Q12, il était demandé aux enquêté-e-s de se prononcer pour chaque item sur une échelle. Ainsi, 64% des répondant-e-s souhaiteraient une formation concernant la prévention des violences sexistes (en déduire que 36% ne la souhaiteraient pas).

LES FREINS :

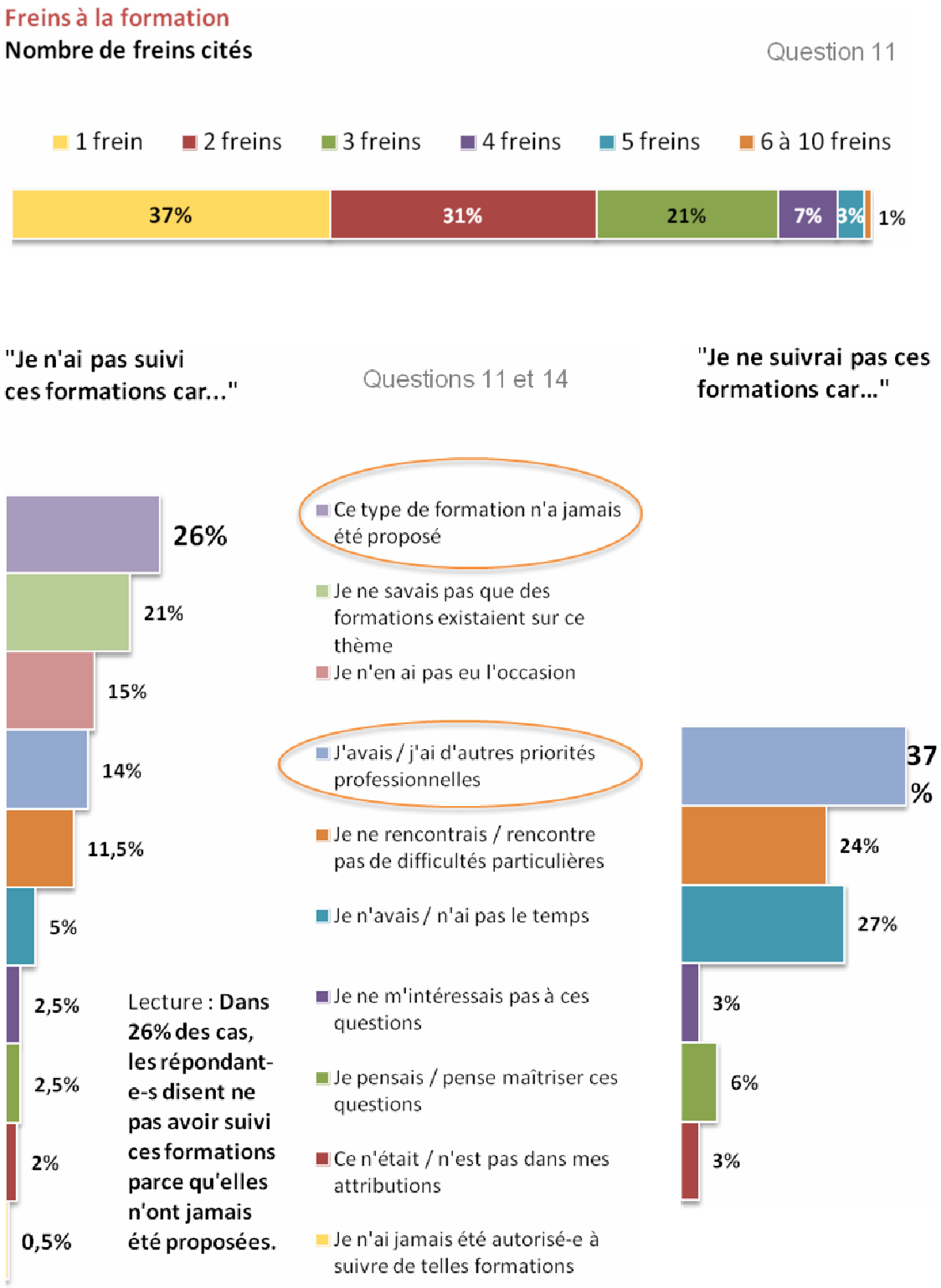
Freins à la formation
Nombre de freins cités
Question 11
1 frein
2 freins
3 freins
4 freins
5 freins
6 à 10 freins
37%
31%
21%
7%
3%
1%
"Je n'ai pas suivi ces formations car..."
Questions 11 et 14
"Je ne suivrai pas ces formations car..."
26%
21%
15%
14%
11,5%
5%
2,5%
2,5%
2%
0,5%
Lecture : Dans 26% des cas, les répondant-e-s disent ne pas avoir suivi ces formations parce qu'elles n'ont jamais été proposées.
Ce type de formation n'a jamais été proposé
Je ne savais pas que des formations existaient sur ce thème
Je n'en ai pas eu l'occasion
J'avais / j'ai d'autres priorités professionnelles
Je ne rencontrais / rencontre pas de difficultés particulières
Je n'avais / n'ai pas le temps
Je ne m'intéressais pas à ces questions
Je pensais / pense maîtriser ces questions
Ce n'était / n'est pas dans mes attributions
Je n'ai jamais été autorisé-e à suivre de telles formations
37 %
24%
27%
3%
6%
3%

LES ACTIONS :

Origine des ACTIONS mises en place

Question 19

Lecture : **Le CESC (Comité d'Education Santé et Citoyenneté) est cité dans 33% des cas comme à l'origine des actions**

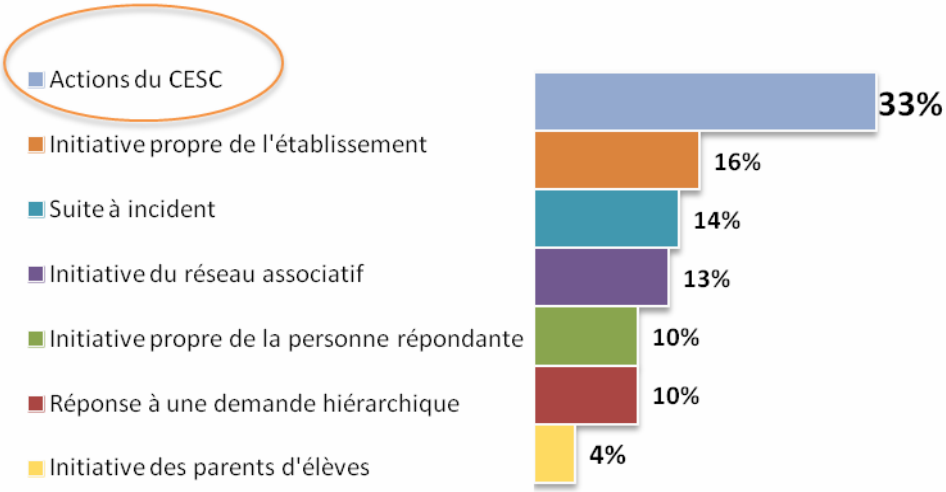

Financement des actions :

"Ces actions ont été financées au moyen de ..."

Question 18

Lecture : **Les financements publics constituent le 1er moyen financier avec**

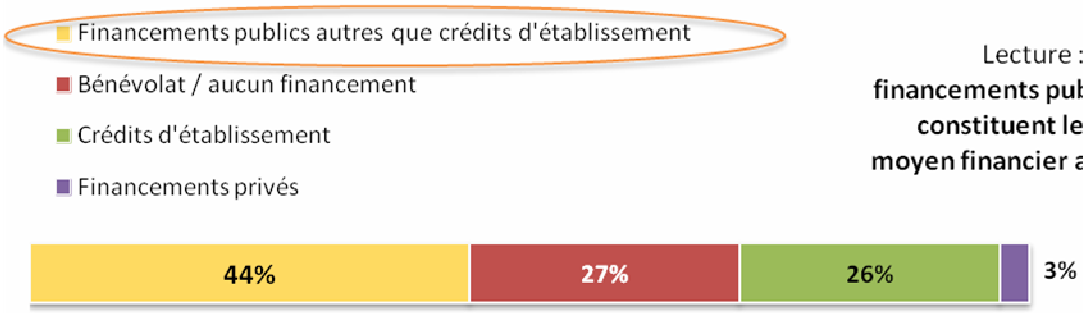

Nota : 60% des personnes ayant participé à une action déclarent "je ne sais pas" ou "ne se prononce pas". Le graphe fait état des réponses des 40% restants.

"Les actions auxquelles j'ai participé sont renouvelées chaque année"

Question 17

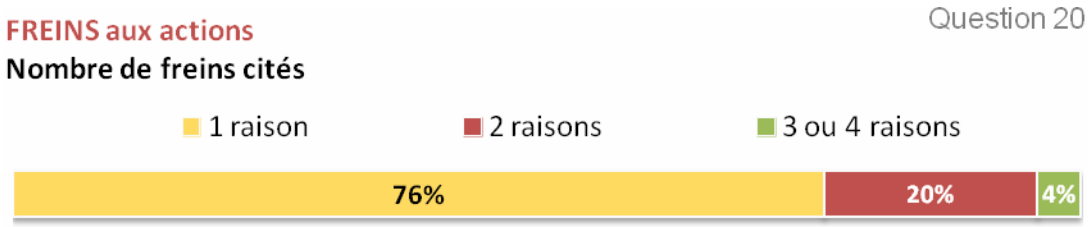

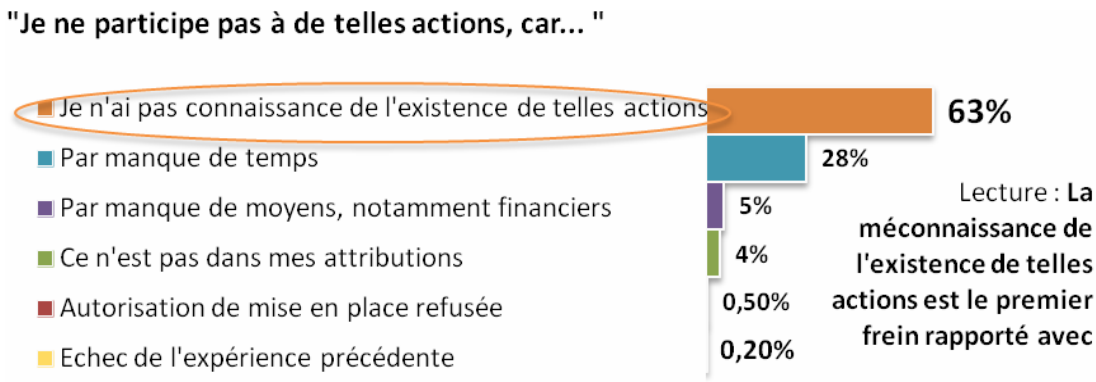

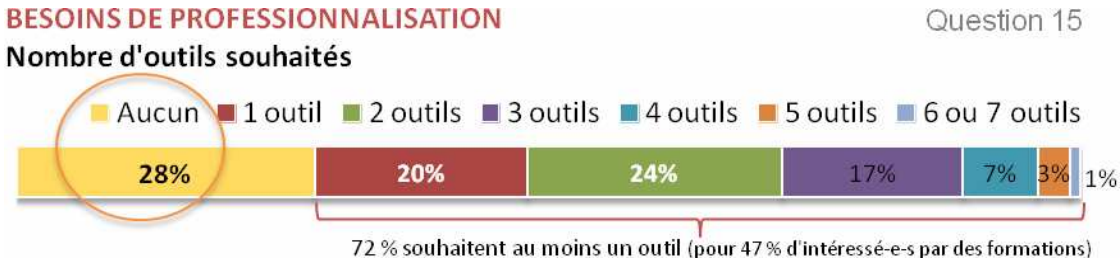

➔ Enquêté-e-s plus en attente d'une mise à disposition d'outils que d'une offre de formations.

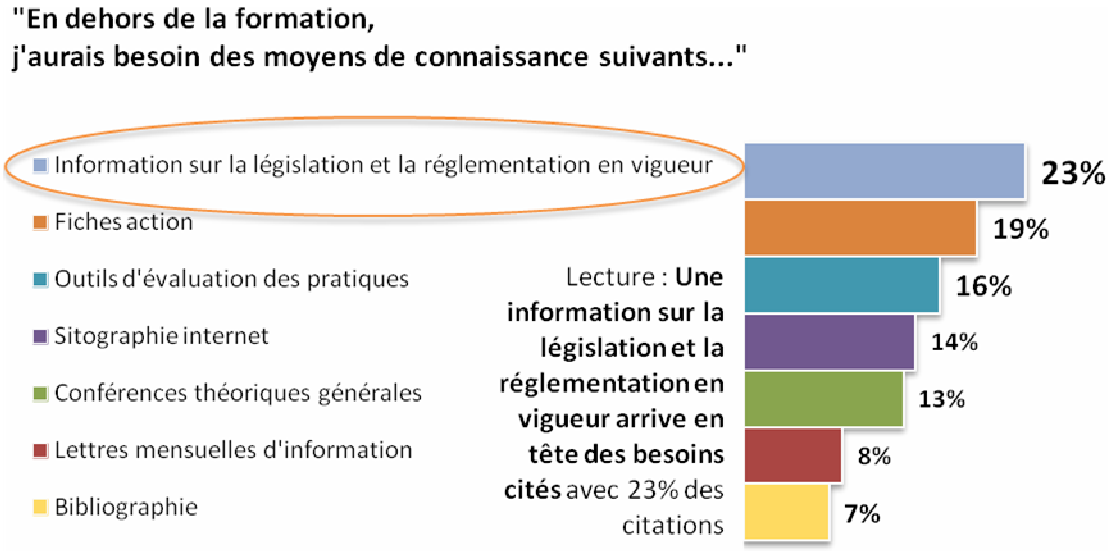

III – Vue détaillée selon les caractéristiques de répondant.e.s

Préambule :

- *Pour chaque thème, les résultats du chapitre II sont rappelés encadrés sous cette forme.*
- *Pour l'ensemble des résultats qui vont suivre, quand le facteur **âge ou ancienneté** est mentionné, cela signifie que ce facteur amplifie la tendance (plus les répondant-e-s avancent en âge ou ancienneté, et plus il déclarent que…).*
- *Les réponses de chaque groupe de répondant-e-s (ex. : femmes, enseignant-e-s, lycée agricole, personnes à temps partiel…) sont apportées en comparaison des réponses de l'autre ou des autres groupe-s de la même catégorie (i.e. : sexe, fonction, établissement, temps de travail…). Ainsi, le sentiment d'implication est plus fort chez les personnels de santé (94%) et les ASS (100%) est à comprendre « par rapport aux autres fonctions ».*
- *Sont mentionnées ci-après les différences de réponses entre groupes de répondant-e-s qui s'avèrent significatives au test du Khi-2 de Pearson[6] (ex. : les femmes répondant-e-s se disent significativement plus concernées que les hommes). Lorsque les réponses d'un groupe semblent se distinguer au sein de sa catégorie, mais que le test ne peut pas le confirmer (notamment si l'effectif du groupe est insuffisant), alors le groupe (ex. : lycée agricole public) **apparait en gris et gras**.*

a) Implication / Perception

En bref : *Les femmes, les plus ancien-ne-s dans leur fonction, les plus âgé-e-s, les personnels de santé et les ASS apparaissent les plus concerné-e-s ; ils-elles perçoivent davantage la plupart des inégalités et constatent davantage la difficulté dans leur fonction ou pour l'institution d'assumer un rôle en faveur de l'égalité.*

- **Sentiment d'implication (question préliminaire)**

86.5 % des répondant-e-s (y compris celles-et ceux n'ayant pas poursuivi l'enquête après cette question) déclarent se sentir **concerné-e-s** (réponse « plutôt » ou « tout-à-fait »).

Le sentiment d'implication est globalement fort quelles que soient les caractéristiques considérées de la population, avec, pour le résultat le plus bas, 80% de réponses « plutôt » ou « tout à fait » chez les 20-30 ans. Il est le plus fort chez : les **femmes (90%)**, les répondant-e-s les plus âgé-e-s, les **plus ancien-ne-s dans leur fonction**, les **personnels de santé (94%)** et les **ASS (100%).**

[6] *Pour chaque comparaison présentée, un test d'indépendance statistique (Khi-2 de Pearson) nous a permis de statuer sur la significativité des différences de distribution observées avec un risque d'erreur inférieur à 5 %. Ainsi pour chaque comparaison mentionnée et **hormis celles apparaissant sous cette forme**, il existe une liaison significative entre l'item considéré et la catégorie de répondant-e-s examinée (sexe, âge, fonction,…) qui nous permet de conclure que la réponse diffère selon les groupes répondants. Néanmoins, un Khi-2 non significatif n'atteste pas de l'indépendance entre la catégorie de répondant-e-s considérée et ses réponses : les effectifs influant directement sur la valeur du khi 2 (lorsque les effectifs doublent, la valeur du Khi-2 double), on se contentera alors de conclure qu'il n'existe pas de liaison statistiquement significative.*

- **Perception de l'égalité par domaine (Q1)**

81 % des répondant-e-s déclarent penser que **l'égalité n'est pas atteinte** (« pas du tout » ou « plutôt pas ») dans les domaines des **salaires**, **75 %** dans le domaine des **métiers** et **74 %** dans le domaine du **temps partiel**.

	*Groupes de répondant-e-s déclarant davantage que **l'égalité n'est pas atteinte** dans le domaine cité*
Salaires	Femmes (85% vs 76% chez les hommes)
Métiers	Femmes (80% vs 66% chez les hommes)
Temps partiel	Femmes (83% vs 63% chez les hommes) ASS (92%) et Assistant-e-s d'éducation (93%) **Personnels non enseignant-e-s exerçant sur plusieurs établissements** (93%)

En ce qui concerne les autres domaines proposés, les réponses sont plus mitigées.

Dans les domaines des *loisirs,* de l'*orientation scolaire et* de la *formation professionnelle*, **les positions des hommes et des femmes divergent** : les premiers ont une perception plus positive que les femmes vis-à-vis de l'atteinte de l'égalité des sexes (59% vs 44% pour l'orientation scolaire). Notons que **pour les trois domaines, sur la réponse « tout à fait », les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à estimer que l'égalité est atteinte.**

Les COP et les ASS, en faible effectif parmi nos répondant-e-s, déclarent l'égalité des sexes plutôt **non atteinte dans les loisirs** (respectivement 59% et 66%) et davantage encore dans **l'orientation scolaire (respectivement 72% et 86%**), ce qui est loin devant les enseignant-e-s qui sont 49% à déclarer penser l'orientation inégalitaire.

Les répondant-e-s exerçant en **lycée agricole public** se démarquent en déclarant davantage (53% vs 37 à 40%) que l'égalité est plutôt atteinte dans le domaine de la formation professionnelle (les autres déclarent davantage qu'elle n'y est pas atteinte).

72 % des répondant-e-s déclarent penser que dans **le** *domaine juridique***, l'égalité entre les sexes est aujourd'hui atteinte** (réponse « plutôt » ou « tout-à-fait »)**.**

Les hommes, les personnels de direction et les personnes exerçant à temps complet se détachent en exprimant cet avis de manière assez catégorique (respectivement 77%, 80% et 74% de réponses « plutôt » et « tout à fait »). Notons que sur la seule réponse « tout à fait », l'avis de ces populations est déjà très catégorique (45% des hommes vs 25% des femmes estiment l'égalité juridique tout à fait atteinte, 46% des personnels de direction, 33% des personnes à temps complet vs 23% des personnes à temps partiel).

- **Implication de l'institution scolaire (Q2)**

88 % des répondant-e-s déclarent penser que *l'institution scolaire a* **« tout à fait »** *un rôle à jouer en faveur de l'égalité des sexes.*

Les femmes se positionnent de manière très et encore plus marquée que les hommes quant au rôle égalitaire que devrait tenir l'Ecole (91% vs 83% de réponses « tout-à-fait »).

Pour 62 % d'entre eux, *l'institution scolaire parvient à jouer ce rôle* (réponse « plutôt » ou « tout-à-fait »).

Les groupes les plus mitigées sont : **les plus âgé-e-s** (51%), les lycées professionnels (53%) et l'académie de Lyon (54% vs 63% pour celle de Grenoble).

A la même question, **les COP et les ASS** se démarquent une nouvelle fois des autres professions en déclarant davantage que **l'institution scolaire ne réussit « plutôt pas »** à jouer un rôle en faveur de l'égalité entre les sexes (61% et 54%, avec dans les deux cas 2% de réponses « pas du tout »).

56% des répondant-e-s estiment que *l'institution scolaire ne maintient pas les stéréotypes de sexe*.

Bien que **l'avis général semble partagé sur cette question**, les hommes et **les répondant-e-s exerçant en lycée agricole public** se distinguent des autres répondant-e-s en émettant en plus grand nombre (respectivement 61 et 68 %) le sentiment que l'institution scolaire ne maintient pas les stéréotypes de sexe.

- **Implication personnelle en tant que professionnel-le de l'enseignement (Q3)**

Près de 94 % des répondant-e-s déclarent penser avoir, *dans leur propre fonction, un rôle à jouer en faveur de l'égalité des sexes*…

Les **CPE**, les **personnels de santé** et les **ASS** se montrent les plus catégoriques en choisissant la réponse « tout à fait » dans respectivement 88%, 94% et 87% des cas.

Les **COP présentent un avis en revanche plus mitigé** (61% de réponse de type « tout-à-fait »).

…dont près de 81 % déclarent penser *parvenir à jouer ce rôle dans leur fonction* (réponse « plutôt » ou « tout-à-fait » dans les deux cas).

Ce sont **les personnels de santé** qui ont le plus tendance à affirmer parvenir à être égalitaires dans leur fonction (94%), et **les COP qui ont le moins tendance à déclarer y parvenir (55%).**

Un peu plus de 71 % déclarent **ne pas** *avoir le sentiment de maintenir les stéréotypes de sexe* (réponse « pas du tout » ou « plutôt pas»).

Ce sont **les ASS** qui se montrent ici **les plus partagé-e-s** (55% de réponses négatives et 43% de réponses « plutôt »).

- **Difficultés rencontrées (Q4)**

Entre **7 et 17 % des** répondant-e-s déclarent avoir **souvent à très souvent été confronté-e-s à des difficultés en lien avec le genre** (regroupant l'ensemble des propositions), notamment avec les violences sexistes. **Environ la moitié des répondant-e-s (entre 47 et 58 %) déclare y avoir été parfois confronté-e-s** (thèmes cités : stéréotypes de genre, orientation scolaire, violences sexistes et mixité dans la classe). En moyenne, **60% des répondant-e-s déclarent y avoir été confronté-e-s** parfois, souvent ou très souvent, tous thèmes confondus.

Cumul des réponses *Parfois* et *Souvent à très souvent*	Catégories de notre échantillon ayant déclaré le plus ou le moins des difficultés rencontrées dans les domaines cités :	
	Difficultés davantage déclarées par :	**Plutôt moins déclarées par :**
Violences sexistes (entre 56% et 98%)	ASS, collège, lycée professionnel zone estimée urbaine, Femmes.	La population enseignante, hommes, lycée GT
Stéréotypes de genre (60% à 94%)	Femmes, personnels non enseignants, COP, CPE, ASS, personnel de santé	Assistant-e-s d'éducation
Stéréotypes de genre en matière d'orientation scolaire (47% à 98%)	Les plus âgé-e-s, les plus ancien-ne-s dans leur fonction, COP	Lycée agricole public, assistant-e-s d'éducation
Place des femmes dans l'histoire et les sciences (47% à 63%)	Femmes, les plus âgé-e-s, les plus ancien-ne-s dans leur fonction, lycée agricole public.	Hommes
Gestion de la mixité dans la classe (40% à 78%)	CPE	Assistant-e-s d'éducation
Législation et réglementation en vigueur (46% à 83%)	Les plus âgé-e-s, les plus ancien-ne-s dans leur fonction, CPE, personnels de santé, ASS	Enseignant-e-s, COP
Stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires (30% à 53%)	Femmes, les plus âgé-e-s, les plus ancien-ne-s dans leur fonction	Hommes, les moins ancien-ne-s dans leur fonction et les plus jeunes

- **Réflexion sur les supports utilisés personnellement (Q5)**

Les répondant-e-s déclarent globalement porter **peu attention à la dimension du genre** dans l'utilisation (personnelle ou de leur établissement) de **supports pédagogiques ou de communication**.

Supports utilisés personnellement (cumul des réponses *parfois* et *souvent/très souvent*) :	Populations ayant déclaré le plus ou le moins porter fréquemment attention aux dimensions citées :	
	le plus	**le moins**
Représentations visuelles des filles et des garçons (52% à 93%)	Femmes, personnels de santé, ASS, collège	Lycée agricole public, hommes assistant-e-s d'éducation,
Descriptions textuelles des filles et des garçons (52% à 90%)	Personnels de santé, ASS	Hommes, assistant-e-s d'éducation, enseignant-e-s
Féminisation et masculinisation des noms de métiers (30% à 90%)	51-60 ans, COP, ASS, lycée professionnel	Hommes, 20-30 ans, enseignant-e-s, assistant-e-s d'éducation, lycée agricole public

- **Réflexion sur les supports émis par l'établissement (Q6)**

Les **hommes, les 20-30 ans, les enseignant-e-s et celles et ceux exerçant dans l'académie de Grenoble** expriment de façon la plus nette le **peu d'attention portée à la dimension du genre dans les supports de l'établissement** (respectivement 52%, 53%, 49% et 45% de réponse « Jamais ou rarement »). Toujours inscrit-e-s dans la tendance générale d'une réflexion peu prononcée, les 51-60 ans, les personnels de direction, personnels de santé et ASS déclarent y porter plus fréquemment attention (respectivement 38%, 54%, 52% et 56% de réponse « Souvent ou très souvent »).

La féminisation / masculinisation des noms de métiers dans les supports émis par l'établissement est déclarée moins souvent considérée par les hommes, les 20-30 ans, les enseignant-e-s et les répondant-e-s exerçant dans l'académie de Grenoble (respectivement 55%, 57%, 53% et 49 % de réponse « Jamais ou rarement »). Les 51-60 ans, les personnels de direction, les COP et les répondant-e-s exerçant dans l'académie de Lyon déclarent plus souvent porter attention à la sexuation des noms de métiers dans ce cadre (respectivement 33%, 48%, 50% et 26 % de réponse « Souvent ou très souvent »).

b) Connaissance des outils et dispositifs (Q7 et Q8)

En bref : *Si les outils et dispositifs cités dans l'enquête sont globalement peu connus, ce sont les enseignant-e-s et les assistant-e-s d'éducation qui semblent le moins les connaître, ainsi que les personnes à temps partiel et celles exerçant dans l'académie de Grenoble. Les COP, les personnels de direction et les personnes à temps complet sont les populations qui semblent les connaître le mieux. Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique est mieux connu à Lyon, par les lycées généraux et technologiques, par les COP, les plus âgé-e-s et les plus ancien-ne-s dans leur fonction.*

38 % des répondant-e-s **déclarent ne connaître aucun des outils et dispositifs présentés**.

Très peu des COP (2%) et des personnels de direction (5%) ont déclaré ne connaître aucun des outils et dispositifs présentés, mais près de **la moitié des enseignant-e-s** et **personnels de santé** et la grande majorité des assistant-e-s d'éducation (79%, mais ils-elles sont seulement 15 répondant-e-s) déclarent **ne connaître aucun de ces outils**.

24 % des répondant-e-s déclarent avoir **connaissance des statistiques nationales** ventilées par sexe sur l'orientation et l'insertion professionnelle, 19 % ces mêmes statistiques au plan académique et 14 % celles propres à l'établissement d'exercice ; **seulement 12 %** des répondant-e-s déclarent connaître **la convention interministérielle pour l'égalité des sexes dans le système éducatif**, **12 % le site ONISEP mixité** et 11 % les études psychosociales sur le thème « genre et éducation ».

Nombre d'outils connus :

Ce sont les personnels de direction, les CPE et les COP qui ont le plus tendance à déclarer connaître un grand nombre des outils et dispositifs présentés. 32% **des enseignant-e-s** (la plus grande part) et 48% des **ASS** déclarent **ne connaître qu'un seul des outils** et dispositifs proposés.

Les répondant-e-s exerçant à **temps partiel** et celles et ceux exerçant au sein de **l'académie de Grenoble** ont tendance à déclarer **connaître un moins grand nombre d'outils** (37% des *temps partiel* ne connaissent qu'un outil vs 24% pour les *temps complet ;* 29% *Grenoble* vs 20% *Lyon*).

Profil des répondant-e-s par outil déclaré connu :

La **convention interministérielle** pour l'égalité est déclarée particulièrement connue par les **personnels de santé** et les **ASS**; elle est moins citée par les COP parmi les outils qu'ils-elles déclarent connaître (7% de leurs réponses)[7].

La **déclinaison régionale** de cette convention a plus tendance à être déclarée connue par les plus âgé-e-s et les **personnels de direction**, et pas du tout par les COP.

Les enseignant-e-s et les personnels de direction ont particulièrement tendance à déclarer connaître les statistiques ventilées par sexe sur l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle, mais ont le moins tendance à déclarer connaître les études psychosociales sur le thème « genre et éducation » et très peu voire pas du tout (pour les personnels de direction) le fonds ASPASIE, outils qui semblent mieux connus par les plus jeunes.

Ce sont les COP qui ont le plus tendance à déclarer connaître le concours des Olympes de la parole.

81 % des répondant-e-s déclarent **ne pas connaître le Prix de la Vocation Scientifique et Technique**. Parmi celles et ceux qui déclarent le connaître, **31 % déclarent avoir déjà orienté des jeunes filles vers ce dispositif**.

Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique est déclaré moins connu par les 20-30 ans, les moins ancien-ne-s dans leur fonction, les enseignant-e-s, personnels de santé et ASS, répondant-e-s exerçant en collège ou **en lycée agricole public**. A l'inverse, ce sont les plus âgé-e-s, les plus ancien-ne-s dans leur fonction, les COP, celles et ceux exerçant en lycée général et technologique, à temps complet et dans l'académie de Lyon qui ont le plus tendance à déclarer connaître ce dispositif.

Parmi les répondant-e-s qui déclarent connaître le Prix de la Vocation Scientifique et Technique, ce sont les personnels de direction et les CPE qui ont le plus tendance à déclarer avoir déjà orienté des élèves vers ce prix, et les enseignant-e-s et ASS qui ont le moins tendance à déclarer avoir déjà aiguillé des jeunes filles vers ce dispositif.

c) Formations

En bref :

Si les répondant-e-s indiquent en grande majorité n'avoir jamais suivi de formations sur le genre, ce sont les hommes, les enseignant-e-s et les personnels de direction qui semblent en avoir le moins bénéficié, ainsi que les lycées agricoles publics, les zones rurales et les personnes exerçant dans l'académie de Grenoble.
*La **prévention des violences sexistes** est le premier thème de sessions suivies par les catégories personnels de santé, ASS, CPE, lycées professionnels et académie de Lyon. C'est en revanche **la gestion de la mixité en classe** qui semble avoir le plus été objet de formations suivies par les **enseignant-e-s et en collèges**.*
***L'attrait pour une future formation** à ces questions est le moins prononcé chez les hommes, les plus âgé-e-s, les ancien-ne-s et les COP, le plus prononcé chez les femmes et les plus jeunes. Dans tous les cas, ce sont **l'intérêt professionnel et l'intérêt personnel** qui semblent motiver un tel engagement.*
*Si jusqu'alors le **frein à la formation** était qu'elles n'ont **jamais été proposées**, **d'autres priorités** professionnelles dans l'immédiat et le **manque de temps** sont ceux invoqués pour l'avenir.*

[7] Nous pouvons émettre l'hypothèse que le libellé de ce document n'a pas été relié au Bulletin Officiel qui en instaure la mise en place, le terme de Bulletin Officiel n'apparaissant pas dans le questionnaire. Cependant, cela ne présume pas de la connaissance du Bulletin Officiel.

Seulement 16 % des répondant-e-s déclarent avoir déjà suivi une formation en lien avec l'égalité entre les sexes.

Formations en lien avec l'égalité entre les sexes

Ont le plus tendance à déclarer

Avoir déjà suivi ces formations :	N'avoir jamais suivi ces formations :
Femmes, personnels de santé, ASS, zone estimée urbaine, académie de Lyon	Hommes, enseignant-e-s, personnels de direction (dans une moindre mesure), lycée agricole public, zone estimée rurale, académie de Grenoble

Précisons qu'au sein de notre échantillon, les réponses selon le statut (titulaire ou non), le temps de travail et le fait d'exercer sur un seul ou plusieurs établissements ne montrent pas de variations notables concernant le fait d'avoir ou non suivi de telles formations. Cela nous conduit à nous interroger sur la place occupée par la formation continue chez les répondant-e-s se déclarant formé-e-s à la question de l'égalité entre les sexes.

Parmi les répondant-e-s qui déclarent avoir déjà suivi ce type de formation, les **thèmes les plus cités** sont **« la prévention des violences sexistes », « la prévention des stéréotypes de sexe » et « la gestion de la mixité en classe ».** Les raisons les plus avancées sont l'intérêt professionnel et l'intérêt personnel.

Le thème de la **prévention des violences sexistes** est globalement le plus déclaré comme ayant fait l'objet de formations, et notamment par les **personnels de santé** (45% des citations), les **ASS** (42% des citations), les **CPE** (28% des citations), les répondant-e-s exerçant en **lycée professionnel** (27% des citations) et celles et ceux exerçant dans **l'académie de Lyon** (24% des citations).
Le thème de **la gestion de la mixité** arrive en tête chez les enseignant-e-s (25% des citations) et a tendance à être le plus cité par les répondant-e-s exerçant en collège (20% des citations).
Le thème des **stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire** est largement le plus cité chez les **COP** (54% des citations) et les répondant-e-s exerçant en **lycée général et technologique** (19% des citations).

Enfin le thème de la **législation et réglementation en vigueur** a plus tendance à être cité par les **personnels de direction** (18% des citations). Notons que les COP ne citent jamais ce dernier thème comme ayant fait l'objet de formations.

Raisons du suivi de ces formations : Les différentes raisons proposées au suivi de ces formations sont réparties de façon assez homogène selon les caractéristiques de la population.

- **Obstacles à la formation passée (Q11)**

*Les principales causes identifiées comme ayant pu freiner un engagement dans ces formations sont le fait que ce type de formation n'ait **jamais été proposé** (29 % des cas) et la **méconnaissance de l'existence de telles formations** (24 % des cas).*

	Formations jamais proposées	*Autres priorités professionnelles dans l'immédiat*	*Pas eu l'occasion*	***Méconnaissance de leur existence***
Enseignant-e-s	*1er frein*			*2ème frein*
Personnels de direction	*1er frein*	*2ème frein*		
CPE	*1er frein*		*2ème frein*	

	Formations jamais proposées	*Autres priorités professionnelles dans l'immédiat*	*Pas eu l'occasion*	**Méconnaissance de leur existence**
COP		*1er frein*	*2ème frein*	
Personnels de santé	*1er frein*		*1er frein*	
ASS	*1er frein*	*1er frein*	*1er frein*	
Assistant-e-s d'éducation	*1er frein*		*1er frein*	

C'est le grand effectif d'enseignant-e-s répondant-e-s qui conduit à faire arriver en 2ème position le frein « méconnaissance de leur existence ». Les autres populations ne citent jamais ce motif parmi les deux premiers freins. Nous pouvons supposer que ce sont les enseignant-e-s qui ont le moins connaissance de l'existence de ces formations.
Par ailleurs, les Conseillers-ères d'Orientation Psychologues sont les seul-e-s à invoquer comme premier frein d'autres priorités professionnelles.

- **Thèmes de formations éventuelles (suscitant de l'intérêt)**

*Seul **le thème de la prévention des violences sexistes rassemble une majorité claire de positions favorables**. A l'inverse, les répondant-e-s se positionnent clairement en défaveur de formations relevant des stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires et, dans une moindre mesure, de la place des femmes dans l'histoire et les sciences. En ce qui concerne les autres thèmes, les avis des répondant-e-s demeurent partagés.*

- *Les positionnements **en FAVEUR de la prévention des violences sexistes**, thème **privilégié pour toutes les populations (51% à 85%)**, sont nuancés ainsi :*

Faveur la plus forte :	**Faveur moindre :**
Femmes (67%), plus jeunes (73%), moins ancien-ne-s dans leur fonction (76%), assistant-e-s d'éducation (85%).	Hommes (56%), COP (51%), Lycées généraux et technologiques (52%)

- *Les positionnements globalement **MITIGES sur un certain nombre de thèmes** sont nuancés ainsi selon les populations :*

Cumul des réponses *Tout à fait et Plutôt* :	**Faveur**	**Faveur moindre**
Prévention des stéréotypes de sexe : construction, impacts et moyens d'agir (27% à 74%)	ASS, femmes, plus jeunes, moins ancien-ne-s.	Hommes, plus âgé-e-s, plus ancien-n e-s, COP.
Stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire (31% à 72%)	Femmes, plus jeunes, moins ancien-ne-s, assistant-e-s d'éducation, collèges.	Hommes, plus âgé-e-s, plus ancien-ne-s, personnels de santé, ASS, lycées agricoles.
Cumul des réponses *Tout à fait et Plutôt* :	**Faveur**	**Faveur moindre**
Gestion de la mixité dans la classe (11% à 67%)	Femmes, plus jeunes, CPE.	Hommes, COP, plus âgé-e-s, plus ancien-n e-s, ASS, lycées GT.
Législation et réglementation en vigueur (35% à 70%	Femmes, ASS, personnels de santé, CPE.	Plus âgé-e-s, plus ancien-ne-s, hommes, COP.

- *Les positionnements sont **clairement en DEFAVEUR** de deux thèmes de formation et sont nuancés ainsi :*

Cumul des réponses *Plutôt pas* et *Pas du tout*	**Défaveur la plus forte**	**Défaveur moindre**
La place des femmes dans l'histoire et les sciences (43% à 82% de défaveur)	Hommes (67% en défaveur), plus âgé-e-s, plus ancien-n e-s, COP (82%), **lycées agricoles** (74%).	Plus jeunes (52% pour les 20-30 ans), assistant-e-s d'éducation (43%).
Les stéréotypes de sexe dans les manuels et livres scolaires (57% à 97% de défaveur)	Plus âgé-e-s (77% à 81% pour les plus de 51 ans), plus ancien-n e-s, **personnels de santé** (97%).	**Assistant-e-s d'éducation** (57%)

- **Motivations à se former dans l'avenir (Q13)**

Globalement, les raisons les plus fréquemment et largement identifiées comme étant susceptibles d'accompagner un engagement dans ces formations sont **l'intérêt personnel** et **l'intérêt professionnel**.

Néanmoins, les **ASS** se démarquent des autres populations en évoquant, après l'intérêt professionnel, l**e projet de résoudre des difficultés professionnelles**.
Ce dernier motif est en revanche relativement peu évoqué par les COP ; il est plus souvent cité par les répondant-e-s exerçant dans **l'académie de Lyon** que dans l'académie de Grenoble.

- **Freins à une éventuelle formation (Q14)**

La cause la plus fréquemment identifiée comme étant susceptible de freiner un engagement dans ces formations est **l'existence d'autres priorités professionnelles** dans l'immédiat (parmi six freins possibles).

Apparaissent des écarts dans les réponses par **sexe, fonction et type d'établissement**.

	1er frein	***2ème frein***
Femmes	*Autres priorités professionnelles dans l'immédiat*	***Manque de temps*** *(différence selon le sexe non significative)*
Hommes		***Ne rencontre pas de difficultés particulières***

De plus, les hommes invoquent plus souvent que les femmes leur **maîtrise des questions d'égalité entre les sexes**.

*Sans constituer les freins principaux, les motifs **le plus souvent cités par les fonctions suivantes sont :***

Enseignant-e-s, CPE	*Ne rencontre pas de difficultés particulières*
ASS	*Questions estimées maîtrisées*

*Les motifs **les moins cités** par les fonctions suivantes sont :*

CPE	Questions estimées maîtrisées
Personnels de santé ASS	*Ne rencontre pas de difficultés particulières* (jamais cité)

	…***citent plus souvent*** *que les autres types d'établissements :*	…***citent moins souvent*** *que les autres types d'établissements :*
Lycées agricoles publics	▪ *Ne rencontre pas de difficultés particulières* ▪ *Ne correspond pas à mes attributions*	▪ ***Questions estimées maîtrisées*** **(jamais cité)** ▪ ***Manque d'intérêt pour ces questions*** **(jamais cité)** ▪ ***Manque de temps***

Rappelons cependant que seulement 35 répondant-e-s proviennent de ces établissements.

d) Besoins d'outils de professionnalisation (Q15)

En bref : *Les répondant-e-s émettent le souhait de disposer notamment d'éléments de législation et de fiches actions ; les personnels de santé et ASS se démarquent en sollicitant principalement des conférences théoriques.*

En dehors de la formation, les moyens de connaissance prioritairement identifiés comme pouvant répondre aux besoins des personnes interrogées sont de **l'information sur la législation et la réglementation en vigueur** et dans un second temps des **fiches action.**

Les réponses par **sexe et par fonction** font apparaître des écarts, notamment sur le souhait de disposer d'outils : entre 2% à 35% des répondant-e-s n'en auraient pas besoin selon les différentes catégories. Ainsi, **les hommes** (35 %, pour 25% des femmes) et **les enseignant-e-s** (31 %, pour 2% des ASS) sont les catégories qui déclarent le plus ne souhaiter disposer d'aucun des outils listés.
Ce sont les **CPE** qui semblent les plus intéressé-e-s par la mise à leur disposition d'un grand nombre d'outils, puis les **personnels de santé et ASS**.

Outils privilégiés Parmi les 7 outils proposés *Fonction exercée*	***Eléments de législation et réglementation en vigueur***	*Fiches action*	*Outils d'évaluation des pratiques*	***Conférences théoriques***
Enseignant-e-s	1er outil	2ème outil		
Personnels de direction	1er outil	1er outil	1er outil	
CPE	1er outil	1er outil		
COP	1er outil			
Personnels de santé				**1er outil**
ASS	1er outil			**1er outil**
Assistant-e-s d'éducation	1er outil			

e) Pratiques et actions

En bref : *Globalement, peu des répondant-e-s semblent avoir déjà participé à des actions, et ce notamment chez les jeunes, les enseignant-e-s, les établissements situés en zone rurale et l'académie de Grenoble. De nouveau c'est la* ***prévention des violences sexistes*** *qui semblent avoir le plus fédéré, notamment chez les femmes, les CPE, les personnels de santé et ASS, les lycées professionnels et au sein de l'académie de Lyon. Si en général, le moteur de ces actions est principalement le CESC, les COP avancent d'abord l'établissement puis, comme les professionnel-le-s de santé, l'initiative personnelle. Enfin, c'est notamment le manque de visibilité de l'existant qui expliquerait le faible investissement dans ce type d'action, en particulier de la part des enseignant-e-s.*

- **Contribution à des actions égalité (Q16)**

78 % des répondant-e-s déclarent ne jamais avoir participé à des actions liées à la question de l'égalité entre les sexes. Parmi les 22 % de répondant-e-s déclarant avoir déjà pris part à ce type d'action :

Les variables qui font apparaître le plus d'écarts sont l'âge (14 à 32%), la fonction (7 à 80%), la zone géographique (16 à 27%) et l'académie (18 à 29%).

Populations déclarant avoir déjà participé à des actions liées à l'égalité des sexes :

Déclarant le plus	Déclarant le moins
Plus âgé-e-s, ASS (80%) puis personnel de santé (66%), zone urbaine, académie de Lyon.	Plus jeunes, moins ancien-ne-s, enseignant-e-s (16%), assistant-e-s d'éducation (7%), zone rurale, académie de Grenoble.

Précisons que 41% des CPE et 44% des COP déclarent avoir participé à des actions égalité.

- **Thèmes d'actions suivies (Q16)**

Le thème de la ***prévention des violences sexistes*** est globalement le plus évoqué comme ayant fait l'objet d'actions suivies.

Les réponses selon **le sexe, l'âge, la fonction, le type d'établissement et l'académie** montrent cependant des écarts.

	Sexe		Fonction							Etablissement				Aca.	
Thèmes d'actions cités	F	H	Santé	ASo	CPE	Ens	Dir	COP	AE	LGT	LP	LAP (1)	Col	L	G
Prév. des violences sexistes	non signif.								(2)		X			X	
Prév. des stéréotypes de sexe : construct°, impacts & moyens d'action												X non signif.			X
Stéréotypes de sexe en matière d'orientat° scolaire															

Légende : **: thème d'action cité en premier lieu par** X : **cité le plus fréquemment par**

(1) Ne citent jamais le thème des stéréotypes à l'œuvre en matière d'orientation scolaire, celui de la législation et réglementation en vigueur ni celui des stéréotypes de sexe dans les manuels scolaires, ce qui augmente relativement l'importance des autres thèmes cités.

(2) Une seule réponse, donc non prise en compte.

Les femmes citent plus que les hommes	***Les hommes citent plus que les femmes***
Prévention des violences sexistes (29% vs 20%) ***Place des femmes dans l'histoire et les sciences*** (11% vs 6%)	*Gestion de la mixité dans la classe* (17% vs 11%)

Les plus jeunes citent plus que les plus âgé-e-s :	***Les plus âgé-e-s citent plus que les plus jeunes :***
▪ ***Prévention des stéréotypes de sexe : construction, impacts et moyens d'action***	▪ *Stéréotypes de sexe à l'œuvre en matière d'orientation scolaire* ▪ ***Stéréotype de sexe dans les manuels scolaires***

Les personnes exerçant dans l'académie de Grenoble ont également tendance à plus déclarer avoir participé à des actions sur ***la place des femmes dans l'histoire et les sciences*** que celles exerçant dans l'académie de Lyon (13 % vs 6 %).

- **Fréquence du déroulement de ces actions (Q17)**

En écartant les personnes indiquant qu'elles ne savent pas, 40 % des répondant-e-s indiquent que ces actions sont renouvelées annuellement.

Les écarts varient entre 14 et 74% selon les catégories, avec les extrêmes suivants :

Populations déclarant avoir déjà participé à des actions renouvelées chaque année

Déclarant le plus	**Déclarant le moins**
Personnels de santé (74%)	Académie de Lyon (36%), COP (20%), lycées agricoles publics (14%)

- **Financement de ces actions (Q18)**

Ce sont les **financements publics (autres que les crédits d'établissement)** qui sont clairement le plus souvent évoqués comme moyens débloqués pour la mise en place de ce type d'action, avec 44% des citations.

Les financements publics sont avancés en premier lieu par toutes les populations.
Quant aux crédits d'établissements, ils sont plus avancés par les **personnels de direction (33%)** et moins par les répondant-e-s exerçant en lycée agricole public **(14%),** alors que les autres types établissements se situent autour de 26%.
Le bénévolat est plus évoqué par les personnels de santé (37%) et est moins cité par les ASS (13%).

- **Raisons / Initiateur-trice-s de la mise en place de telles actions (Q19)**

C'est le **comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté** (CESC) qui est le plus souvent identifié comme ayant initié la mise en place d'actions liées à l'égalité entre les sexes.

Les **COP** se démarquent en citant **l'initiative de l'établissement** d'exercice (28 % des citations) et **l'initiative personnelle** (25 %) comme principaux moteurs de la mise en place de telles actions, le CESC arrivant pour eux en troisième position. **L'initiative personnelle** est comparativement plus souvent avancée par les **personnels de santé** (dans 27 % des cas).
Si le CESC arrive en tête dans les deux académies, il est évoqué, tout comme l'initiative personnelle, plus souvent dans l'académie de Lyon que dans celle de Grenoble, qui cite davantage le réseau associatif.

- **Freins à la mise en place des actions (Q20)**

La principale cause identifiée comme pouvant freiner la participation à de telles actions est l**a méconnaissance de l'existence de celles-ci.**

Freins cités en premier lieu ou plus fréquemment	Fonction						
	Santé	As.Social	CPE	Ens.	Dir	COP	AE
*Méconnaissance de l'existence de ces actions (cité en premier lieu **dans 40% à 66%** des cas)*				**X 66%**			

	Fonction						
Freins cités en premier lieu ou plus fréquemment	Santé	As.Social	CPE	Ens.	Dir	COP	AE
Manque de temps *(cité en premier lieu **dans 39% à 44%** des cas)* *(différences selon la fonction non significatives)*		X 44%			X 43%		
*Manque de moyens (cité dans tous les cas en **3ème frein**)*	X	X					

Légende : **frein cité en premier lieu par**
X **frein cité le plus fréquemment par**

➢ REGARDS CROISES PAR CATEGORIE DE NOTRE ECHANTILLON

Sexe : *Les femmes enquêtées apparaissent dans leurs réponses encore plus concernées que les hommes, plus enclines à suivre une formation sur ces questions et comme ayant davantage participé à des actions de prévention des violences sexistes. Les hommes semblent, quant à eux, avoir été moins formés à l'égalité entre les sexes et moins souhaiter l'être.*

Âge et ancienneté *: Les plus ancien-ne-s dans leur fonction et les plus âgé-e-s se disent encore plus concerné-e-s que les jeunes. Ces derniers-ères ont moins participé à des actions en lien avec l'égalité et connaissent moins le Prix de la Vocation Scientifique et Technique que leurs aîné-e-s. Néanmoins, les jeunes témoignent d'une plus grande volonté de se former.*

Académie : *La connaissance des outils et dispositifs cités, dont le PVST, semble plus faible chez les personnels de l'académie de Grenoble, qui par ailleurs se déclarent moins formés et moins investis dans des actions que ceux de Lyon. Ces derniers déclarent davantage avoir été formés et avoir agi en faveur de la prévention des violences sexistes.*

Types d'établissements *: Le PVST semble mieux connu au sein des lycées généraux et technologiques. C'est au sein des lycées agricoles publics que les professionnel-le-s de l'éducation se déclarent les moins formé-e-s à la question (avec toutefois 38 réponses). Les personnels de lycées professionnels ont davantage privilégié le thème de la prévention des violences sexistes dans les formations suivies et dans les actions menées. Au collège, c'est la gestion de la mixité dans la classe qui a plus souvent été l'objet des formations.*

Temps de travail *: Les personnes à temps partiel paraissent moins connaître les outils et dispositifs listés que celles exerçant à temps complet.*

Zone géographique : *Les personnes exerçant en zone rurale semblent encore moins que les autres avoir suivi des formations ou contribué à des actions en lien avec l'égalité des sexes.*

Fonction8 :

*Les **personnels de direction** semblent mieux connaître les outils et dispositifs listés, tout en ayant encore moins bénéficié de formations à l'égalité que les autres fonctions.*

*Comme eux, les **COP,** connaissent mieux les outils et dispositifs listés, en particulier le Prix de la Vocation Scientifique et Technique, mais peu voire pas les éléments de législation en vigueur. Ils et elles se déclarent moins intéressé-e-s que les autres par une future formation sur les thèmes proposés. Tout en ayant un avis clairement plus mitigé que les autres quant au rôle égalitaire qu'ils et elles s'attribuent, ces professionnel.le.s sont de loin les moins optimistes quant à leur capacité*

[8] Le faible effectif **d'assistant-e-s d'éducation** ayant répondu à notre enquête (pourquoi si peu de réponses ?), les quelques réponses apportées (cf. données restituées) et leurs profils (plutôt contractuel-le-s, plutôt jeunes, plutôt à temps partiel…) nous conduisent à nous interroger plus largement sur la possibilité d'intégrer ces personnels à des réflexions ou actions d'établissements sur ce type de question.

et celle de l'institution à favoriser l'égalité. Si en général, le moteur des actions menées est principalement le CESC, les COP avancent d'abord l'établissement puis, comme les ***professionnel-le-s de santé****, l'initiative personnelle.*

Les ***personnels de santé*** *et les* ***ASS*** *apparaissent encore plus impliqué-e-s que les autres et critiques vis-à-vis de leur efficacité dans la tenue de leur rôle en faveur de l'égalité des sexes. Avec les* ***CPE****, ils et elles citent encore plus la prévention des violences sexistes comme thème des formations suivies et des actions réalisées, et semblent les plus intéressé-e-s par la mise à leur disposition d'un grand nombre d'outils. Si des éléments de législation et des fiches actions constituent globalement les principaux outils souhaités, les personnels de santé et les ASS opteraient plutôt pour des conférences théoriques.*

Les ***enseignant-e-s*** *semblent connaître encore moins que les autres professionnel-le-s les outils et dispositifs listés, avoir le moins bénéficié de formations sur le genre ou participé à des actions. Ils expliquent leur faible investissement dans ces actions notamment par le manque de visibilité de l'existant. Lorsqu'ils ou elles ont été formé-e-s, c'est davantage à la gestion de la mixité en classe.*

Positionnement en retrait vis-à-vis de la question de l'égalité des sexes : *Globalement les répondant-e-s qui semblent le moins impliqué-e-s (comprenant le sentiment d'être concerné-e, l'accès à la formation et la participation à des actions, la connaissance d'outils et dispositifs, l'attente de moyens de connaissance et d'outils) sont les* ***hommes****, les* ***enseignant-e-s****, les assistant-e-s d'éducation (bien qu'en faible effectif ici), les professionnel-le-s les* ***plus jeunes*** *et* ***moins ancien-ne-s*** *dans leur fonction (demeurant ouvert-e-s à de futures formations) et celles et ceux exerçant en* ***lycées agricoles publics.*** *Soulignons aussi que les répondant-e-s exerçant en* ***zone rurale*** *et celles et ceux issu-e-s de* ***l'académie de Grenoble*** *semblent moins 1°) avoir connaissance de l'existant en termes d'outils et dispositifs 2°) avoir été formé-e-s 3°) avoir participé à la mise en place d'actions.*

Accès aux outils évoqués

- **Le fonds Aspasie est un fonds documentaire qui concerne l'histoire des femmes et la question du genre en éducation. Il est conservé à la Bibliothèque Universitaire de Formation des Maîtres de Lyon :** http://portaildoc.univ-lyon1.fr/aspasie-561669.kjsp

- **La dernière convention interministérielle (2006) pour l'égalité des sexes dans le système éducatif, parue dans le Bulletin Officiel du 1er février 2007 :** http://www.education.gouv.fr/bo/2007/5/MENE0603248X.htm

- **La déclinaison régionale en Rhône Alpes de cette convention :** http://www.ac-grenoble.fr/admin/spip/IMG/pdf/20091222090812552.pdf

- **Statistiques nationales :** http://www.education.gouv.fr/cid57113/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-a-l-enseignement-superieur.html

- **Les olympes de la parole :** http://www.affdu.fr/actions/olympes_parole.html

- **Le site ONISEP mixité :** http://surlechemindelamixite.onisep.fr/

- **Le Prix de la Vocation Scientifique et Technique :** http://eduscol.education.fr/pid23262-cid48010/prix-de-la-vocation-scientifique-et-technique.html

Pour aller plus loin :

- **Brochure « Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agir » :** http://eduscol.education.fr/cid53898/-comportements-sexistes-violences-sexuelles.html

- **Guide « Clichés en tous genres », académie de Clermont-Ferrand :** http://media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/19/0/Guide_Cliches_en_tous_genre_clermont_206190.pdf

- **Guide d'actions à partir de situations-types : B.O. Hors-série n°10 du 2 novembre 2000, « A l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité » :** http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs10/default.htm

Liste des sigles utilisés

ASS : Assistant-e-s de service social
CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté
COP : Conseillers-ères d'orientation psychologues
CPE : Conseillers-ères principaux-ales d'éducation
LGT : Lycée Général et Technologique
LP : Lycée Professionnel
PVST : Prix de la Vocation Scientifique et Technique
TZR : Titulaire en Zone de Remplacement

Primaire et Secondaire Rhône : Synthèse des réponses. 07 septembre 2012

Analyse réalisée par Elodie Brisset, L'Institut EgaliGone, en collaboration avec l'Université Lyon2.

Aperçu

L'enquête a été diffusée grâce à un lien internet[9] adressé par l'inspection académique de Lyon aux directions d'établissements du primaire, et par le rectorat de Lyon ainsi que par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Rhône-Alpes aux directions d'établissements du secondaire qui étaient chargées de diffuser ce lien auprès de leurs équipes éducatives respectives.

La composition de l'échantillon de répondant-e-s du primaire reflète suffisamment celle de la population-mère pour en tirer des enseignements. Ainsi, sur les 929 personnes ayant répondu à toute ou partie de l'enquête, 647 nous ont communiqué leur profil, ce qui représente **8% des équipes éducatives du premier degré du Rhône**.[10]

Parmi les fonctions interrogées dans le secondaire, la part des enseignant-e-s demeure prépondérante au sein de l'échantillon (58%), même si elle n'atteint pas les 75% qu'elle représente dans la population mère. Les personnels de direction, assistant.e.s de service social, conseillers-ères principaux-ales d'éducation, conseillers-ères d'orientation psychologues et personnels de santé sont cependant davantage représenté-e-s dans l'échantillon que dans la population-source. Toujours en regard de celle-ci, notons que les hommes se sont moins mobilisés (24% contre 36% dans la population mère). Ainsi, **350** enquêté-e-s nous ont communiqué leur profil, ce qui représente **2.7% des équipes éducatives du second degré du Rhône**.[11]

*Précautions de lecture : Les résultats qui suivent présentent une **photographie des réponses de cet échantillon** à l'enquête. Des préconisations d'actions seront proposées à partir de ces premiers résultats, qui pourraient être affinés par d'éventuels compléments d'analyse.*
Dans l'aperçu, les pourcentages suivis de « _S » se rapportent au secondaire, de « _P » au primaire.

La grande majorité des répondant-e-s disent se sentir concerné-e-s par l'égalité (92%_S et 86%_P, Question préliminaire), perçoivent le domaine professionnel comme inégalitaire (83% pour les salaires, 78%_P et 79%_S pour le temps de travail et 78% pour les métiers, Q1), et sont 68%_S et 57%_P à déclarer avoir déjà rencontré des difficultés en lien avec cette thématique (Q4).

Les enquêté-e-s déclarent massivement penser avoir un rôle à jouer en faveur de l'égalité (98%_P et 96%_S, Q3), tout comme l'école (98%_P et 97%_S, Q2). En ce qui concerne la capacité à tenir ce rôle, ils et elles estiment plus largement y parvenir que l'école (Soi : 84%_P et 78%_S, Q3 ; L'Ecole : 64%_P et 52 %_S, Q2) et déclarent logiquement moins maintenir les stéréotypes de sexe que l'école (Soi : 18%_P et 30%_S, Q3 ; L'Ecole : 45%_P et 48%_S, Q2). Cette **confiance est encore plus marquée en primaire** où la question de l'orientation et de ses facteurs d'influence semble prématurée : en effet, plus d'un-e répondant-e sur deux estime ne pas pouvoir peser sur les futurs choix d'orientation des élèves (55%, Q3).

Comme indiqué plus haut, la majorité des répondant-e-s **déclarent avoir déjà vécu, parfois, souvent ou très souvent, des situations difficiles en lien avec le genre** dans le cadre

[9] http://egalite.rhonealpes.over-blog.com/
[10] La population-mère enseignante (avec ou sans fonction d'encadrement) représentait 7768 personnes dans les derniers chiffres transmis par le rectorat au moment de la rédaction de ce document. La population-mère des ATSEM n'est pas prise en compte étant donné que cette population n'est pas représentée dans les profils renseignés.
[11] A noter : quasiment pas d'assistant-e-s d'éducation et de personnels de la DRAAF dans les profils renseignés.

professionnel, et **de façon encore plus prononcée dans le secondaire** (68%_S et 57%_P, Q4). Pour autant, **la plupart n'ont jamais bénéficié de formations** (72% en secondaire, Q9) **et ce encore moins en primaire** (88%, Q9), et la résolution de difficultés ne constitue pas la première motivation pour en suivre (6%_P et 14%_S des motivations citées au sujet de formations déjà suivies (Q10) puis 12%_P et 16%_S des motivations citées au sujet de futures formations (Q13)).

Globalement, en dehors des représentations visuelles transmises au travers des supports pédagogiques utilisés personnellement et vis-à-vis desquelles les répondant-e-s disent être vigilant-e-s (44% ont répondu « souvent à très souvent » y porter attention en primaire et 48% en secondaire), les répondant-e-s n'accordent pas une grande attention à la dimension de genre véhiculée par les supports visuels et/ou textuels qu'ils, elles ou leurs établissements utilisent (19% à 37% ont répondu accorder « souvent ou très souvent » une attention aux différents supports, Q5 et Q6). L'attention à la féminisation et la masculinisation des noms de métiers demeure la pratique la moins développée (36% à 39% en secondaire et 35% à 43% en primaire ont répondu ne « jamais ou rarement » porter pareille attention, Q5 et Q6).

Si **un tiers des enquêté-e-s du secondaire déclare ne connaitre aucun des outils[12] ou des textes de référence, ils et elles atteignent 61% dans le primaire** (Q7). Dans le cas contraire, ce sont en premier lieu les statistiques nationales sur l'orientation scolaire qui sont identifiées comme connues. La convention interministérielle nationale pour l'égalité dans le système éducatif est moins fréquemment citée comme étant connue. Si le fonds ASPASIE[13] de l'université de Lyon I et le site ONISEP mixité restent globalement mal connus, le premier est plus cité en primaire (6%_P vs 1%_S des citations, Q7), tandis que le deuxième l'est davantage en secondaire (12%_S vs 6%_P des citations, Q7).

Peu de nos répondant-e-s affirment connaître le Prix de la Vocation Scientifique et Technique (5% des citations d'outils par le primaire (Q7) et 19% des répondant-e-s du secondaire (Q8)) et encore moins y orienter des jeunes femmes (6% des répondant-e-s du secondaire). Ce constat pourrait-il expliquer la faible participation à ce prix, qui par ailleurs mobilise souvent les mêmes établissements et départements ?

Les principales raisons pour lesquelles les répondant-e-s n'ont pas suivi de formations liées à l'égalité des sexes sont que ces dernières n'ont pas été proposées (Q11). Quand ils ou elles disent **avoir déjà été formé-e-s sur cette question ou être intéressé-e-s par une formation**, c'est avant tout à **la prévention des stéréotypes de sexe pour le primaire**, et à **la prévention des violences sexistes pour le secondaire** qu'ils ou elles font référence (Q9). Bien qu'ils ou elles soient enclin-e-s à suivre des formations surtout par intérêt personnel et professionnel (Q10 et 13), la proposition de telles formations risque de se heurter à d'autres occupations ou thématiques professionnelles estimées prioritaires et au manque de temps (Q14). Si la perspective de futures formations semble être légèrement mieux accueillie par les enquêté-e-s du primaire (en moyenne 57%_P vs 49%_S, Q12), globalement les répondant-e-s se montrent plutôt désireux/ses de disposer d'outils (75%_P et 77%_S, Q15). Plus précisément et sans avoir pour autant recensé de difficultés vécues (Q4) ni exprimé un besoin de formation sur la législation et la réglementation en vigueur (Q12), ils ou elles souhaitent en priorité disposer d'éléments sur le sujet, puis de fiches action (Q15).

Comme pour les formations, une grande majorité des répondant-e-s n'ont **jamais participé à des actions** en faveur de l'égalité, cela **de façon assez catégorique en primaire** (92%_P et 66%_S, Q16), et surtout par méconnaissance de leur l'existence (70% des citations en primaire et 59% en secondaire, Q20). Ces actions semblent majoritairement ponctuelles (63%_P et 58%_S, Q17). Lorsqu'elles existent dans le primaire, elles sont principalement menées **en réponse à un incident survenu** (28% des citations, Q19), **sans budget particulier** (51% des citations, Q18) et **portent sur la prévention des stéréotypes de sexe** (24% des citations, Q16). Dans le secondaire, elles sont plutôt **à l'initiative de comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté**

[12] Les chemins d'accès via internet vers les outils évoqués dans le questionnaire sont indiqués en dernière page de ce document. Sont également mentionnés d'autres outils qui pourraient être utiles aux équipes éducatives qui ne les connaîtraient pas encore.

[13] Des informations sur les différents outils et dispositifs évoqués dans le document sont accessibles via les liens Internet listés p19.

(40% des citations, Q19), principalement **financées par des subventions publiques extérieures à l'établissement** (46% des citations, Q18) et **portent sur la prévention des violences sexistes** (34% des citations, Q16). Ces thèmes respectifs constituent d'ailleurs le premier objet de formation suivie ou souhaitée pour chaque degré d'enseignement (Q9 et 12).

I : Caractéristiques des échantillons

➔ PRIMAIRE

Sur les **929** personnes ayant répondu à toute ou partie de l'enquête, 647 nous ont communiqué leur profil, ce qui représente 8% des équipes éducatives de Rhône-Alpes. Globalement, nous avons suffisamment de réponses pour tirer des enseignements des réponses obtenues.

L'échantillon premier degré :

L'enquêté-e type est une enseignante exerçant en école élémentaire en tant que personnel titulaire à temps complet et en poste fixe (au sein d'un seul établissement) situé en zone à dominante urbaine.

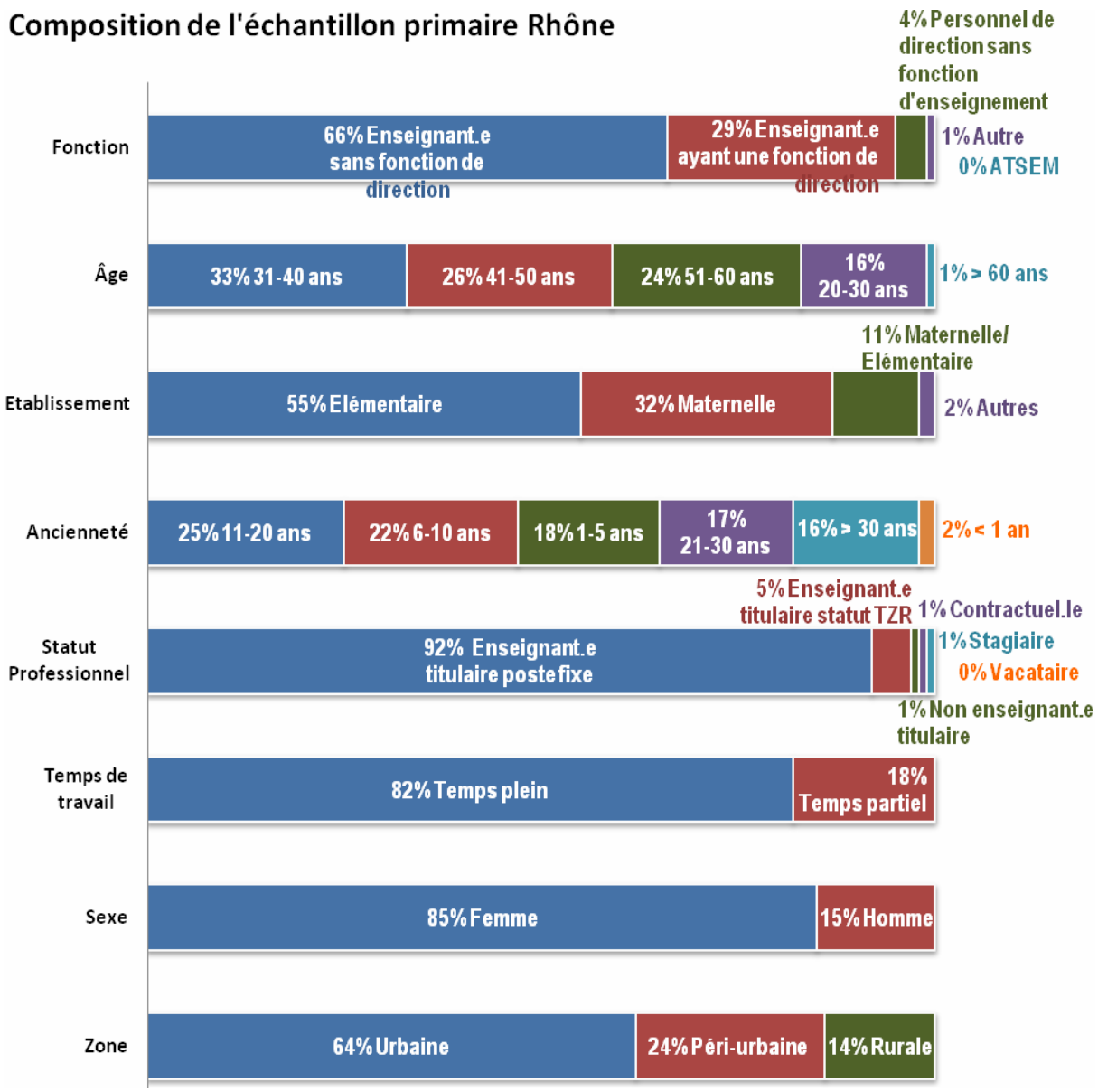

➔ SECONDAIRE

350 enquêté-e-s nous ont communiqué leur profil, ce qui représente 2.7% des équipes éducatives du second degré Rhône. Ici encore, nous disposons de suffisamment de réponses pour tirer des enseignements de cette enquête.

L'échantillon second degré :

L'enquêté-e type est une enseignante exerçant en collège en tant que personnel titulaire à temps complet et en poste fixe au sein d'un établissement situé en zone à dominante urbaine.

Composition de l'échantillon secondaire Rhône

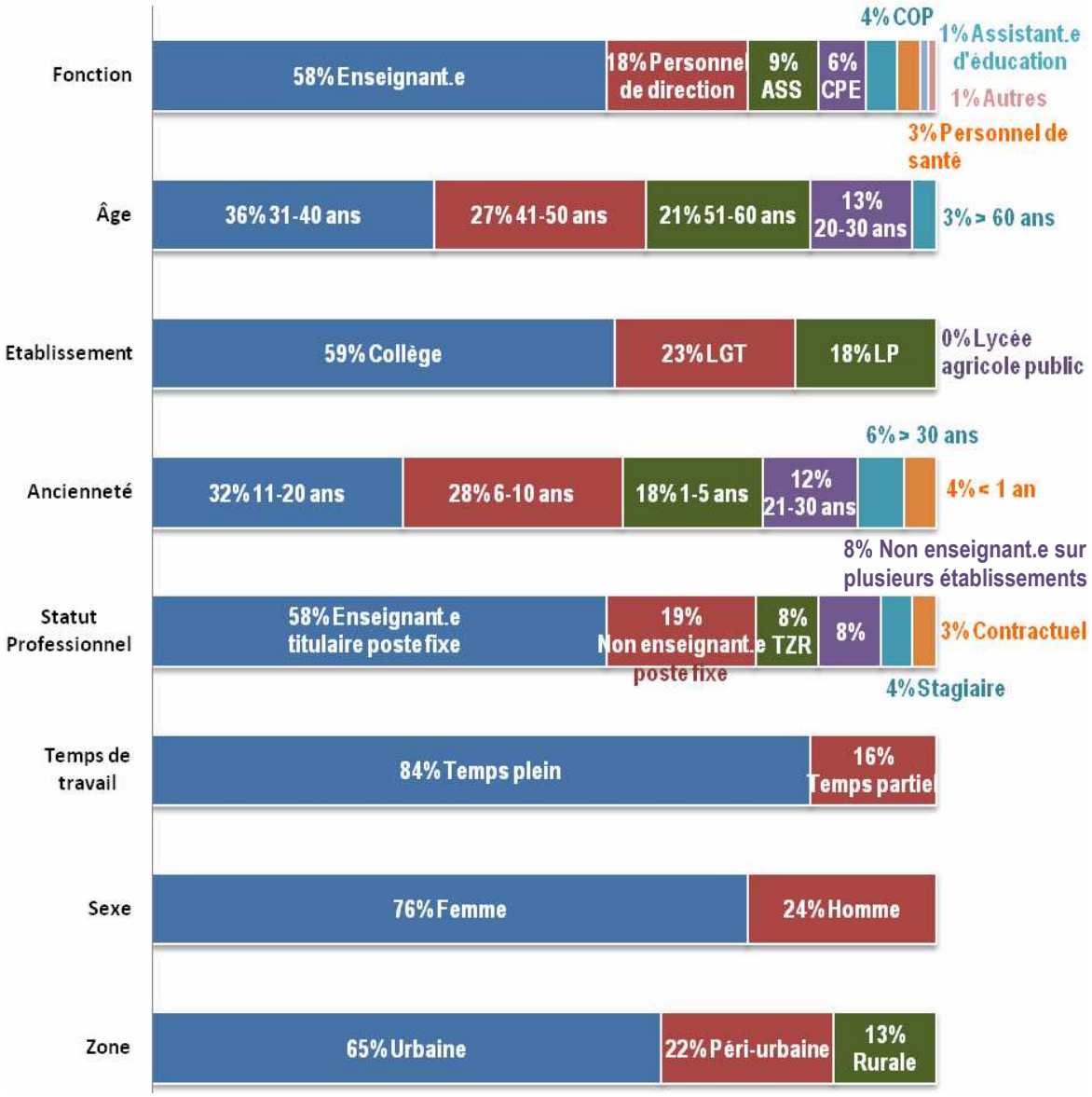

II – Vue d'ensemble

IMPLICATION, PERCEPTION, VECU :

Nos répondant-e-s se déclarent concerné-e-s, semblent tout-à-fait conscient-e-s de leur rôle et de celui de l'institution scolaire, et sont plus confiant-e-s dans leur propre capacité à le tenir que dans celle de l'Ecole, et ce davantage encore en primaire. Ils et elles sont conscient-e-s de la persistance des inégalités surtout dans les domaines de la vie professionnelle, mais considèrent le domaine juridique et, pour moitié, ceux des loisirs et de l'orientation scolaire comme plutôt égalitaires. Ils-elles déclarent penser ne pas maintenir les stéréotypes de sexe, et encore plus en primaire où plus de la moitié des répondant-e-s pense ne pas influencer l'orientation future des élèves. Pourtant, leur attention semble toute relative quant aux représentations de genre véhiculées dans les supports pédagogiques ou diffusés par leur établissement, et particulièrement vis-à-vis de la féminisation et la masculinisation des noms de métier. Enfin, les enquêté-e-s du secondaire déclarent en moyenne avoir plus été confronté-e-s à des difficultés en lien avec le genre que celles et ceux du primaire.

IMPLICATION *(cumul des "plutôt" et "tout à fait") :*
Questions préliminaire, questions 2 et 3
L'institution scolaire, ma fonction et moi

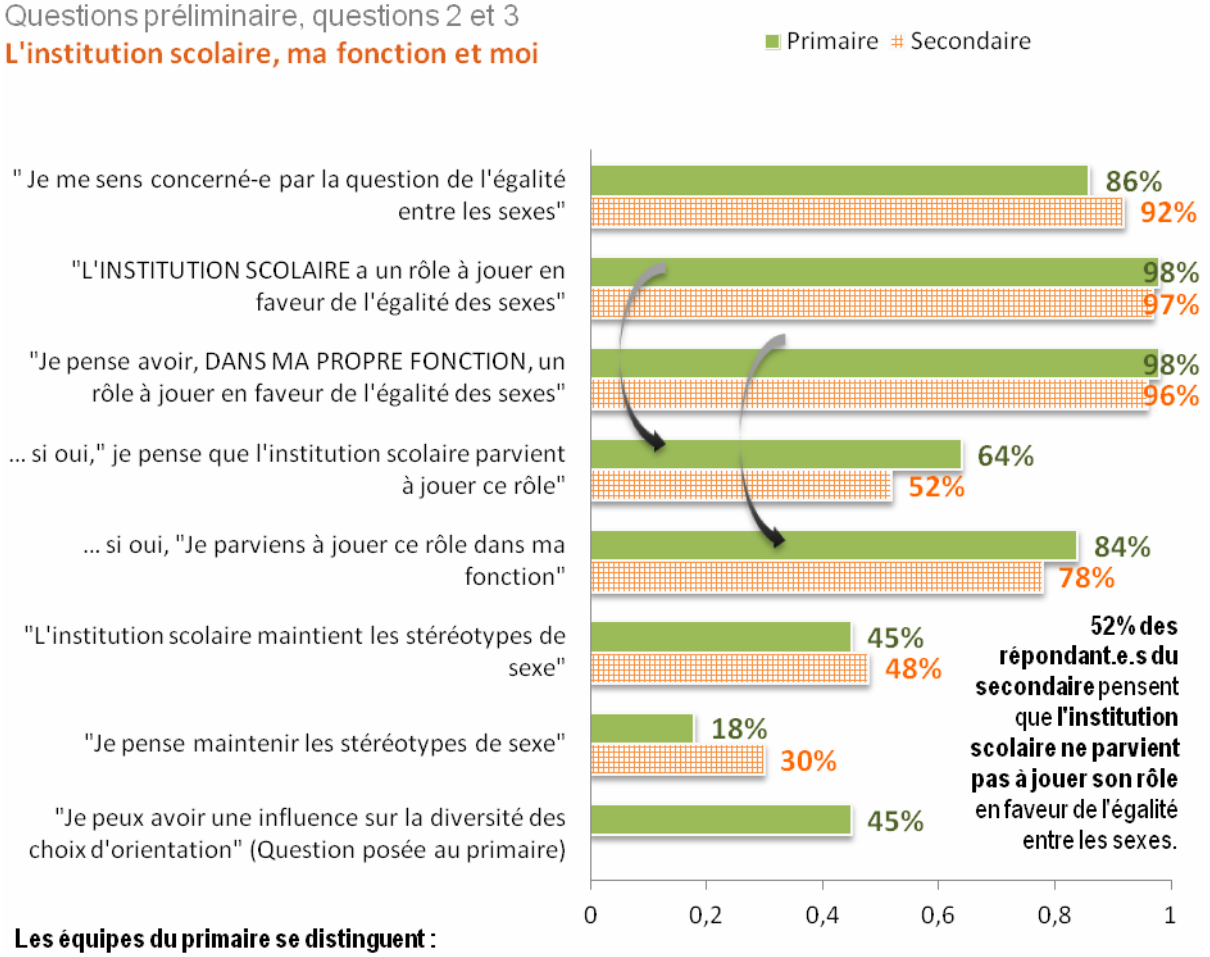

Les équipes du primaire se distinguent :
Un peu **moins concernées** que celles du secondaire (86%vs 92%), mais affirmant massivement comme leurs collègues leur rôle et celui de l'école en faveur de l'égalité entre les sexes (96%à 98%), elles sont cependant **plus optimistes** sur leur capacité et celle de l'école à jouer ce rôle (64%_P vs 52%_S) et pensent encore moins maintenir les stéréotypes de sexe (18%_P vs 30%_S).
Plus de la majorité, soit 55%d'entre elles, pensent ne pas avoir d'influence sur la diversité des choix d'orientation.

Supports : "Je porte rarement voire jamais attention à/aux..."
Questions 5 et 6

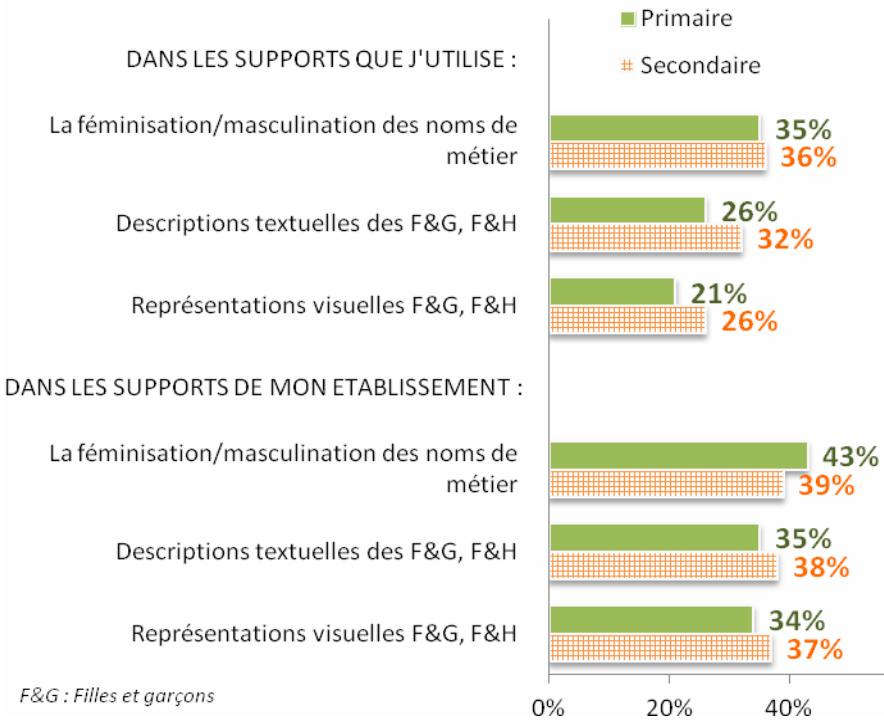

F&G : Filles et garçons

Nota : En moyenne, les réponses aux questions de l'attention aux supports se répartissent équitablement en "Rarement ou jamais" (1/3) "Parfois" (1/3) et "Souvent ou très souvent" (1/3 en légère faveur du secondaire).

Moins d'attention est portée aux supports de l'établissement (34 à 43% de jamais/rarement) qu'à ceux utilisés par les répondant.e.s (21 à 36%).

C'est le genre des noms de métier qui suscite **le moins l'attention** (43% de jamais/rarement en primaire dans les supports de l'établissement), **les représentations visuelles le plus d'attention.**

PERCEPTION :
Je pense que l'égalité est "plutôt" ou "tout à fait" atteinte dans le domaine ...
Question 1

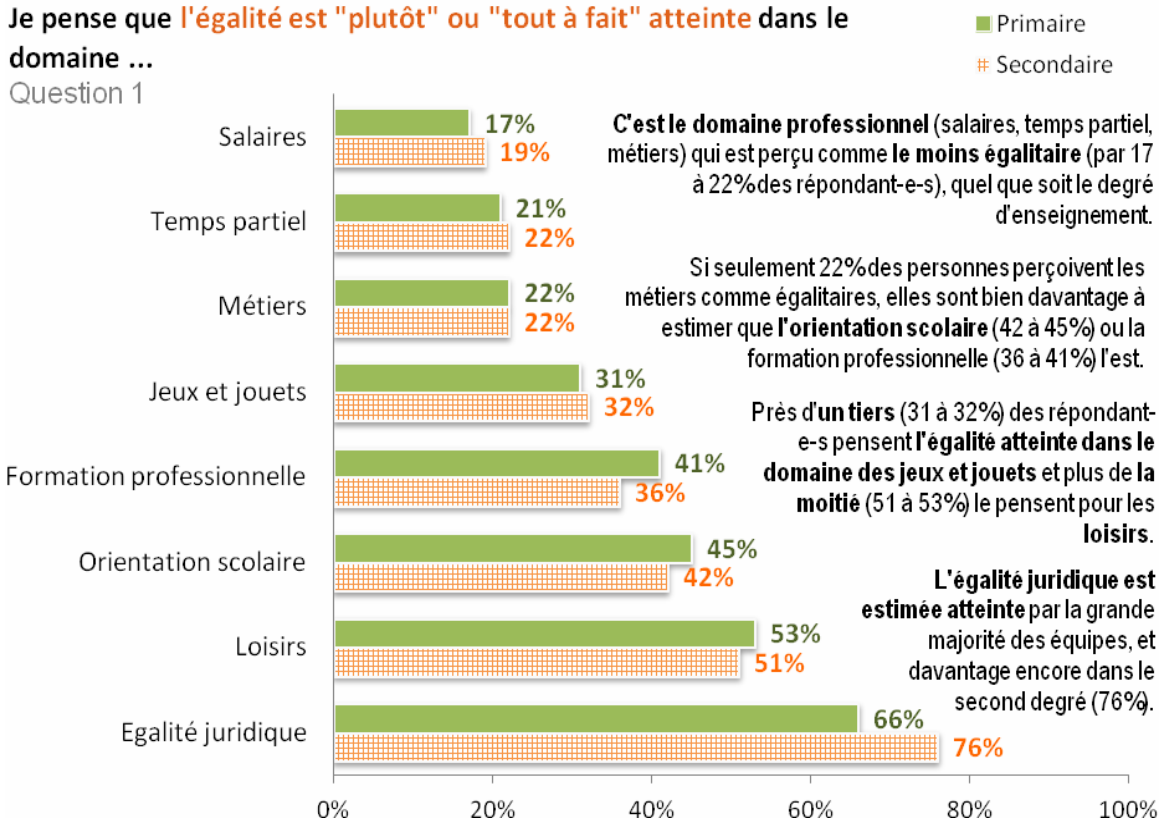

C'est le domaine professionnel (salaires, temps partiel, métiers) qui est perçu comme **le moins égalitaire** (par 17 à 22% des répondant-e-s), quel que soit le degré d'enseignement.

Si seulement 22% des personnes perçoivent les métiers comme égalitaires, elles sont bien davantage à estimer que **l'orientation scolaire** (42 à 45%) ou la formation professionnelle (36 à 41%) l'est.

Près d'**un tiers** (31 à 32%) des répondant-e-s pensent **l'égalité atteinte dans le domaine des jeux et jouets** et plus de **la moitié** (51 à 53%) le pensent pour les **loisirs**.

L'égalité juridique est estimée atteinte par la grande majorité des équipes, et davantage encore dans le second degré (76%).

VECU *(Cumul des "Parfois" et des "Souvent à très souvent")*
Question 4
Situations difficiles déjà rencontrées en lien avec :

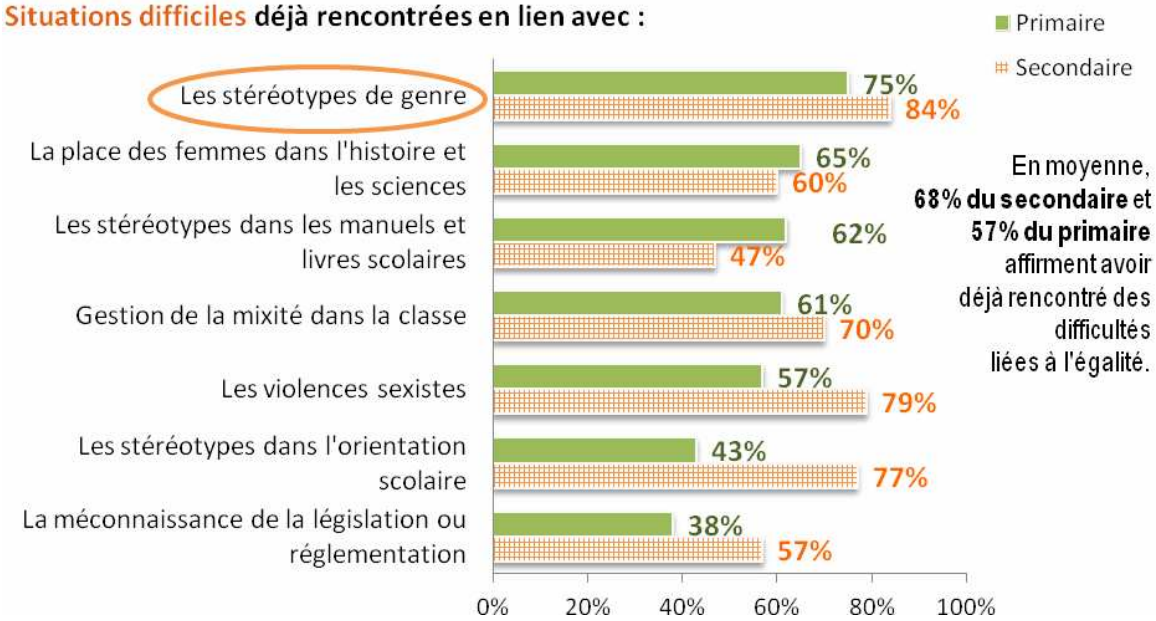

OUTILS ET FORMATIONS :

Parmi les dispositifs et outils listés, peu semblent connus notamment en primaire. Peu de formations à l'égalité ont été suivies, d'actions investies, en particulier en primaire.
Les thèmes d'actions et de formations privilégiés, comme plusieurs outils estimés utiles, sont plutôt ceux permettant de tester des pratiques, immédiatement et de façon autonome (transmission des représentations de sexe, particulièrement en primaire) et de prévenir ou résoudre des situations-problèmes (violences sexistes, particulièrement en secondaire). Si les motivations à se former sont intrinsèques (l'intérêt personnel ou professionnel), l'engagement dans ces actions et formations semble avoir été freiné (formations non proposées, actions méconnues). En dehors des thèmes de la prévention des stéréotypes de sexe et de celle des violences sexistes, la formation apparaît globalement moins désirée/envisagée que la mise à disposition d'outils de promotion du thème égalitaire.
Bien que l'éducation à l'égalité constitue une obligation professionnelle et malgré une implication forte déclarée, en raison de la contrainte temporelle, les répondant-e-s placent cette question en retrait dans leur logique éducative lorsqu'il s'agit de se former. Ils et elles souhaitent cependant être informé-e-s en priorité sur la législation et la réglementation en vigueur.

CONNAISSANCE DES OUTILS ET DISPOSITIFS
Question 7
Nombre d'outils déclarés connus parmi ceux cités

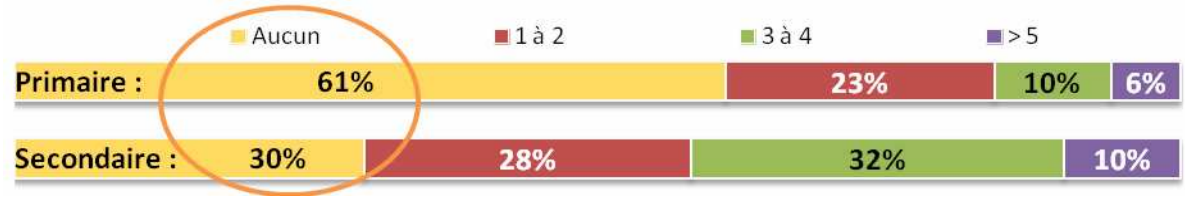

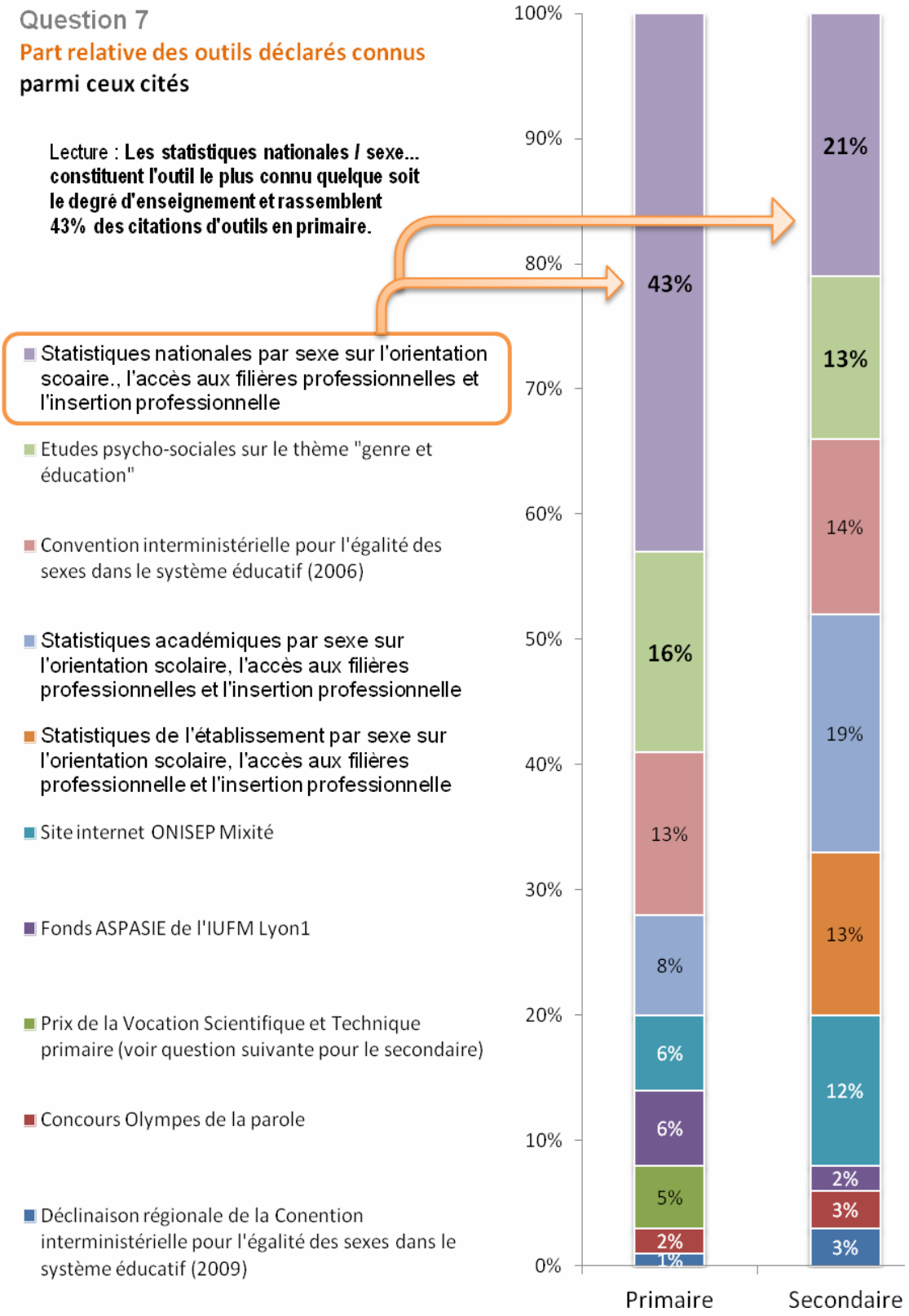
Question 7
Part relative des outils déclarés connus
parmi ceux cités
Lecture : Les statistiques nationales / sexe... constituent l'outil le plus connu quelque soit le degré d'enseignement et rassemblent 43% des citations d'outils en primaire.
Statistiques nationales par sexe sur l'orientation scoaire., l'accès aux filières professionnelles et l'insertion professionnelle
Etudes psycho-sociales sur le thème "genre et éducation"
Convention interministérielle pour l'égalité des sexes dans le système éducatif (2006)
Statistiques académiques par sexe sur l'orientation scolaire, l'accès aux filières professionnelles et l'insertion professionnelle
Statistiques de l'établissement par sexe sur l'orientation scolaire, l'accès aux filières professionnelle et l'insertion professionnelle
Site internet ONISEP Mixité
Fonds ASPASIE de l'IUFM Lyon1
Prix de la Vocation Scientifique et Technique primaire (voir question suivante pour le secondaire)
Concours Olympes de la parole
Déclinaison régionale de la Conention interministérielle pour l'égalité des sexes dans le système éducatif (2009)
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
43%
16%
13%
8%
6%
6%
5%
2%
1%
21%
13%
14%
19%
13%
12%
2%
3%
3%
Primaire
Secondaire

Connaissance du Prix de la Vocation Scientifique et Technique dans le secondaire

Question 8

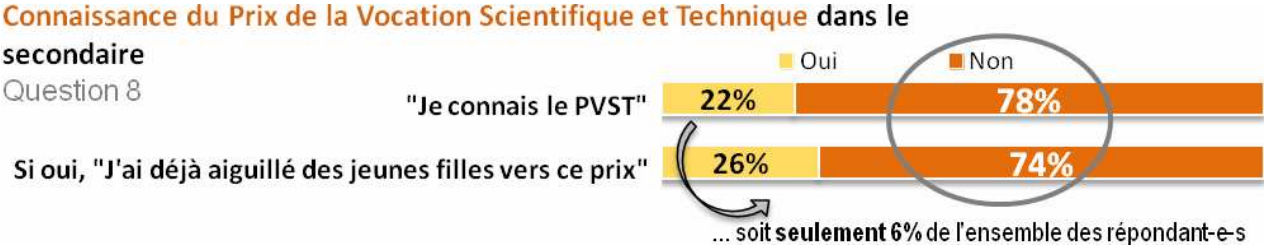

FORMATIONS ET PRATIQUES

Questions 9a et 16a

"Je n'ai JAMAIS suivi de formation ni mené d'action en lien avec l'égalité des sexes"

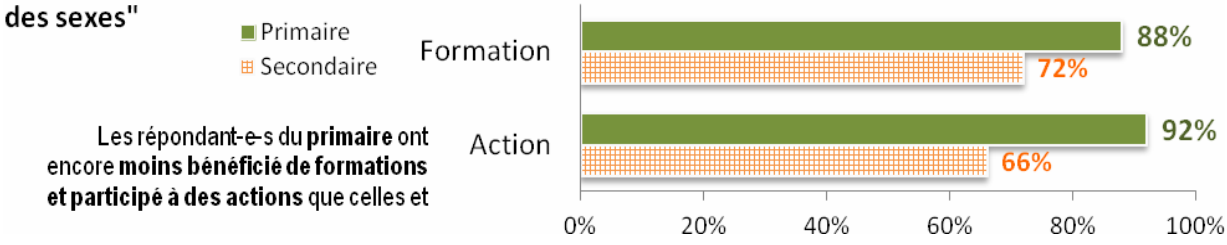

Les répondant-e-s du **primaire** ont encore **moins bénéficié de formations et participé à des actions** que celles et

Thématiques suivies: "J'ai déjà suivi une formation (Q9b) ou participé à des actions (Q16b) sur les thèmes suivants "

Question 9b et 16b

Lecture : Dans le secondaire, la prévention des violences sexistes semble avoir fait l'objet de 25% des formations

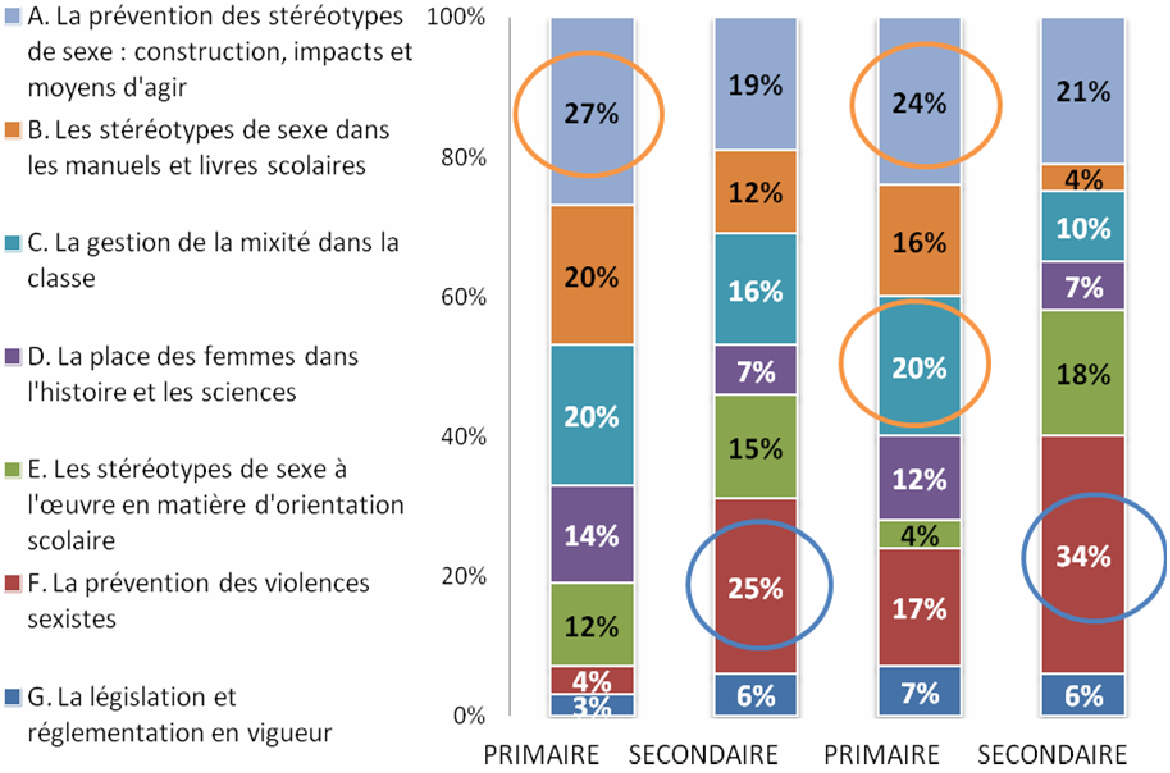

ATTENTES

Souhait de formation : "J'aimerais suivre une formation sur les thèmes suivants"

Question 12

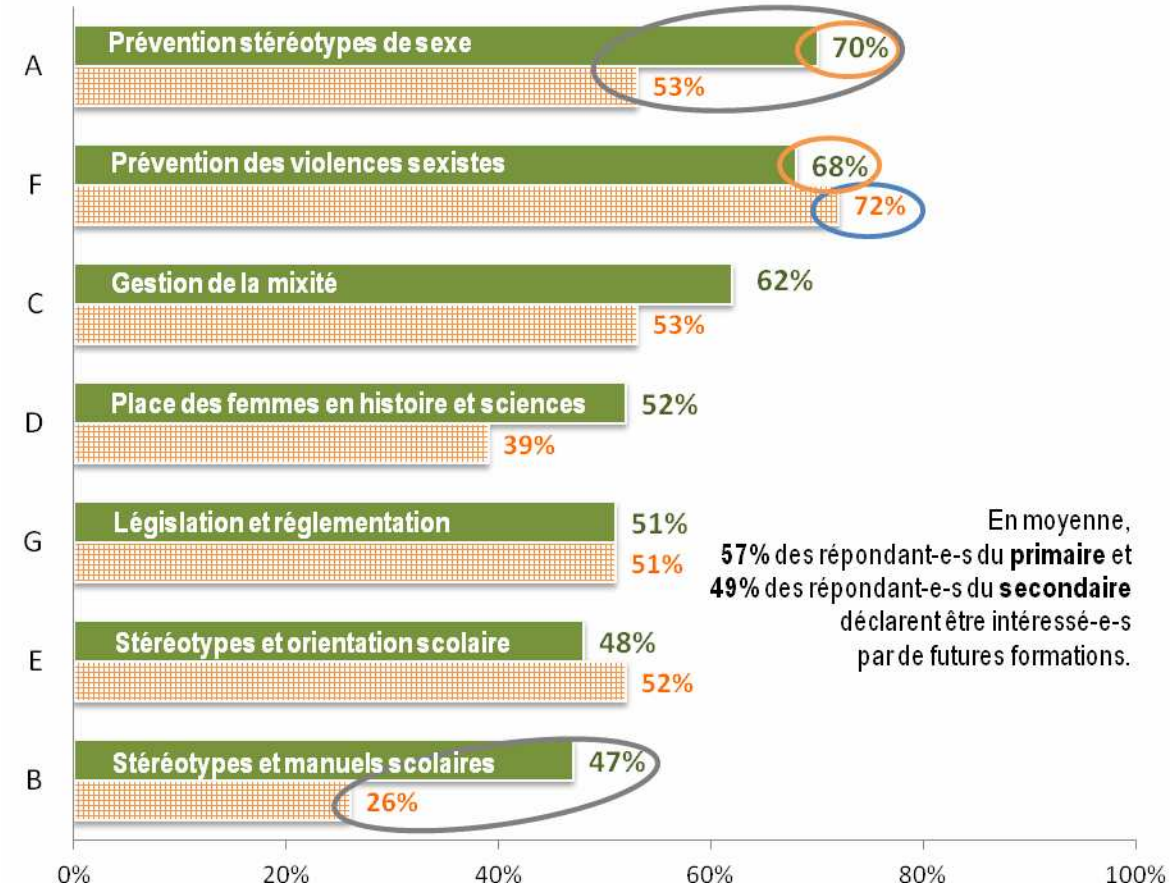

En moyenne, **57%** des répondant-e-s du **primaire** et **49%** des répondant-e-s du **secondaire** déclarent être intéressé-e-s par de futures formations.

Demande d'outils : Nombre d'outils souhaités

Question 15

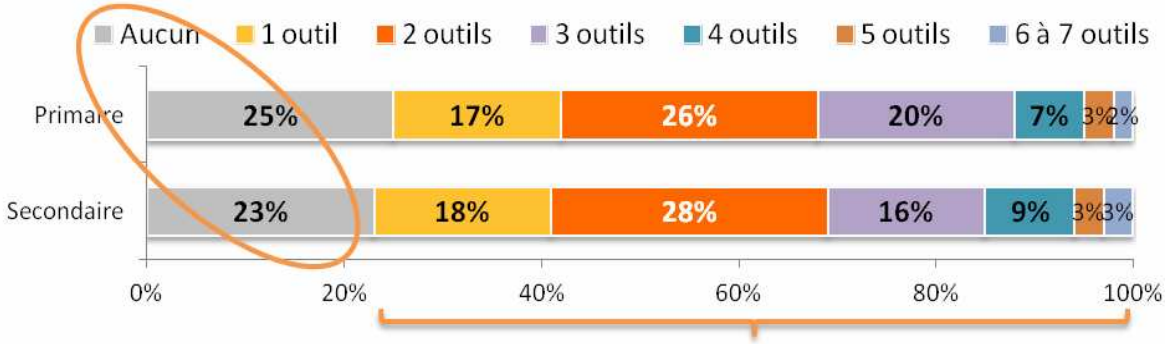

77% du secondaire et 75% du primaire souhaitent au moins un outil, soit plus que la proportion de répondant-e-s intéressé-e-s par des formations.

Type d'outils souhaités :
"En dehors de la formation, j'aurais besoin des moyens de connaissance suivants : "
Question 15

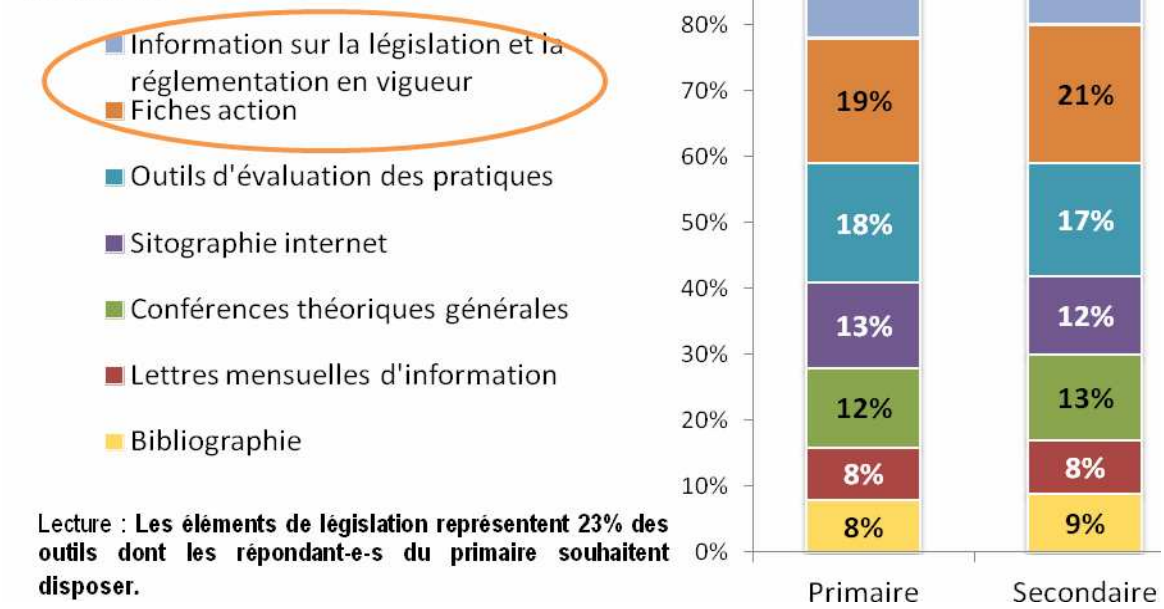

Lecture : **Les éléments de législation représentent 23% des outils dont les répondant-e-s du primaire souhaitent disposer.**

MOTIVATIONS à la formation : "J'ai suivi ces formations (Q10) ou souhaiterais en suivre une (Q13) pour les raisons suivantes"
Questions 10 et 13

Lecture : **Les répondant-e-s du primaire avancent dans 44% des cas l'intérêt professionnel comme ayant motivé le suivi de formations. Globalement les causes extrinsèques sont**

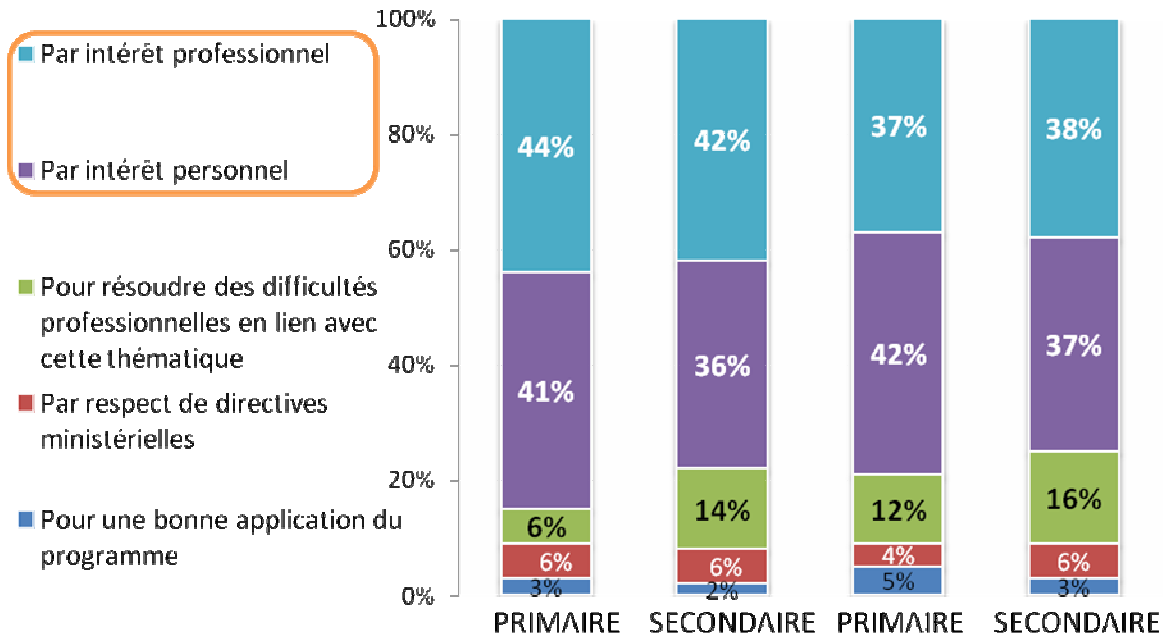

Nombre des freins aux formations et à la participation à des actions
Questions 11 et 20

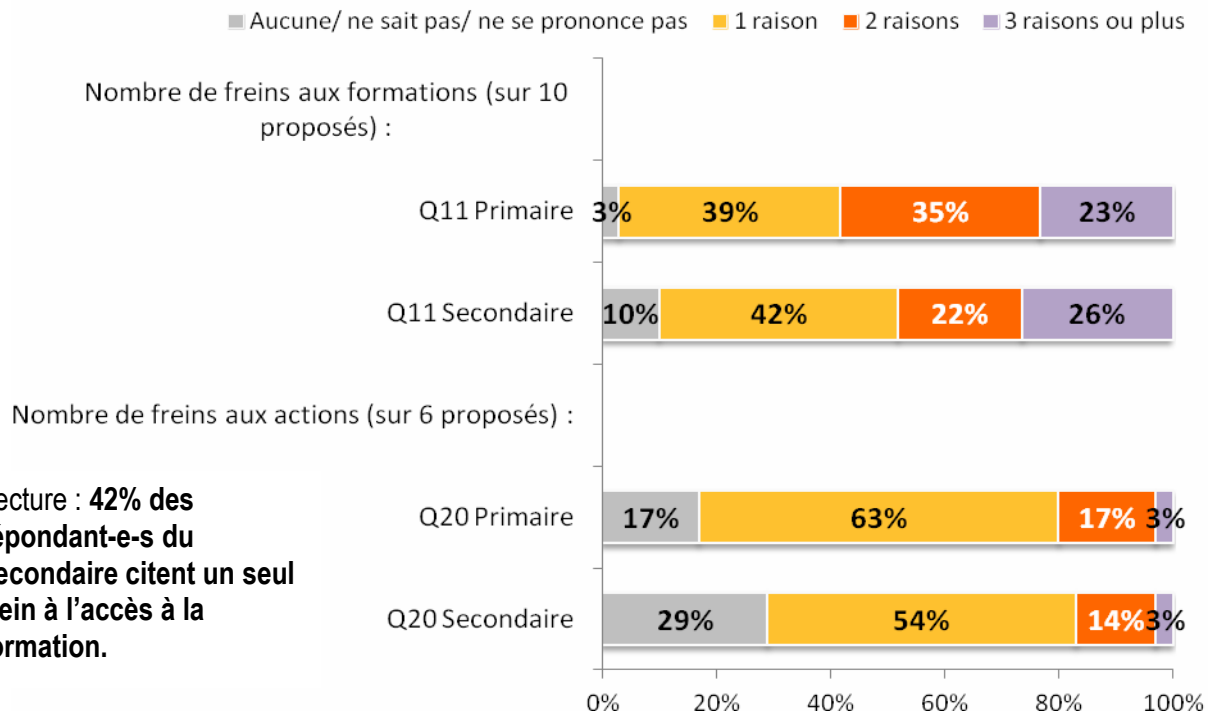

Lecture : **42% des répondant-e-s du secondaire citent un seul frein à l'accès à la formation.**

Freins à la formation :
"Raisons pour lesquelles je n'ai pas suivi ces formations"
Question 11

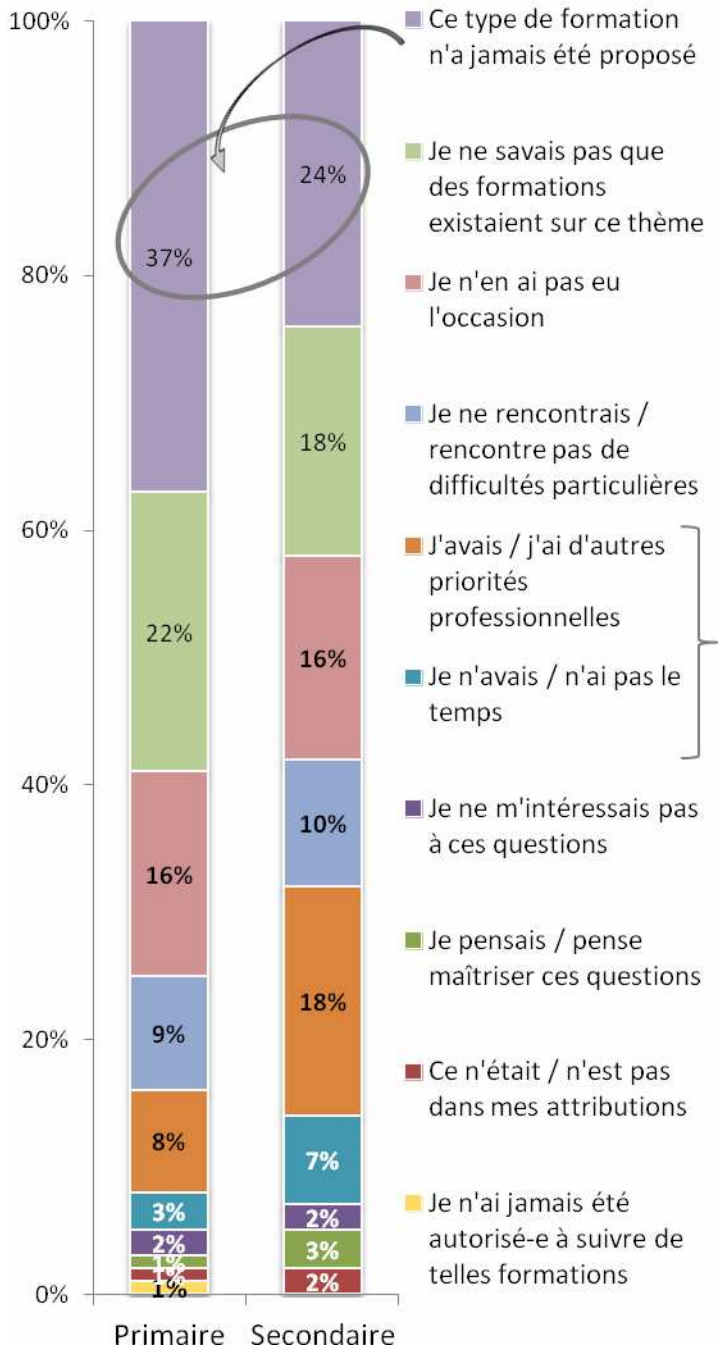

"Raisons pour lesquelles je ne suivrai pas ces formations"
Question 14

Lecture : **Dans 37% des cas, les répondant-e-s du primaire citent l'existence d'autres priorités professionnelles comme frein à l'accès à de**

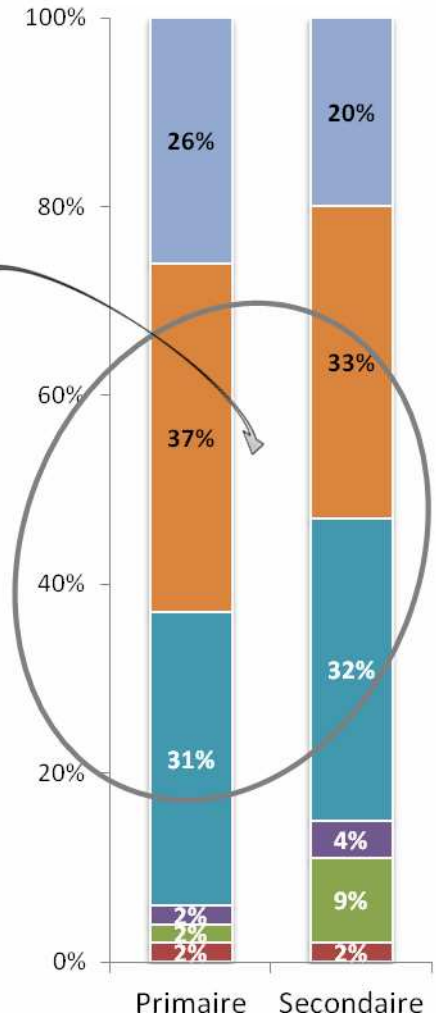

Origine de la mise en place de ces actions

Question 19

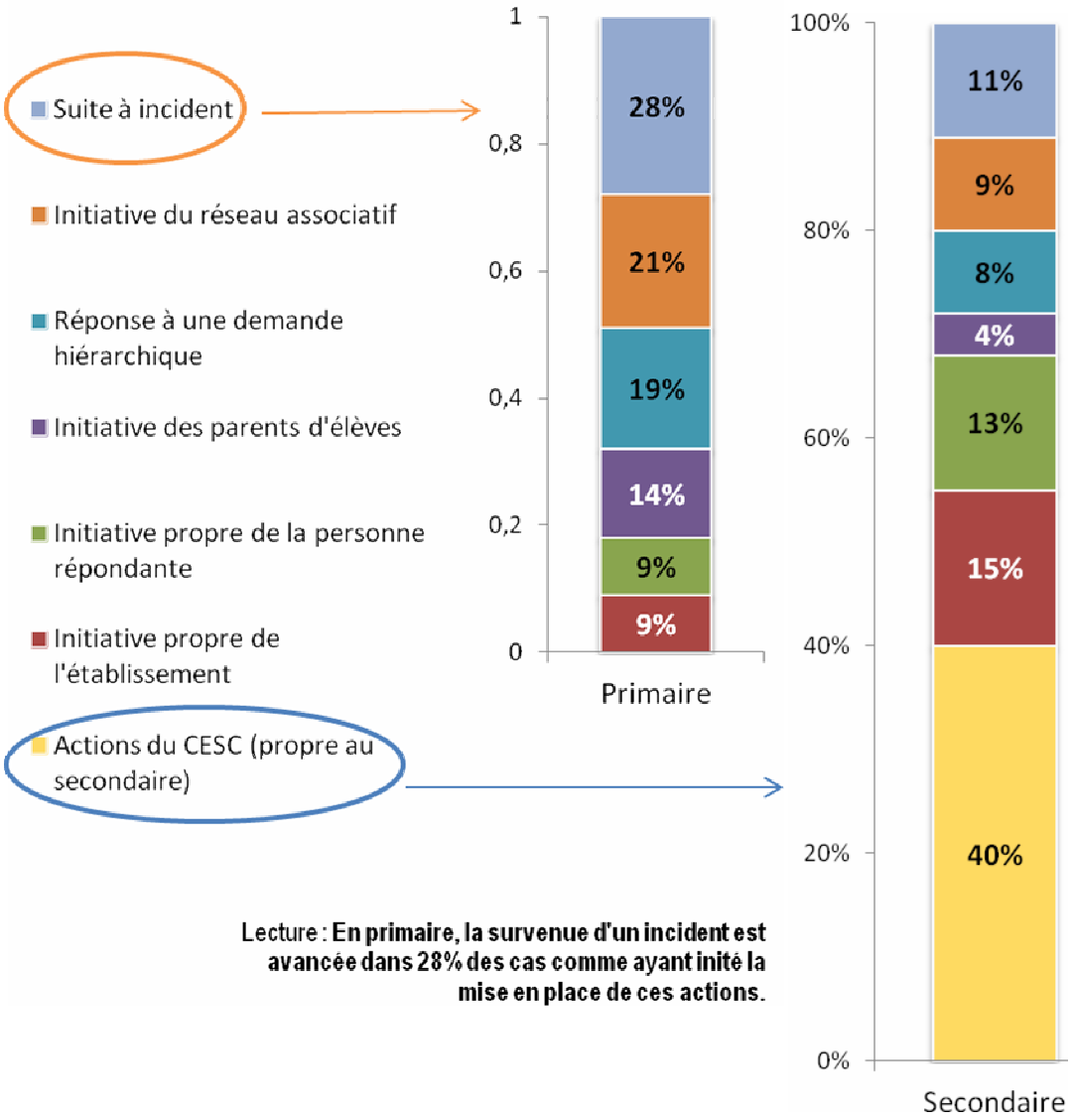

Lecture : En primaire, la survenue d'un incident est avancée dans 28% des cas comme ayant inité la mise en place de ces actions.

"Les actions auxquelles j'ai participé sont renouvelées chaque année "

Question 17

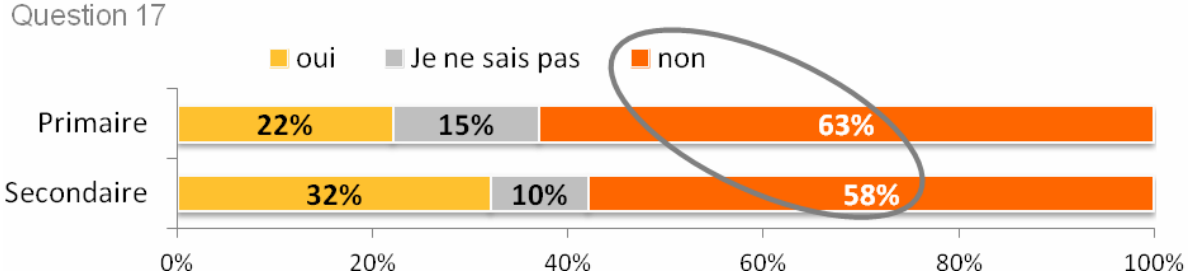

Financement des actions :
"Ces actions ont été financées au moyen de… "
Question 18

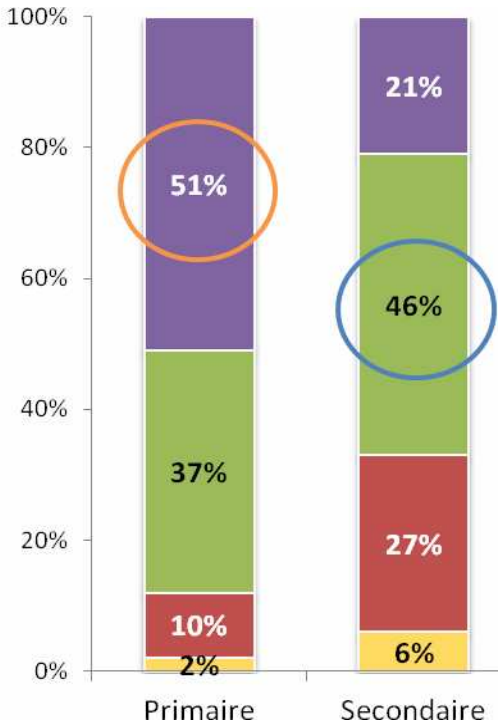

Lecture : **Le bénévolat est le premier moyen d'action cité en primaire alors qu'en secondaire ce sont les financements publics (regroupant respectivement 51% et 46% des moyens cités).**

Freins à la participation aux actions : "Raisons pour lesquelles je ne participe pas à de telles actions"
Question 20

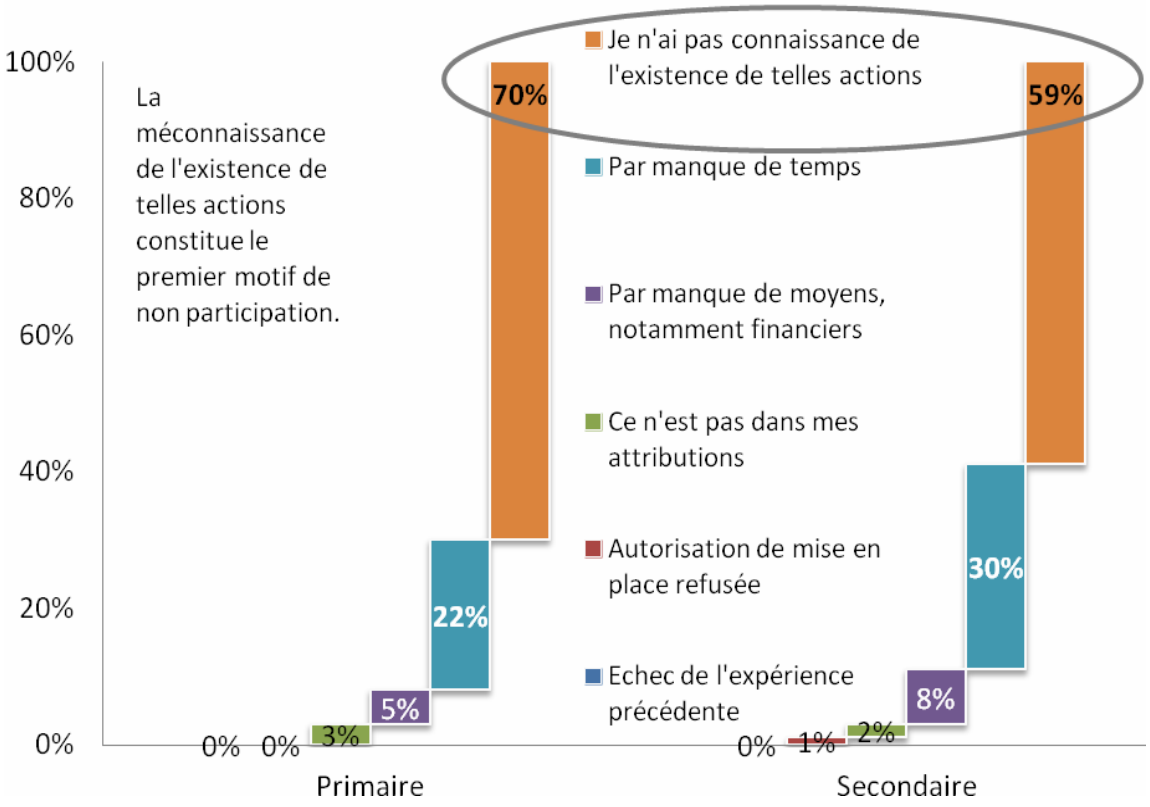

III. Le secondaire dans le Rhône : Une exacerbation des tendances constatées en Rhône-Alpes

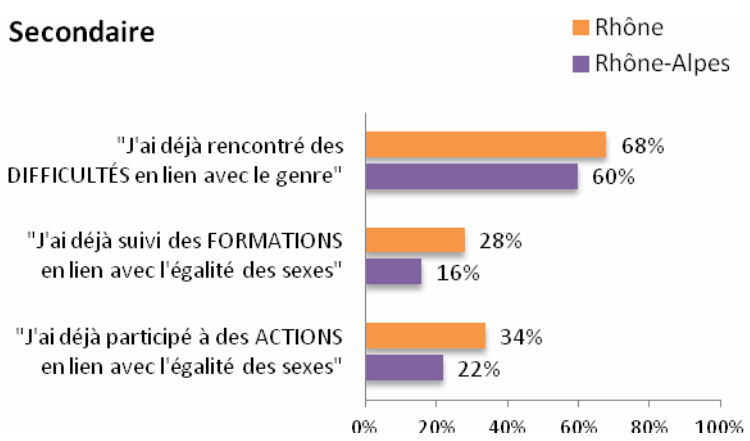

Les répondant-e-s exerçant en secondaire dans le département du **Rhône** ont **davantage tendance à déclarer avoir rencontré des difficultés** en lien avec le genre (68% vs 60% sur l'ensemble du territoire rhônalpin), **avoir suivi des formations** en lien avec cette thématique (28% vs 16% en Rhône-Alpes) et **avoir participé à des actions** (34% vs 22% en Rhône-Alpes).

Dans le Rhône, **l'école semble aux répondant-e-s moins efficace** dans la tenue de son rôle égalitaire entre les sexes (52% vs 62% en Rhône-Alpes), **l'égalité moins atteinte** dans le domaine des **loisirs** (51% vs 59% en Rhône-Alpes) **et** de **l'orientation scolaire** (42% vs 50% en Rhône-Alpes). La dimension du **genre dans les supports** diffusés par leur établissement **suscite davantage leur attention** (de 37 à 39% de « Jamais ou rarement » en Rhône pour 43 à 47% sur la région).

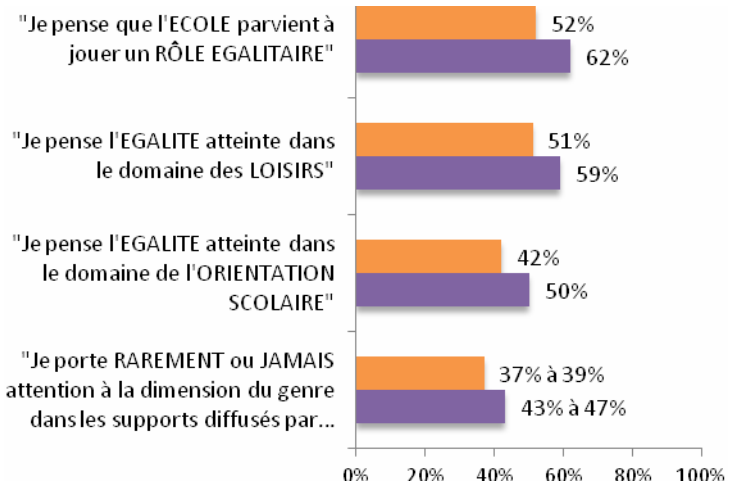

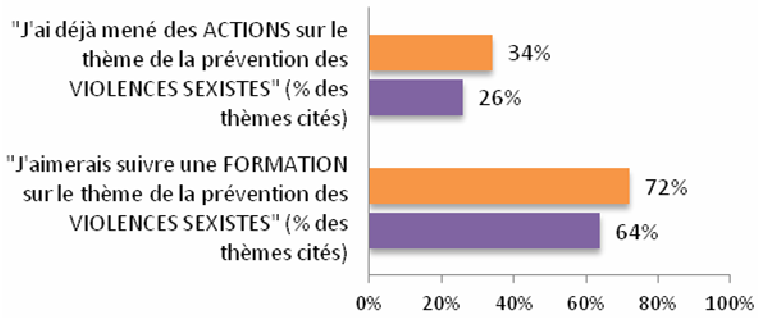

Enfin, si **le thème de la prévention des violences sexistes** demeure prévalent, il apparaît **davantage encore avoir orienté les actions menées** sur le département (34% **vs 26% en Rhône-Alpes) et rassembler en tant qu'objet de futures formations** (72% vs 64% en région).

Conclusions du groupe de travail

I. L'action: Un questionnaire pour cerner l'état des lieux, une publicité des résultats

Dans le cadre de la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons[14], afin de fixer les orientations de la prochaine convention, les rectorats des Académies de Lyon et de Grenoble, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité (DRDFE) avec le concours de la Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), de l'Institut de psychologie de l'Université Lyon 2 et de l'association "Institut Egaligone"[15] ont élaboré deux questionnaires (un pour le secondaire, un autre pour le 1er degré) à l'attention des équipes éducatives (enseignement général et agricole du secondaire sur tout Rhône-Alpes et du 1er degré du département du Rhône) pour mesurer leur perception de l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Les rectorats et la DRAAF ont procédé à la diffusion de ces questionnaires, en novembre 2011, par message électronique à destination des chef.fe.s d'établissements (contenant le lien Internet vers le questionnaire -logiciel de la DRJSCS- du 07 au 21 novembre 2011). A charge pour eux-elles de relayer le questionnaire aux membres de leur équipes.
Une convention régissant la propriété des données issues de ces enquêtes a été également établie.

L'exploitation des données (1er semestre 2012) a été financée par la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (4000€ 2011-2012) et a été réalisée par l'Institut Egaligone. Deux personnes de l'association ont été mobilisées pour l'exploitation de ces données: la présidente et une stagiaire en master 2 de psychologie sociale sous la supervision étroite du laboratoire de recherche de l'université Lyon 2 en la personne de Mme Elise Vinet.

En octobre 2012, dans le cadre de la quinzaine de l'égalité organisée par la région Rhône-Alpes, les partenaires de ce projet ont présenté les résultats au public lors de deux restitutions "Ecole et égalité entre les sexes, le regard des équipes éducatives": le 10 octobre à Grenoble et le 17 octobre à Lyon (au Centre Régional de Documentation Pédagogique de chacune des Académies). Ces restitutions ont été introduites par une conférence de Muriel Salle (Historienne, Professeure agrégée, Maîtresse de conférences à l'Université Claude Bernard- Institut Universitaire de Formation des Maîtres Lyon 1, responsable du fonds Aspasie) intitulée "Egalité et inégalités de sexe dans l'éducation"

[14] convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif du 17 décembre 2009 (Préfet, Rectorats, DRAAF), déclinaison de la convention nationale interministérielle éponyme du 29 juin 2006
[15] Association oeuvrant pour le développement égalitaire des potentiels et de l'autonomie des filles et des garçons dès la petite enfance sur le territoire et habilitée par l'Education Nationale à intervenir dans les établissements.

130 inscriptions ont été enregistrées à cette occasion dont la composition était la suivante :

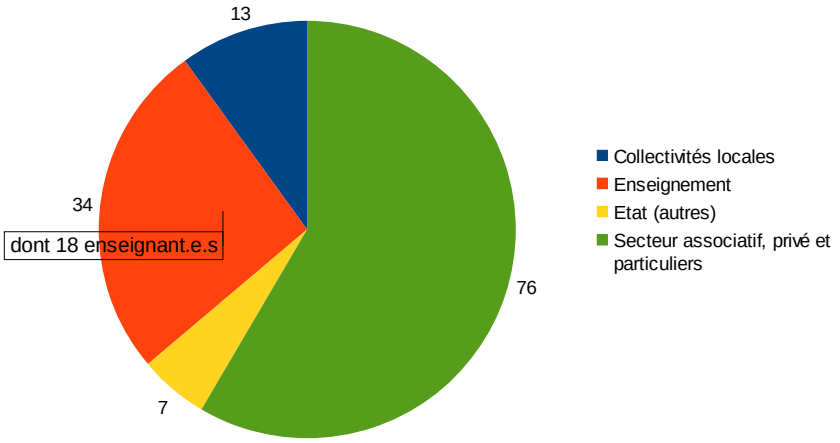

Un blog egalite.rhonealpes.over-blog.com a été ouvert pour diffuser les informations relatives à ces questionnaires, notamment les résultats. Vous y trouverez également le diaporama de présentation des résultats projeté lors des conférences ainsi que le détail des commentaires des répondant.e.s à l'enquête.

II. Les propositions du groupe de travail: un Etat employeur exemplaire, partir des besoins du terrain, des outils et instances existant.e.s

Au travers de l'enquête, il apparaît que le lien n'est pas fait entre les perturbations scolaires vécues comme l'expression naturelle des sexes, l'orientation scolaire qui serait l'expression du choix individuel libre, les inégalités salariales qui seraient de la seule responsabilité des employeurs et …les rapports sociaux de genre.

►► L'éclairage psychosocial : L'existence de freins représentationnels multiples

Les travaux de Jost & Banaji, 1994, mettent en lumière que le recours aux croyances, aux mythes légitimateurs permettent de maintenir la perception que les conditions existantes (sociales, politiques, économiques, sexuelles, etc...) et les arrangements sociaux sont justes, légitimes et justifiables. Chacun.e trouve alors une position au sein du système, position confortable par le fait que le système est alors accepté, expliqué et justifié uniquement parce qu'il existe. Le bon sens serait suffisant et il ne peut pas y avoir d'inégalité puisqu'il y a choix (notamment en termes d'orientation).

D'où la nécessité de sensibiliser, conscientiser aux stéréotypes et aux rapports sociaux de sexes (par des formations initiales obligatoires, par le développement et la promotion d'outils qui rassemblent telles des expositions itinérantes ou le visionnage et décryptage de films).

A. 1er point : Une dissonance qui illégitime le discours égalité.

Les enquêté.e.s ont pu relever que le discours d'égalité prôné par l'institution peut être en décalage avec sa pratique d'employeur et donc le rendre illégitime.
Même si l'Institution scolaire n'est que le produit de ceux et celles qui la composent et de leur degré d'intégration de cette question, il est nécessaire pour l'Institution d'avoir un discours en cohérence avec ses actes et ses actes d'employeur.
Pour éviter la dissonance ressentie dans l'enquête entre les injonctions à plus d'égalité et la situation de non mixité professionnelle, l'institution devra s'engager dans une démarche d'égalité professionnelle affirmée, c'est-à-dire annoncée aux agent.e.s et planifiée avec une réflexion sur comment enclencher une politique de recrutement mixte (quelle image, quel message transmettre dans les campagnes de publicité pour le recrutement, lors des forums des métiers…), comprendre la sexuation des temps partiels et la constitution d'un plafond de verre dans une structure que l'on imagine pourtant égalitaire…
Les difficultés, les décalages temporels dans la réalisation seront publiés au même titre que l'état d'avancement global afin de signifier que

- Il ne s'agit pas d'un engagement vide de sens mais d'une réalité
- Que la lourdeur de la tâche, compte tenu des poids des stéréotypes dans la société, n'est pas ignorée mais que malgré les difficultés rencontrées, l'engagement est poursuivi

Dans ces conditions, cette ambition portée par l'institution employeuse sera un gage de cohérence et cautionnera l'engagement demandé aux agent.e.s.

B. 2nd point : le discours d'égalité intervient trop tard et en décalage par rapport aux priorités du terrain

Pour l'institution, le discours de l'égalité se focalise au moment de l'orientation scolaire (fin de collège- lycée- post bac). Ainsi, dans les Académies de Grenoble et de Lyon, la mission égalité filles-garçons est portée par le Service Académique de l'Information et de l'Orientation. Or, cette orientation scolaire est déterminée par un environnement qui s'est construit depuis bien longtemps (les stéréotypes, les injonctions sociétales). Ainsi, si des actions aux lycées en direction de la promotion de la mixité des métiers peuvent ouvrir des portes, il convient de les ouvrir le plus tôt possible et d'imaginer des actions dès le primaire. Pourtant, le 1er degré n'est pas investi par l'institution pour travailler sur l'ouverture des champs des possibles auprès des jeunes enfants.

Les messages de l'orientation sont essentiellement dirigés encore en direction des filles (ex: le Prix de la Vocation Scientifique et Technique- PVST-, terminé en 2012 datait des années 80): l'injonction à bouger renforce la sur- valorisation des matières dites masculines et la dévalorisation des filières dites féminines.
Une modification de ces messages est donc à prendre en compte par les pouvoirs publics et s'adresser aux deux sexes (réflexion actuelle concernant le PVST qui deviendrait à terme un prix de la mixité, ou mentionnée dans le plan Horizon 2015 de l'Académie de Grenoble).
Dans cette démarche, il faudra néanmoins garder à l'esprit qu'un homme dans un univers féminin monte rapidement les échelons (un éducateur de jeune enfant deviendra rapidement-4 ans- directeur de structure) ce qui ne sera pas le cas à l'inverse…

La conscientisation de l'égalité principalement au moment de l'orientation scolaire peut aussi être rejetée par les équipes car, pour les acteurs-trices de terrain, l'orientation n'est pas un problème collectif mais individuel (trouver une orientation pour tel ou telle élève). Les équipes éducatives sont quotidiennement interpellé.e.s par les problèmes de violences et de vivre ensemble (c'est le thème de prédilection mentionné par les personnels du secondaire dans les items "actions" et "formations").
Il est important, dans les actions proposées par les pouvoirs publics, d'avoir en tête qu'une demande de conscientisation au moment du seul secondaire quant les représentations sexuées sont déjà faites et ancréees, c'est-à-dire trop tardivement, risque de générer un sentiment

d'impuissance et donc de rejet chez les personnels. Il est nécessaire d'investir les actions (métiers et respect entre les sexes) en amont quand aucune difficulté ne s'est faite encore ressentir, dès le 1er degré, soit une action de **prévention**.

►►L'éclairage psychosocial : La théorie de l'autodétermination

Selon la théorie de l'autodétermination, l'individu tend à satisfaire 3 besoins psychologiques fondamentaux (Deci et Ryan, 1985)

1. ***Besoin d'autonomie***

Le besoin d'autonomie pourrait se définir comme la décision d'agir volontairement et individuellement, être agent.e de son action. Des motivations autonomes conduisent à un meilleur engagement personnel. Se percevoir à l'origine de son propre comportement détermine la motivation à l'action.
Or, dans cette tentative institutionnelle d'instauration d'un changement, les réponses relèvent un sentiment parfois d'être comme des instruments à qui l'on met à disposition des outils « prêt-à-agir », pré-pensés et à qui l'on enjoint d'agir (PVST par exemple). Mais L'injonction n'est pas sans conduire au développement d'un sentiment de restriction de liberté pour les moins convaincus, sentiment qui éveille un état émotionnel de réactance psychologique (Brehm, 1966), lui même menant à la motivation à rétablir les libertés menacées tout en rendant l'objet de restriction plus attractif.

2. ***Sentiment d'efficacité personnelle***

Selon Bandura (1977), ce sentiment d'auto-efficacité perçue (croyances fondant la motivation et l'action) dépend des succès antérieurs, des expériences vicariantes (faisabilité démontrée par des actions déjà menées par d'autres), de la persuasion verbale et d'un état émotionnel serein.
Or, l'enquête nous témoigne d'un sentiment d'impuissance, de mobilisation vouée à l'échec.

3. ***Besoin de relation sociale***

Pour Bandura, l'approbation sociale et le besoin de relation à autrui (sentiment d'appartenance) sont également des déterminants essentiels de l'engagement dans l'action : dans un environnement non facilitateur, faiblement réactif, les personnes qui se sentent inefficaces tendent à renoncer rapidement si leurs efforts sont infructueux.
Or, l'enquête révèle un sentiment d'isolement et d'une faible efficacité perçue et effective des actions renforcée par un modèle institutionnel dissonant, ce qui génère un sentiment de résignation.

Partir de et accompagner la pratique notamment à partir des difficultés du terrain (violences sexistes, hypersexualisation, …) pour aller vers un dialogue sur les causes (analyse de pratique) permet la réflexivité – prise de conscience puis action- et enfin une co-élaboration des pistes d'action, co-élaboration qui sera le meilleur gage d'une mise en œuvre effective.

Développer une culture professionnelle du collectif, des projets « réflexion-action » collectifs, à long terme, multi-partenariaux, inter-disciplinaires, valoriser les actions déjà menées pour rompre le sentiment d'impuissance, casser l'isolement et remobiliser.

C. 3ème point : Investir l'existant.

Le discours de l'institution scolaire en faveur de plus d'égalité est perçu comme une charge de travail supplémentaire vaine et inutile (car inefficace, les inégalités relevant de la responsabilité d'autres sphères) ou non prioritaire comme en témoignent les réponses de l'enquête aux items de formations suivies ou à suivre.
La réintroduction de module de formation initiale obligatoire fait partie des réponses. Pour la formation continue, elle ne sera suivie que par des convaincus, qui plus est, seulement ceux et celles qui pourront consacrer une part de leur temps à ce sujet.

Pour l'ensemble des personnels, et au-delà des citoyens et citoyennes, il est nécessaire de rappeler que l'égalité femmes-hommes et filles-garçons n'est pas une priorité de plus mais une grille de lecture de notre environnement et par exemple une façon de comprendre les difficultés rencontrées dans les conduites problématiques des élèves.

►► L'éclairage psychosocial : la théorie de l'auto-régulation temporelle

Carstensen (1999) rappelle que l'émergence d'un changement (ici la remise en cause des stéréotypes et les bouleversements qui en découleraient) et de l'incertitude de l'avenir qui lui est liée amène à se replier sur l'ici, le maintenant et soi/les proches d'où ce sentiment partagé émanant des réponses à l'enquête d'avoir d'autres priorités (ne pas avoir le temps à consacrer à cette question).

La théorie de l'auto-régulation temporelle (Hall & Fong, 2007) pose qu'un cadre temporel centré sur le présent est plus susceptible d'entrainer des comportements jugés inadaptés à long terme (importants coûts et faibles avantages à long terme) suscités par un équilibre très favorable des coûts et bénéfices à court terme (avantages substantiels et faibles coûts immédiats). En revanche, les comportements jugés adaptés au long terme seraient associés à un cadre temporel étendu vers l'avenir permettant d'accepter les coûts substantiels (mais quelques avantages) au moment de l'action.

La mobilisation collective suppose donc le développement de pratiques qui contredisent la maximisation des intérêts individuels immédiats, et nécessite alors un espace psychologique étendu permettant de se représenter les autres, l'ailleurs, le futur/passé.

En effet, l'engagement dans le mouvement social et son maintien dans le temps est permis par l'ouverture d'un espace psychologique permettant de saisir et se représenter la solidarité sociale «sereinement» (Fieulaine et Cadel, 2011).

La cohérence institutionnelle, la prise en compte des priorités du terrain, l'accompagnement à la pratique, le collectif et la valorisation des actions existantes évoqués plus haut contribueront à la création de cet espace permettant de penser un futur de l'égalité solidaire et atteignable.
Il s'agit de cadrer le changement non plus selon la logique de la rentabilité immédiate mais bien selon celle des bénéfices sociaux, économiques et éducatifs à long terme.

Une réelle impulsion politique et affirmation institutionnelle doivent être lancées. L'institution doit se positionner clairement en faveur de l'égalité des sexes, elle doit constituer un réel modèle d'égalité professionnelle, un contexte approbateur et un soutien aux initiatives de terrain en donnant les moyens de l'action
La question de l'égalité entre les sexes doit être clairement intégrée aux programmes scolaires (ECJS, séquences disciplinaires, lecture de l'image…), et les initiatives des professionnel.le.s doivent être encouragées.

►► L'éclairage psychosocial : Les motivations de l'entrée en formation

L'enquête montre bien que les formations suivies le sont pour des raisons de motivation intrinsèque à l'individu, c'est-à-dire l'engagement actif d'un sujet dans une tâche sans récompense autre que l'activité elle-même, Deci et Ryan, 1998

Selon le modèle de l'« expectancy value » (Fishbein et Ajzen, 1975), la décision de s'engager en formation, à en consentir les coûts, résulte d'une interaction positive entre la valeur attribuée par le sujet à la formation envisagée, en termes de bénéfices estimés suffisamment importants, et d'autre part l'espérance de réussite dans cette tâche, en termes de chances de succès estimées suffisamment élevées.

Bourgeois (1998) avance que le processus de formation est un processus de transformation du « déjà-là » vers des connaissances nouvelles donc incertaines, DONC l'entreprise de formation comporte un enjeu identitaire fort. En effet, les cognitions du sujet sont d'autant plus difficilement modifiables qu'elles sont associées à un modèle identitaire positif de référence.

Ainsi, la formation suppose d'être portée par la conviction de l'existence d'enjeux en termes de genre au sein du système éducatif.

Pour renforcer l'idée qu'il ne s'agit pas d'une priorité de plus, mais qu'il s'agit d'une grille de lecture à adopter, il s'agira également de ne pas créer de structures ni de moments ad hoc pour évoquer ce sujet mais bien d'investir les dispositifs existants pour atteindre les équipes « là où elles sont/vont »:

Par exemple :

- Investir la notion de genre (ou vérifier qu'elle l'est) dans le plan de formation académique: dans les formations existantes comme par exemple: "autorité et gestion éducative de la classe", "de l'impolitesse à la violence verbale"..."protéger les élèves des violences en milieu scolaire"...'filmer pour enseigner et apprendre mieux" (formation idéale pour évoquer la questions des inégalités reproduites inconsciemment dans les interactions enseignants-élèves)..."groupe d'analyse de la pratique"...

Au niveau d'un établissement, il pourrait être imaginé que la diffusion de l'information, le partage des difficultés et l'analyse par la grille du genre pour la constitution d'une culture commune, d'un esprit collectif se fasse à l'occasion des structures existantes:

- Le Comité d'Education à la Sexualité et à la Citoyenneté (à l'origine de nombreuses actions)
- La réunion de pré-rentrée
- Les organes de préparation du conseil d'administration, du conseil d'école
- La préparation des conseils de classe
- La formation des professeur.e.s principaux-les, des assistant.e.s d'éducation et des délégué.e.s de classe.

►► L'éclairage psychosocial : De l'influence des minoritaires

Pour Moscovici (1979), le facteur de réussite de l'influence est bien moins le statut de la source que son style de comportement : La minorité consistante, parce qu'elle soutient un point de vue différent, suscite une augmentation de l'attention chez la majorité qui cherche à comprendre cette position divergente. Pour être critiqués, invalidés voire rejetés, les arguments de la minorité sont considérés, et ce faisant, se mettent à exister chez celles et ceux qui s'y opposent. Par cet effort cognitif à travers lequel on joue un dialogue interne, les minorités actives cohérentes informent et ainsi conduisent les majorités à reconsidérer leur conception par l'intégration et l'appropriation des idées adverses.

Reconnaître et encourager la mobilisation de collectifs investis dans la question de l'égalité entre les sexes, qui constituent un pygmalion pour l'ensemble des équipes éducatives, en diffusant leurs actions, pratiques, outils (via les espaces de communication académiques) et en les sollicitant à la fonction de correspondant.e.s égalité. En tant que relais, ils et elles transmettent l'information aux équipes de façon horizontale (meilleure atteinte des cibles), en tant que collègues engagé.e.s, sensibilisent les autres de proche en proche et rendent l'action visible, accessible et faisable. Il s'agit ainsi de favoriser la « contamination » de terrain et la régulation horizontale là où elle naît spontanément.

►►►Etre cohérent, agir le plus en amont possible, partir des priorités du terrain, élaborer avec lui les pistes d'action et investir l'existant sont des paramètres essentiels à prendre en compte par les pouvoirs publics pour que les actions soient reçues positivement et que l'égalité avance.

Annexe 1 : Récapitulatif des propositions du groupe de travail, à l'attention des pouvoirs publics…

Du ressort ministériel:

Le cadre de référence:

- S'engager dans une démarche d'égalité professionnelle notamment en pratiquant une politique de recrutement mixte (quelle image, quel message transmettre dans les campagnes de publicité pour le recrutement, lors des forums des métiers…), la sexuation des temps partiels, la lutte contre le plafond de verre…
- Au-delà du module de formation initiale obligatoire annoncé, investir également la question du genre dans la totalité des enseignements notamment pédagogiques et insister sur le rôle de levier du 1er degré dans la construction d'un futur non stéréotypé.
- Concevoir un prix de l'égalité en faveur de la mixité des filières et donc santé-social pour les garçons;
- Construire des forums nationaux des métiers sous l'angle de la mixité;
- Réflexion nationale sur la revalorisation des métiers des filières santé-social: salaires, risques des métiers;
- Réflexion nationale sur la conception d'un métier: comment intégrer la nécessité du collectif
- Imaginer une journée à l'occasion de laquelle les élèves se verraient présenter le métier de leur père pour les filles, de leur mère pour les fils au sein de l'entreprise (cf. « futur en tout genre », initiative nationale suisse)?

Valorisation de l'existant:

- Diffusion de l'information (ex: législation et convention, guide de prévention des violences sexistes) et les bonnes pratiques (ex: recueil de Grenoble et *Genre de clichés* de Clermont-Ferrand) par les supports prisés par les enseignants (aller là où vont les personnes) en créant un espace ou un renvoi à Eduscol sur i-prof.
- Revoir l'accès dans Eduscol pour une entrée plus directe et plus logique

Le collectif:

Création d'un réseau de correspondant égalité issu de l'enseignement général, agricole regroupant les correspondant.e.s régionaux-les au-delà du thème de l'orientation scolaire avec une animation tripartite (Education Nationale, Enseignement Agricole, service des droits des femmes et de l'égalité). Ce groupe :

- Alimentera le site Eduscol des bonnes pratiques, des améliorations apportées aux outils existants;
- Créera les outils nationaux à partir d'outils locaux innovants.
- Concevra un guide de création de supports égalitaires avec notamment des photos libres de droit représentant les deux sexes dans la même action

Groupe de travail national d'enseignant.e.s pour revisiter les programmes sous l'angle du genre
Appui sur des dynamiques de réseaux existants comme le réseau social « L'école aujourd'hui » (L.E.A).

Du ressort régional:

La création d'un cadre de référence:

Décliner la convention interministérielle nationale au niveau régional sous un angle très pratique en proposant un plan d'action et des tableaux de bord pouvant être investis facilement par les établissements.

La valorisation de l'existant:

- Plan de formation académique: investir la notion de genre (ou vérifier qu'elle l'est) dans les formations existantes exemple: "autorité et gestion éducative de la classe", "de l'impolitesse à la violence verbale"..."protéger les élèves des violences en milieu scolaire"...'filmer pour enseigner et apprendre mieux"..."groupe d'analyse de la pratique"...
- La page Internet des rectorats et de la DRAAF recensera les expositions itinérantes, DVD et autres disponibles à l'emprunt, les partenaires associatifs locaux agréés pour intervenir dans les établissements et selon les thématiques et fera un renvoi sur la page Eduscol régulièrement alimentée.

Le collectif:

Désigner un.e correspondant.e égalité dans les Inspections académiques et confier aux correspondant.e.s régionaux-les des compétences allant au-delà de l'orientation scolaire. Ces correspondant.e.s feront partie du réseau national et réuniront les correspondant.e.s des établissements.
Le prisme de l'égalité serait par ailleurs intégré par les inspecteurs-trices pédagogiques : en faire un point d'observation et d'échanges avec l'enseignant.e inspecté.e.

Du ressort du local, l'établissement :

Diffusion de l'information, partage des difficultés et analyse par la grille du genre pour la constitution d'une culture commune, d'un esprit collectif à l'occasion des structures existantes:

- Le Comité d'Education à la Sexualité et à la Citoyenneté (à l'origine de nombreuses actions)
- La réunion de pré-rentrée
- Les organes de préparation du conseil d'administration, du conseil d'école
- La préparation des conseils de classe
- La formation des professeur.e.s principaux-les, des assistant.e.s d'éducation et des délégué.e.s de classe.

Réfléchir à ces occasions aux ambitions que l'établissement veut se donner sur cette question, les freins observés (établir un plan d'action), pourquoi pas réfléchir à l'organisation de temps d'auto-observation (se filmer, s'enregistrer) ou d'observations croisées.

Investir le thème par:

- L'affichage sur les panneaux
- L'inscription dans le règlement intérieur
- L'inscription dans le projet d'établissement
- La diffusion par le journal de l'établissement
- Engagement autour d'un plan d'action et d'un tableau de bord: pour ceux et celles qui n'auraient pas d'idée, les actions seraient puisées dans la convention régionale

Le-la correspondant.e égalité de l'établissement:

- Un.e professeur.e principal.e différent.e chaque année pour un partage de la culture sur ce sujet.
- Participerait au réseau de la direction des services départementaux de l'Education Nationale (DSDEN : ex Inspection Académique) et celui de la DRAAF.

Vie scolaire:

- Parité chez les délégué.e.s de classe
- Thème étudié lors des heures de vie de classe
- Temps de sensibilisation (moment fédérateur) institué chaque année dans l'établissement autour du Printemps de la Jupe et du Respect ou des forums des métiers, des concours (Olympes de la parole)
- Projet annuel sur ce thème
- Espace identifié à la documentation
- Boîtes aux lettres anonymes égalité

Et au niveau individuel ?

En tant qu'individu, nous avons la responsabilité de prendre conscience de la construction sociale du genre comme rapport hiérarchique, d'acquérir ce prisme de lecture (formation). Ce prisme pourra ensuite traverser toute notre activité quelle qu'elle soit.

Par exemple :

- Revoir les disciplines à l'aune de cette grille : La préparation des cours (ex d'intégration sans investissement supplémentaire: je construis mes séquences d'apprentissage de la lecture autour d'un livre qui transmet des valeurs égalitaires) ;
- Porter attention aux interactions (observation –auto ou croisée-, méthode d'interrogation-respecter les proportions dans la classe, se filmer…)
- Intégrer (proposer) un projet d'établissement sur ce thème
- Se confronter avec les collègues (temps collectifs interdisciplinaires ?)

Annexe 2 : Mise en lumière sur quelques actions locales présentées lors des conférences

Lors des conférences, le public a pu nous faire part des initiatives menées sur le terrain. A partir de l'enregistrement de la conférence menée à Lyon notamment, le groupe de travail vous en restitue quelques unes.
Mais « *beaucoup d'autres actions [sont] menées par les comités d'éducation à la sexualité et à la citoyenneté des établissements qui ont des effets sur le climat des établissements mais dont on peine à en faire la publicité* »…
Ces actions sont positives car « *organiser des débats sur le genre apporte un bénéfice dans la gestion de la classe* »…

Action « sensibilisation à l'égalité » du lycée Albert Camus (Rillieux-La-Pape- Rhône)	04 72 01 88 20
Pilotage : Professeur d'éducation civique http://www.affdu.fr/actions/olympes_parole.html	
Origine du projet - Sensibiliser les élèves à la question de l'égalité ; - Donner un aspect concret aux séquences de l'éducation civique - Filières du lycée très sexuées	
Objectifs : - Sensibiliser les élèves à la question de l'égalité femmes-hommes dans le cadre du programme et sans séance supplémentaire.	
Ce qui a été mis en place : Participation depuis deux ans au concours scolaire national des Olympes de la parole organisée par l'association française des femmes diplômées des Universités pour les 1ère ES. *Contenu :* - Préparation sur ½ année du concours : répondre à la problématique posé par la constitution d'un dossier et d'une présentation théâtrale de 10 minutes jouée par 10 élèves maximum ; - Les élèves réalisent le dossier, écrivent et jouent la pièce - Compétences travaillées en lien avec le professeur de français et la documentaliste : expression écrite, orale, recherche, autonomie - Sélection régionale et finale nationale au ministère de l'éducation nationale. Le jury pose des questions sur ce qui a été appris sur l'égalité. - En conséquence de ce concours, la deuxième partie de l'année est consacrée à des séances d'orientation.	
Eléments de bilan de l'action - Unanimité des élèves pour le constat des différences mais pour l'action ultérieure : les filles sont militantes, cela est moins vrai pour les garçons ; - Les collègues ne sont pas contre cette action mais pas initiateurs non plus ; - Pas possible pour le moment de le faire avec les filières sexuées.	
Ouverture : action d'ouverture vers la danse pour les garçons des classes de STI (beaucoup de réticences) en lien avec le centre chorégraphique nationale implanté à Rillieux-la- Pape dirigé par Yuval Pick (qui a succédé à Maguy Marin).	

Action « lutte contre les stéréotypes » du lycée Honoré d'URFE (St Etienne- Loire)	04 77 57 38 58

Pilotage :

Assistante sociale et CPE du lycée.

Origine du projet

- Essoufflement des séances d'éducation à la sexualité et à la vie telles qu'elles étaient construites depuis plusieurs années séances pour les classes de seconde ;
- Envie d'ouvrir à d'autre thème, d'élargir ;
- Parallèlement, la mise en place de la journée de la jupe et du respect a donné envie de travailler avec les élèves sur les stéréotypes de genre qui intègrent la sexualité et le rapport à l'autre

Objectifs :

- Agir sur les comportements pour aller vers plus d'égalité
- Favoriser le comportement respectueux dans les relations filles/garçons

Ce qui a été mis en place :

4 séances annuelles d'une heure pour toutes les classes de seconde, animées en binôme (AS ; infirmières et CPE)

Contenu :

- Aborder la question des stéréotypes à partir de support
- A partir d'un CDRom « média typé », ainsi qu'exploration des messages sexistes, de genre, dans les médias et la publicité
- Elève en situation d'acteur-trice , séances interactives
  - 1 : décoder la publicité, son message explicite, implicite
  - 2 : inviter les élèves à la transposer à l'autre sexe en s'aidant de dessins, d'affiches

Eléments de bilan de l'action

- Mobilisation, et implication, forte des élèves qui échangent, s'emparent de la question, argumentent (qualité des débats) ;
- Manifestent leur capacité à repérer et nommer les représentations, stéréotypes (les élèves ont beaucoup recours à l'humour au cours des séances).

- La journée de la jupe et du respect mobilise l'ensemble du lycée et l'équipe éducative s'investit dans l'action
- Soutien fort du chef d'établissement et de ses adjoints

En réflexion, associer les équipes éducatives pour que la question du genre soit transversale aux activités et enseignements dispensés

Action « prévention des violences sexistes » du collège Honoré de Balzac (Vénissieux-Rhône)	04 78 76 58 20
Pilotage : Action menée dans le cadre du CESC – commission citoyenneté	
Origine du projet - Montée des insultes sexistes, dégradation des relations entre les filles et les garçons ; - Mesurer le sens de la violence chez les filles et les garçons, leur expression, et niveau d'acceptation : enquête par questionnaire auprès de classes de 4ème ; - Conclusion : les insultes ne sont pas qualifiées de violences verbales, banalisation de la violence.	
Objectifs : - Sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire à la question de la violence entre les sexes	
Ce qui a été mis en place : Des actions ciblées à destination : des élèves, des enseignants et équipe éducatives des parents *Contenu :* - intervenante extérieure sur la question des représentations autour du genre, sur la mixité, la coéducation (enseignants, équipe éducative) ; - projection d'un film et débat (élèves) classe par classe - conférence débat (parents)	
Eléments de bilan de l'action - Apaisement des relations, diminution des phénomènes d'agressions verbales, tendance à l'entraide entre élèves - Enseignants :meilleure perception déclarée de la problématique,vigilance plus grande dans les classes - Soutien du chef d'établissement	

Action « orientation scolaire » du lycée La Martinière - Diderot (Lyon- Rhône)	04 78 28 06 81

Pilotage :

COP du lycée. http://www.ingenieure-tech-demain.org

Origine du projet

- Présentation de la réalité du métier d'ingénieur ;
- Elargir les choix des jeunes garçons et des jeunes filles ;
- Intervention de l'association OPE (objectif pour l'emploi) qui a obtenu le prix Irène Joliot-Curie en 2005 pour la meilleur action pédagogique.

Objectifs :

- Donner une vision concrète du métier, des évolutions carrières, de sa compatibilité avec une vie de famille.
- Présenter le métier par une femme pour monter que ce sont des métiers qui se conjuguent au féminin

Ce qui a été mis en place :

Les classes entières de 1ère scientifique (garçons et filles) bénéficient du module de présentation chaque année depuis deux ans.

Contenu :

- En amont, préparation de la classe à partir de supports fournis par l'association par le professeur en charge de la matière et/ou le COP ;
- Présentation des filières d'ingénieur (notamment au-delà des filières biologie-chimie très investies par les filles) par une ingénieure en exercice (en milieu de carrière pour une présentation également des mobilités possibles) et par deux étudiantes (en IUT et/ou en école d'ingénieur. Proximité du discours) ;
- Eléments
  - 1 : que fait-on dans le métier ?
  - 2 : parcours d'orientation à l'origine (notamment si l'intervenante n'avait pas ce projet au départ : monter les chemins possibles) ;
  - 3 : quelles sont les évolutions possibles de carrière ?
  - 4 : Organisation vie professionnelle -vie personnelle

Eléments de bilan de l'action

- L'incidence sur les choix d'orientation d'une telle session est difficilement mesurable néanmoins les élèves expriment leur satisfaction car ils et elles en retirent une vision concrète du métier ;
- Monter aux garçons que le métier se conjugue au féminin, c'est les préparer à accepter, à accueillir des femmes dans les métiers techniques sans remettre en cause leurs compétences ;
- Les garçons ne comprennent pas l'intérêt du passage sur la conciliation des temps de vie ;
- Certains professeurs ne voient pas la plus-value d'une intervention par des femmes.
- Les plus : les parcours non linéaires des intervenantes qui ouvrent des possibles aux élèves (ex : étudiante en école d'ingénieur en alternance)

Egalement, Intervention en collège autour du métier de technicien et de technicienne (plus concret pour cette tranche d'âge).

Possibilité de monter avec l'association des groupes projets scientifiques (accompagnement sur 2 ans).

Action « orientation scolaire » du collège Henri Longchambon (Lyon- Rhône)	04 78 74 05 17

Pilotage :

Professeur de lettres d u lycée. http://www.imsentreprendre.com/page/deployons-nos-elles

Origine du projet

- Vision stéréotypée des élèves sur l'autre sexe ;
- Difficulté avec l'autorité exercée par une femme, pas vécu comme le monde professionnel réel
- Faibles variétés de débouchés professionnels par ailleurs très stéréotypés des élèves.

Objectifs :

- Lutter contre les stéréotypes
- Elargir les choix professionnels des jeunes filles ;
- Préparer les jeunes garçons a accepté et respecté la présence féminine à des métiers traditionnellement occupés par des hommes.

Ce qui a été mis en place :

Des salariées d'entreprises membres du réseau IMS vont à la rencontre de collégiennes et collégiens, pour leur parler de leurs parcours et de leur métier d'"homme". L'IMS accompagne les salariés et les enseignants, notamment par la mise à disposition de mallettes pédagogiques et de formation aux stéréotypes de genre. Ce projet, qui réunit plus d'une trentaine d'entreprises et 40 collèges, est soutenu par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et mené en étroite collaboration avec Intel et Alcatel-Lucent.

Contenu :

- L'entreprise pénètre dans l'école de façon concrète et les élèves font des visites d'entreprise

Eléments de bilan de l'action

- Action positive pour les élèves et l'établissement (imaginer un futur différent, sortir l'établissement de). Limite : l'impact sur l'orientation n'est pas immédiat.

Réflexion : le collège fait partie du réseau ECLAIR (Ecole, Collège, Lycée pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite) et poursuit une réflexion globale autour de l'égalité et de l'ouverture à la mixité des métiers : un projet « ciné-égalité » (travail pédagogique autour de l'écrit, de l'oral et des arts sur un sujet égalité professionnelle) puisque le collège est également labellisé PTEAC (Pôle Territorial d'Education Artistique et Culturelle- proximité avec l'Institut Lumière) et de prise de conscience des capacités scientifiques et techniques des deux sexes autour d'ateliers scientifiques en lien avec les écoles élémentaires.

Action individuelle en français	
Initiative individuelle : Professeure de français, histoire et géographie en lycée professionnel (filières majoritairement féminines).	
Fonctionnement des cours : - Féminisation du pluriel si les filles sont majoritaires dans la classe (exemple, « vous serez toutes évaluées le xxxx »). Argumentation : la majorité l'emporte en démocratie. Réactions : surprises, acceptation amusée des garçons. - Insultes sexiste, raciste ou homophobes : sanction et rappel à la loi immédiat. Pas de débat à chaud mais retour lors d'une autre séance.	
Travail pédagogique : - Pas de séquence construite spécifiquement autour d'œuvres de femmes pour les femmes - Proposer autant de créatrices que de créateurs, avec des supports qui permettent de multiples entrées mais dont le fond cultive un contexte égalitaire. Par exemple pour les écrivaines antérieures au XIXème siècle : **Louise Labé, Olympe de Gouges, Marie de France** qui permettent l'étude de la poésie ou de l'argumentation. La pièce de **Marivaux, La Colonie** (thème l'égalité des droits politiques entre les femmes et les hommes) écrite par un homme de l'Ancien Régime permet de se questionner sur l'obligation d'appartenir à un groupe pour en défendre les intérêts. Œuvres contemporaines, par exemple la bande dessinée de **Marjane Satrapi, Persepolis**. Au cinéma, Tout ce qui brille : séquence pédagogique possible autour des codes sociaux qui étaient ou non intégrés par les personnages, ce qui conditionnaient leur évolution (fond : jeunes femmes libres : sortent la nuit avec l'appui de leurs parents, font des rencontres, y ont une sexualité).	
Eléments de bilan de l'action - Accueil positif par les élèves. Limite : la dimension affective dans l'enseignement : adhésion des élèves avec lesquel.le.s les relations sont bonnes et renforcement des convictions contraires pour ceux et celles avec qui cela se passe moins biens. - Pas encore d'effet d'entraînement global dans l'établissement au-delà des collègues proches. Attention portée sur les propos prononcés.	

Action individuelle d'assistant-e d'éducation	
Initiative individuelle : Assistant.e d'éducation	
Constat : - Situation de souffrance de certains élèves face aux jugements et à la violence verbale souvent pas perçue comme tel par leurs auteur-e-s. - Proximité entre l'assistant-e d'éducation et les élèves rend le discours plus entendable	
Travail pédagogique : - Veille sur les insultes et comportements dans les temps récréatifs : intervention immédiate et prendre le temps de voir chaque groupe pour déconstruire avec eux et elles les conséquences de leurs actes et propos par rapport à l'individu visé ; - Les jeunes filles seront abordées par le vocable « madame ».	
Eléments de bilan de l'action - L'aspect violences des échanges n'est pas toujours perçu par les élèves, échanger avec eux permet de leur en faire prendre conscience ; - L'argumentation est intégrée car reprise par les élèves dans d'autres situations.	

Ressources : Printemps de la Jupe et du Respect	04.78.27.80.80

Pilotage :

Association Lutte contre le Sida (Lyon) http://www.printempsdelajupe.com/index.php

Origine du projet

- Dispositif de lutte contre les discriminations : faire évoluer les notions des respects filles-garçons né d'une initiative des jeunes de lycée agricole en Bretagne dans le cadre du comité d'éducation à la sexualité et à la citoyenneté de leur établissement (insultes et agressions sexuelles lorsqu'une fille mettait une robe ou une jupe). L'ensemble de la classe a déterminé les points sur lesquels ils et elles voulaient évoluer.
- Aujourd'hui, ce projet est national, il s'étend au racisme et à l'homophobie et va au-delà d'une action ponctuelle. Le mot « jupe » a cependant été gardé dans le symbole à la fois d'émancipation et de régression qu'il sous-tend (appellation nationale).
- En Rhône-Alpes, le dispositif est porté par l'association de lutte contre le sida dans le cadre de ses actions d'éducation à la sexualité.

Objectifs :

- Faire travailler les élèves au respect mutuel filles-garçons et produire une réflexion collective vers le vivre ensemble ;
- Développer les initiatives individuelles et collectives des jeunes
- Valoriser les réalisations créées par les jeunes : les supports créés sont utilisables par les professionnels.les intervenant sur cette question.

Ce qui a été mis en place :

Accompagnement des structures (établissements scolaires, point d'information jeunesse, centre social, MJC…) qui reçoivent des jeunes de 13 à 25 ans pour que ces dernier.e.s produisent des créations autour de ce thème..

Contenu :

- Accompagnement par l'ALS
- Réaliser des supports de sensibilisation (choix du thème/ écriture et conception du support : pièce de théâtre, slams, radio, vidéos, court-métrage, expositions, T-Shirt, etc…)
- Préparer le débat et l'animation lors de la présentation du support
- Présenter le support lors d'une restitution collective

Eléments de bilan de l'action

- Parfois, les adultes encadrants peuvent être interloqués par l'initiative (l'appellation)
- Un accompagnement est nécessaire pour pouvoir répondre aux objections ;
- Implication des élèves
- Amélioration du climat scolaire

Ressources : Les petits égaux	04.50.97.61.90
Pilotage : Espace Femmes Geneviève D (la Roche sur Foron / 74) http://www.lesptitsegaux.org/index.html	
Origine du projet - Répertoire d'activités visant la promotion de conduites non sexistes entre filles et garçons de maternelle et de primaire - Permettre une socialisation égalitaire des 5-10 ans - Adaptation d'un outil québécois	
Objectifs : - Apporter des supports de travail aux adultes encadrants, adaptés à cette tranche d'âge et abordant les questions d'égalité : respect filles-garçons et orientation scolaire.	
Contenu : - Accompagnement par l'association dans l'appropriation de l'outil, sensibilisation à l'égalité au préalable - Choix d'un support sur un thème (les sports, les loisirs, les jouets, les émotions, le métier) - Animation par l'enseignant (prévoir 30 minutes)	
Eléments de bilan de l'action - Un accompagnement est nécessaire pour éviter les utilisations à contre sens (renforcement des stéréotypes) ; - Participation active des enfants sur une question inhabituelle mais qui traverse leur quotidien de vie ou d'apprentissage	

Ressources : Le fonds Aspasie (IUFM Lyon 1-Rhône)	aspasie.contact@iufm.univ-lyon1.fr
Pilotage : Responsable : Muriel Salle http://portaildoc.univ-lyon1.fr/bibliotheques/nos-sites-/aspasie-620673.kjsp	
- Le fonds Aspasie est un fonds documentaire qui concerne l'histoire des femmes et la question du genre en éducation. Il est conservé à la Bibliothèque Universitaire de Formation des Maîtres Rhône Croix-Rousse. Son nom est un hommage à Aspasie, compagne de Périclès, étrangère à Athènes, née en Asie mineure, femme libre et intellectuelle d'envergure qui enseigna la rhétorique à Platon. - 5000 documents dont certains uniques en France - Depuis 12 ans grâce notamment à des financements européens - Public et accessible	
- Lundi : 13h00-19h00 Du mardi au jeudi : 8h30-19h00 Vendredi : 8h30-18h00 Samedi : 8h30-11h45 Plus d'informations Calendrier d'ouverture 2012-2013	- IUFM 5, rue Anselme 69317 Lyon Cedex 04 Tél : 04 72 07 30 93 Fax : 04 72 07 33 04